

**Projet d'évolution de
l'organisation de la
Direction de l'Information
de France Télévisions
« Info 2015 »**

Dossier d'information-consultation

Décembre 2014

1.	Le contexte et les enjeux du projet Info 2015.....	6
1.1.	Le contexte dans lequel évolue France Télévisions	6
1.1.1.	Contexte externe.....	6
1.1.2.	Contexte interne.....	9
1.2.	La stratégie de la Direction de l'Information Nationale de France Télévisions face à ce contexte.....	12
1.2.1.	Ambition éditoriale de l'Information Nationale de France Télévisions	12
1.2.2.	Intégration numérique dans le cadre du projet Info 2015.....	13
1.2.3.	Stratégie éditoriale de l'Information Nationale de France Télévisions.....	15
1.3.	Les limites de l'organisation actuelle de France Télévisions dans ce contexte.....	16
2.	L'état des lieux sur le périmètre d'Info 2015	18
2.1.	Activités	18
2.2.	Effectifs.....	19
2.3.	Temps de travail	21
3.	Le projet Info 2015	21
3.1.	Présentation du projet Info 2015	21
3.2.	Travaux menés durant la phase d'avant-projet de septembre 2012 à juin 2014	23
3.3.	Travaux menés lors de la phase de pré-projet de juillet à décembre 2014.....	25
3.4.	Périmètre du projet.....	26
4.	La présentation du contenu d'Info 2015.....	28
4.1.	Le projet éditorial	28
4.1.1.	L'affirmation des valeurs du service public.....	28
4.1.2.	Les cahiers des charges éditoriaux.....	29
4.1.3.	Le développement de nouveaux contenus sur les canaux actuels et à venir	30
4.1.4.	L'affirmation de la force éditoriale de France Télévisions	31
4.1.5.	Définition de notre offre d'information nationale	31
4.2.	Le projet d'organisation	33
4.2.1.	Projet général d'organisation.....	33
4.2.2.	Projet d'organisation en phase 1	37
4.2.3.	L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction	41
4.2.4.	L'organisation proposée en phase 1 pour l'actuel périmètre de la Direction de la Coordination Rédactions France 2 et France 3	47
4.2.5.	L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction de la Rédaction	49
4.2.6.	L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction des Magazines.....	74
4.2.7.	L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction des Moyens	77

4.2.8.	L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction de la Stratégie, du Développement et de la diversité	82
4.2.9.	L'organisation proposée en phase 1 pour le Secrétariat Général.....	86
4.2.10.	Rattachements des assistant(e)s de direction proposés en Phase 1	90
4.3.	Récapitulatif des effectifs.....	92
5.	Les conséquences du projet pour les collaborateurs concernés	96
5.1.	Objectifs du projet Info 2015 vis-à-vis des collaborateurs de l'Information Nationale de France Télévisions	96
5.2.	Méthodologie employée sur l'évaluation des conséquences du projet pour les collaborateurs	97
5.3.	Les conséquences du projet pour les collaborateurs concernés en phase 1.....	97
5.3.1.	Conséquences pour les collaborateurs de l'organisation proposée pour la Direction .	98
5.3.2.	Conséquences pour les collaborateurs actuellement rattachés à la Coordination Rédactions France 2 et France 3	100
5.3.3.	Conséquences pour les collaborateurs de l'organisation proposée pour la Direction de la Rédaction.....	101
5.3.4.	Conséquences pour les collaborateurs de la Direction des Magazines	110
5.3.5.	Conséquences pour les collaborateurs de la Direction des Moyens.....	111
5.3.6.	Conséquences pour les collaborateurs de la Direction de la Stratégie, du Développement et de la diversité	113
5.3.7.	Conséquences pour les collaborateurs du Secrétariat général.....	114
5.3.8.	Conséquences pour les Assistant(e)s de Direction	115
6.	Le plan d'accompagnement dans la mise en œuvre d'Info 2015	117
6.1.	Le plan d'accompagnement général	117
6.1.1.	Les besoins identifiés.....	117
6.1.2.	Les populations identifiées avec des objectifs d'accompagnement propres.....	119
6.1.3.	Les acteurs de l'accompagnement	119
6.2.	Le plan d'accompagnement des managers et des collaborateurs concernés en phase 1..	121
6.2.1.	Le plan d'accompagnement des managers Phase 1.....	121
6.2.2.	Le plan d'accompagnement des collaborateurs Phase 1	123
7.	Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre Info 2015.....	125
8.	Annexes	126
8.1.	Part d'audience des journaux télévisés.....	126
8.2.	Dépêche AFP : Vice Media.....	127
8.3.	Projet de Charte de l'information	128

Introduction

Info 2015 a été conçu pour répondre à un enjeu éditorial stratégique que constitue l'offre d'information de France Télévisions. Pour rester un acteur majeur de la production et de la diffusion d'information sur la scène nationale et internationale, il est nécessaire de développer, clarifier et conforter nos offres d'information. Cet enjeu nous amène à repenser nos modes d'organisation qui n'ont guère évolué depuis de nombreuses années, hors la mise en œuvre du projet i.Nat. Il s'agit d'une occasion « historique » de réfléchir à la place de l'information de service public dans le paysage audiovisuel français, d'imaginer des contenus novateurs, pertinents et complémentaires ainsi qu'à la manière de les produire et de renouveler le cadre de travail et les perspectives d'évolution tant collectives qu'individuelles.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé notamment le **projet de création d'une chaîne d'information numérique** à horizon 2015 qui comblerait un manque dans notre offre d'information de service public et qui serait rendu possible par la nouvelle organisation décrite dans ce document.

Info 2015 s'inscrit naturellement, avec ses finalités éditoriales, dans le plan de modernisation et de synergies initié par France Télévisions et la Direction de l'Information en particulier depuis 2011. Cet effort a permis de créer un environnement technique commun entre les trois rédactions nationales. A ce titre, un centre d'acquisition d'images commun (le PC Info) est opérationnel depuis le mois d'avril 2014.

Le groupe évolue dans un contexte général de concurrence exacerbée lié à l'augmentation du nombre de chaînes de télévision et à l'émergence de nouveaux médias numériques répondant aux nouveaux usages de l'information.

Rappelons enfin que la situation sur le plan budgétaire reste tendue du fait de la réduction des dotations de l'Etat, même si l'information bénéficie d'une certaine stabilité, et d'un marché publicitaire difficile pour tous les médias.

La consultation portera sur la phase 1 du projet Info 2015 (partie 4.2.2 Projet d'organisation en Phase 1 à 4.3 Récapitulatif des effectifs), sur ses conséquences (partie 5. Conséquences du projet pour les collaborateurs) et sur le plan d'accompagnement des collaborateurs concernés (partie 6. Le plan d'accompagnement dans la mise en œuvre d'Info 2015)

Les autres chapitres de ce dossier sont destinés à informer les membres des instances représentatives du personnel et ne peuvent préjuger de ce que seraient les autres phases du projet.

1. Le contexte et les enjeux du projet Info 2015

1.1. Le contexte dans lequel évolue France Télévisions

1.1.1. Contexte externe

Le projet « Info 2015 » s'inscrit dans un environnement de mutation profonde et durable de l'univers des médias d'information et de contraintes budgétaires de plus en plus rigoureuses.

Ce contexte est caractérisé par une **concurrence** renforcée et diversifiée, et par le développement rapide de **nouvelles pratiques** de consommation de l'information. Ces deux facteurs entraînent vieillissement, non renouvellement et perte de confiance des publics à l'égard des médias traditionnels.

Evolution des audiences des journaux d'information de journée - 2004 à 2014 (cf annexe 8.1 Part d'audience des journaux télévisés pour plus de détails)

PdA%	12/13 Régional	12/13 National	Le 1245	13 Heures France 2	13 Heures TF1	19/20 Régional	19/20 National	Le 1945	20 Heures France 2	20 Heures TF1
2004	23,8	22,0	9,3	17,7	51,8	25,8	26,3	15,1	24,8	39,9
2005	23,6	20,7	10,6	17,3	52,7	25,6	25,7	14,0	23,3	39,2
2006	19,7	19,5	9,9	18,2	52,8	25,6	24,7	12,5	22,5	38,7
2007	17,6	18,7	8,7	17,6	50,4	24,4	23,0	11,6	21,1	38,6
2008	16,5	17,8	8,3	18,2	47,6	22,1	20,7	10,8	21,4	35,0
2009	14,9	16,0	7,0	19,2	46,1	20,0	19,1	12,1	20,6	31,5
2010	13,3	14,4	7,0	20,0	44,2	18,5	17,4	11,2	21,0	31,1
2011	12,0	13,7	7,0	19,6	44,6	17,5	17,3	13,4	20,5	28,0
2012	12,2	13,3	8,6	19,8	42,8	17,0	17,0	15,2	20,4	26,7
2013	12,8	13,2	9,0	18,7	44,0	17,4	16,3	14,1	19,7	27,4
2014 (à semaine 47)	12,3	12,4	9,5	18,5	42,5	16,3	15,7	13,7	19,5	27,4

Source : Médiamétrie / Médiamat - Individus 4 ans ou +

Evolution de l'âge moyen des téléspectateurs - 2006 à 2014

	TOTAL TV	TF1	France 2	France 3	M6
2006	47,1	45,4	54,1	53,8	37,6
2007	47,2	46,0	55,1	55,0	38,7
2008	47,4	46,5	55,6	56,3	40,6
2009	47,9	47,4	55,6	57,5	42,1
2010	47,9	47,2	55,9	57,1	41,9
2011	48,2	48,0	56,5	58,0	42,5
2012	48,6	48,8	56,5	57,9	43,4
2013	49,4	49,7	57,7	59,5	44,3
2014 (semaines 1 à 47)	50,0	50,4	57,9	60,5	45,2
Evolution 2014 / 2006					
en nombre d'années	2,9	5,0	3,8	6,7	7,6
en %	6%	11%	7%	12%	20%

Source : Médiamétrie / Médiamat - Individus 4 ans ou +

La concurrence

France Télévisions se trouve aujourd'hui engagé dans une compétition de plus en plus vive avec la démultiplication des offres en matière d'information. Ces offres sont portées par de puissants groupes médias historiques (TF1, Canal +) et par l'arrivée massive de nouveaux opérateurs tant nationaux qu'internationaux.

A ces acteurs fortement présents dans le champ de l'information s'ajoutent de nouveaux acteurs portés par le développement du numérique, qui se multiplient considérablement entraînant le décloisonnement des univers médias (nouveaux écrans, services interactifs, réseaux sociaux), et la montée des stratégies « cross canal » en matière de production et de diffusion de l'information (incluant de plus en plus fortement les supports numériques : le Figaro, le Monde mais aussi Médiapart, Rue89, Huffington Post, etc.).

Exemples d'acteurs de presse en ligne par métier d'origine

	France	International
Télévision		
Presse écrite		
Pure player		

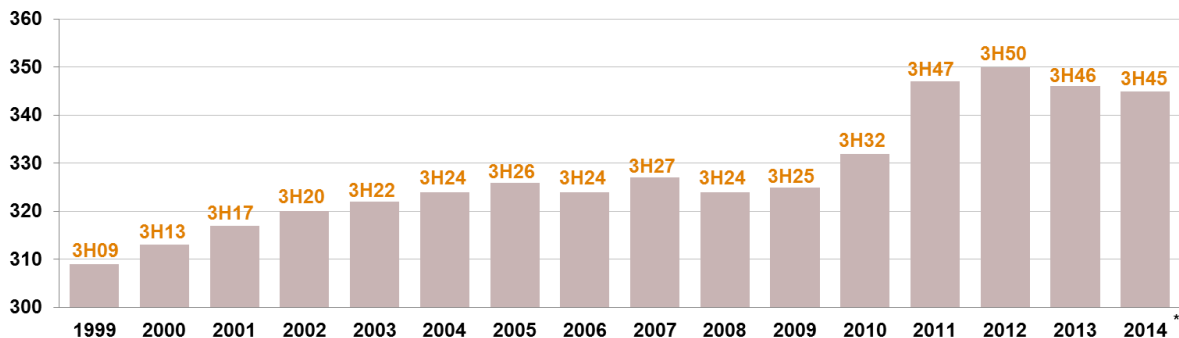
Dans cet univers en pleine mutation, les groupes historiques de télévision paraissent directement affectés. En 2014, pour la première fois depuis 15 ans, la durée d'écoute moyenne de la télévision a baissé deux fois consécutivement (cf. graphique ci-dessous).

Enfin, un phénomène de convergence des médias accroît la concurrence, notamment pour les acteurs historiques : la presse écrite se déplace sur le champ numérique - parfois pour quitter le papier - et diffuse massivement des vidéos. Cette convergence amène une certaine « confusion des médias ». Dernier exemple en date, le groupe Américain Vice Media, issu de la presse écrite, a annoncé il y a quelques semaines le lancement au Canada de sa première chaîne de télévision. A cette occasion, son PDG Shane Smith a expliqué que selon lui « la sainte trinité : mobile, internet et télévision » constitue « le futur des médias » (cf annexe 8.2 Dépêche AFP : Vice Media pour voir la dépêche complète).

Télévision - Durée d'écoute en France - 1999 à 2014*

Durée moyenne par jour en minutes

Durée d'écoute quotidienne
moyenne (en minutes)



* Quatre premiers mois de l'année

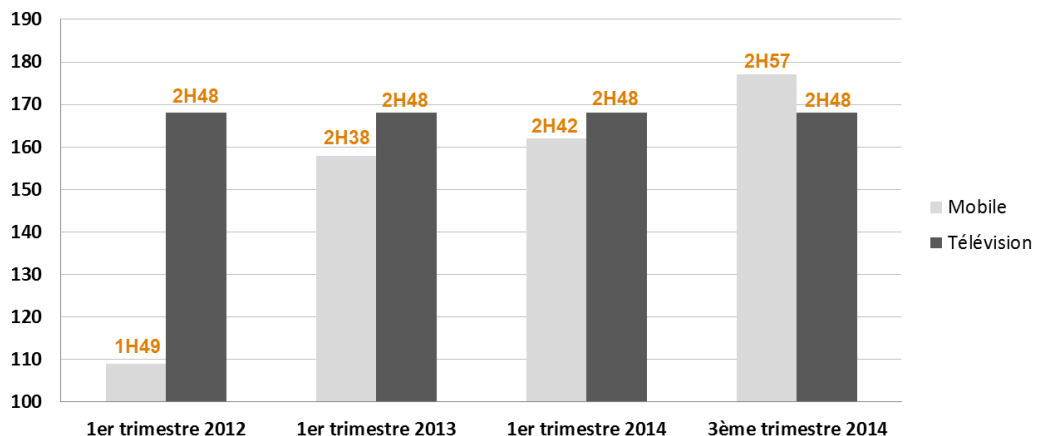
Source : Médiamétrie, Vivaki

L'évolution des usages de l'information

Le numérique irrigue désormais l'ensemble des programmes d'information et des stratégies éditoriales. Le temps moyen passé sur smartphones et tablettes dépasse pour la première fois celui passé devant la télévision aux Etats-Unis. Une offre pléthorique et mondiale est d'ores et déjà disponible sur de multiples supports, permettant au public de devenir l'éditeur de sa consommation d'information.

Temps d'usage moyen
par jour (en minutes)

Temps moyen passé devant la télévision et sur mobile En minutes par jour (Etats-Unis)



Source : US Bureau of Labor Statistics 2014

Ce changement profond et durable dans les habitudes de consommation de l'information nous oblige à nous interroger notamment sur :

- Les motivations du public en matière d'information et leur façon d'évoluer
- L'évolution des motivations du public en matière d'information
- L'association entre les offres TV et les offres numérique de façon complémentaire

Face à ces mêmes défis éditoriaux, la plupart des groupes audiovisuels publics ont mis en œuvre un processus d'adaptation de leurs rédactions. Pour gagner en efficacité, répondre aux défis du numérique et aux restrictions budgétaires, ces groupes (RTBF, TSR, BBC, Radio Canada...) proches de nous en termes de valeurs, se sont mis en mouvement vers une intégration des équipes rédactionnelles et techniques. Ces évolutions d'organisation sont basées sur deux points-clés :

- Des logiques éditoriales connues de tous les acteurs de la chaîne de fabrication de l'information avec des modes de fonctionnement fondés sur le partage d'information
- Des organisations qui s'appuient sur l'intégration, à savoir :
 - Le rapprochement des journalistes selon leurs spécialités et non plus selon les chaînes et/ ou les supports
 - La mise en commun de toutes les ressources et des moyens au service d'objectifs clairement définis

1.1.2. Contexte interne

Face aux évolutions rapides de son environnement, France Télévisions a déjà réagi :

- Sur le plan éditorial, la création de Francetv Info a permis de positionner France Télévisions comme un acteur majeur de l'information sur le Web (cf. graphique ci-dessous) et de leader sur les télévisions connectées
- Sur le plan des moyens, un important effort de modernisation a permis de créer un environnement technique commun entre les trois rédactions nationales, jusqu'à la mise en œuvre d'un centre d'acquisition d'images commun (le PC Info), opérationnel depuis le mois d'avril 2014
- Les tournages communs se sont développés entre les deux rédactions France 2 et France 3, même s'ils restent à un niveau modeste

Evolution de la fréquentation de Francetv Info



D'importantes réformes de l'organisation ont également vu le jour afin d'unir les ressources du Groupe :

- Depuis janvier 2010, le regroupement de l'ensemble des services supports et des directions de l'entreprise dont une direction commune de l'information
- Depuis avril 2014, la mise en commun des systèmes de fabrication de l'information (I.fab)

Le projet Info 2015 s'inscrit dans le mouvement de ces grands chantiers.

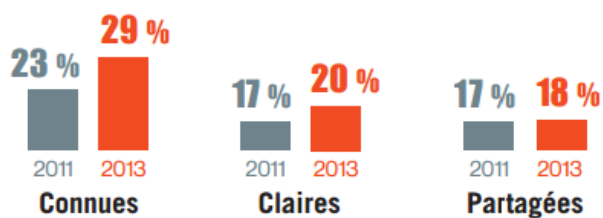
Malgré ces évolutions importantes, les rédactions de France 2, France 3 et la rédaction des médias numériques (Francetv Info, Culturebox, Géopolis) fonctionnent encore « en silo », notamment en matière éditoriale.

Lorsque les collaborateurs sont interrogés sur les principaux enjeux, dans les années à venir, pour renforcer la cohésion au sein de France Télévisions, c'est le règlement des dysfonctionnements internes qui est la première réponse (52%)¹, comme en 2011.

Dans le même esprit, les règles de fonctionnement internes au Groupe semblent encore insuffisamment connues, claires et partagées¹ :

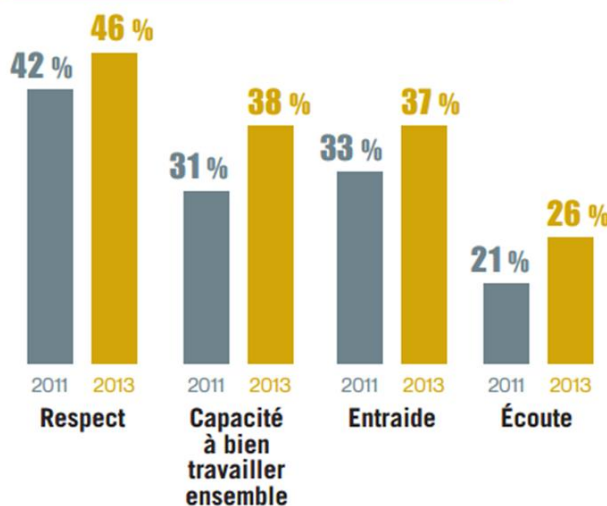
¹ Source : Baromètre social 2013

> Perception des règles de fonctionnement interne

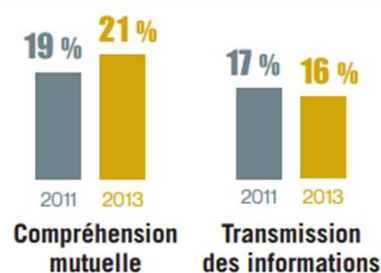


Il résulte de cette situation que la qualité des relations internes reste insatisfaisante pour une majorité des participants au Baromètre Social 2013 :

> Qualités des relations internes



> Les dimensions les plus critiques



Il convient de constater qu'entre les rédactions, issues de cultures et d'histoires différentes, existe un déficit de confiance et de reconnaissance mutuelles affectant leur collaboration.

Face à ces défis, le Groupe France Télévisions bénéficie aussi d'atouts majeurs, qui sont l'émergence d'une culture commune et le fort sentiment d'appartenance de la part de ses collaborateurs¹:

- 79% des collaborateurs se disent fiers d'appartenir au Groupe France Télévisions. C'est 2 à 8 points de plus que dans les autres entreprises françaises¹
- 44% des collaborateurs estiment qu'il existe une culture commune au sein de France Télévisions¹
- Chez les journalistes, cette culture commune se construit autour de l'attachement à leur métier (74% d'entre eux se disent attachés à leur métier) et de deux valeurs fortement partagées : l'utilité publique (67%) et la crédibilité (64%)¹

¹ Sources : Baromètre social France Télévisions 2013 & IFOP 2013 et BVA/BPI

Tout ceci pose la question du modèle de France Télévisions en matière de conception éditoriale et de production de l'information. La seule juxtaposition des rédactions TV et numérique paraît clairement insuffisante. C'est bien un nouveau modèle qui doit être inventé.

1.2. La stratégie de la Direction de l'Information Nationale de France Télévisions face à ce contexte

Dans des contextes externe et interne en profonde et rapide évolution, France Télévisions se doit de consolider et renforcer son identité éditoriale et d'élargir son offre d'information nationale afin de pouvoir continuer à remplir sa mission de service public : proposer à tous, sur tous les supports, une information indépendante où sont garantis la diversité et le pluralisme.

1.2.1. Ambition éditoriale de l'Information Nationale de France Télévisions

Si l'entreprise unique s'est accompagnée d'un certain nombre de rapprochements de moyens qui commencent à fournir les preuves de leur pertinence et de leur performance, peu de choses ont vraiment changé en termes de pilotage éditorial des offres d'information des chaînes et de la rédaction numérique.

A l'issue des travaux préparatoires du projet Info 2015, il est apparu indispensable de passer d'une logique de rédactions par chaîne à une logique de rédaction au service des éditions et des supports, autrement dit de passer d'une logique d'organisation en silos telle qu'elle existe à une logique d'organisation coordonnée.

La mise en œuvre de ce nouveau paradigme – tant éditorial qu'organisationnel - ne peut se concevoir sans envisager une profonde reconfiguration structurelle qui réponde aux enjeux suivants :

- Construire des passerelles éditoriales sur toutes les antennes et tous les supports dans une perspective de cohérence et de complémentarité de l'information
- Optimiser les modes de traitement de l'information et faire de l'innovation un des moteurs du changement
- Donner à tous les collaborateurs un horizon fédérateur avec des ambitions affichées et partagées

Ces points constituent la condition d'un fonctionnement encore plus performant et aussi d'une plus grande créativité notamment dans les initiatives éditoriales. Performance et créativité seront favorisées par la création d'une rédaction intégrée, la rédaction nationale de France Télévisions, à la fois agile et structurée, créative et cohérente, assurant une mission de continuité et de complémentarité de l'information nationale sur France Télévisions. Cette nouvelle rédaction, issue du rapprochement des compétences de la rédaction de France 2, de la rédaction nationale de

France 3 et de la rédaction nationale des médias numériques, serait rassemblée autour de ressources communes et d'objectifs éditoriaux partagés :

- Incarner la stratégie d'information nationale de l'entreprise unique
- Constituer une valeur d'identité et de promesse éditoriale
- Indiquer une ligne directrice pour le développement des nouvelles offres
- Renforcer les identités des éditions diffusées sur différents canaux
- Fédérer tous les personnels, conforter le sentiment d'appartenance et la fierté de construire autour d'un même projet

Le projet Info 2015 aurait également comme bénéfice majeur d'orienter de manière nouvelle les principes d'organisation et les règles de fonctionnement de la rédaction de France Télévisions. Cette nouvelle configuration de la rédaction, bâtie autour des identités éditoriales, serait régie par des règles claires et appropriables par tous, permettant la stabilité, la pérennité et le développement des offres d'information nationales du service public de télévision.

Enfin, ce projet devrait permettre de resserrer le lien de confiance qui unit France Télévisions à son public – téléspectateurs, internautes, mobinautes – non seulement grâce au travail de clarification de nos offres, mais aussi par l'élaboration et la diffusion d'une Charte de l'Information France Télévisions (*cf. 8.3 Annexe Projet de Charte de l'information*) qui engagerait l'entreprise.

1.2.2. Intégration numérique dans le cadre du projet Info 2015

Au centre du projet Info 2015 se trouve l'évolution des modes de fonctionnement des rédactions vers plus d'intégration avec les médias numériques. Le projet répond, en cela, à l'évolution rapide des usages de l'information (*cf. ci-dessus*).

Dans ce cadre, il apparaît important de rappeler l'apport des médias numériques à la production éditoriale de France Télévisions. Il s'articule autour de 5 points majeurs :

La temporalité

L'existence d'une offre d'information en continu depuis 2011 est inédite pour le service public de l'audiovisuel. Elle constitue une rupture avec la notion de rendez-vous par éditions. Ce fonctionnement d'un flux d'informations sans cesse renouvelé, change le rapport à l'événement et donc à la publication des éléments écrits, photos ou vidéos. A tout moment, la production de chacun peut faire la une du site. Cette mise en avant du travail des journalistes constitue un changement de très grande importance. En toute logique, la plus grande fluidité dans la circulation de l'information devient donc indispensable.

La conversation

Sur le web, l'information est partagée, critiquée, et le journaliste ne s'exprime plus du haut vers le bas, mais à parité. Les sites encouragent cette conversation dont les réseaux sociaux sont, chaque jour davantage, le vecteur triomphant. La qualité de cet échange est capitale pour lutter contre la perte vertigineuse de confiance du public. Pouvoir ainsi s'adresser aux présentateurs, aux

chroniqueurs judiciaire, économique, politique... de même qu'à tous les autres « visages » de l'antenne peut contribuer à retrouver la proximité citoyenne aujourd'hui mise à mal. Cela suppose d'en faire un axe véritable d'exigence journalistique. De même dans cette conversation, l'internaute peut être amené à raconter son expérience à l'occasion d'un événement du jour. Ces témoignages peuvent être de la plus haute importance dans le cours d'un Journal Télévisé. Aussi « appeler à témoigner » se conçoit comme une chose dont on prend soin, pas comme une brève parmi tant d'autres.

L'agrégation

Francetv Info est, en matière d'information, la seule fenêtre qui donne à (re)lire, (ré)écouter, (re)voir, la production éditoriale de notre groupe. Cette agrégation agencée du travail de tous les journalistes est une originalité absolue. Son exposition ou sa réexposition prouve à toutes et tous qu'il y a une vie éditoriale après l'antenne pour ce que l'on produit.

De plus, le numérique permet un traitement individualisé de toutes les vidéos diffusées par France Télévisions. Le fait de pouvoir « retrouver » ces éléments pour ce qu'ils sont, leur confère une valeur inédite. Que montrent-ils ? Quels sont les mots du commentaire ? Où est l'information ? Cet isolement de l'élément on le voit, produit sa contrepartie. La légèreté est bannie, a fortiori l'imprécision, sans parler bien sûr de l'erreur, qui à présent n'ont rigoureusement plus droit de cité sous peine de déclencher la tempête d'un jugement instantané par internet.

L'innovation

Sur le fond comme sur la forme l'innovation des angles, de l'approche, du ton, constitue l'un des apports a priori discret de Francetv Info mais en même temps décisif. La jeunesse si recherchée par les écrans de France Télévisions réside dans ces aspects concrets du traitement moderne des « nouvelles ». Outre l'originalité des idées de mise en forme, il y a des domaines entièrement nouveaux qui s'ouvrent à l'activité rédactionnelle. Le data journalisme, le fact checking changent déjà le questionnement de l'information. Ils métamorphosent aussi le terrain de l'enquête. Le rapport à la vérité qu'ils mettent en place est aux avant-postes de la curiosité contemporaine.

La qualité

Aux antipodes des idées reçues, le web est un accélérateur de qualité. Il suppose dans sa mise en œuvre une grande rigueur : rien d'étonnant à cela, c'est le numérique lui-même qui l'exige. On ne badine pas avec un back office, tout y est formalisé.

Le « sourcing » est une autre exigence du web (quand on le pratique de façon sérieuse). Le fait de tracer ainsi une information, rencontre l'une des autres grandes exigences du public actuel.

Enfin, le web pourrait permettre aux journalistes de l'antenne de redécouvrir le mot, la photo et la force d'un document vidéo pris sur le vif. L'artisanat en pleine période industrielle de l'information, c'est plus que prometteur, c'est fait ! Et cela ramène le reporter à sa mission première.

1.2.3. Stratégie éditoriale de l'Information Nationale de France Télévisions

Le concept de rédaction unique pour toutes les éditions sur tous les supports constitue l'objet organisationnel d'Info 2015 mais cet objet est avant tout au service d'une finalité : une nouvelle stratégie éditoriale de l'entreprise unique France Télévisions.

Il ne s'agit pas d'un simple regroupement mais d'un projet commun, avec pour objectif final une nouvelle entité rédactionnelle mettant tous ses moyens, ses expertises et ses talents au service de toutes les éditions nationales de l'entreprise à travers tous les canaux de diffusion. Devrait se substituer aux rédactions actuelles une nouvelle organisation au service d'une stratégie éditoriale commune de l'information nationale de France Télévisions. Cette stratégie, résumée par : « A tout moment, partout, sur tous les écrans, toute l'information France Télévisions », peut se décliner ainsi :

- **Faire du service public, l'information audiovisuelle de référence sur l'ensemble des canaux** de diffusion actuels et à venir (antennes, web, mobile, TV connectée, etc.) :
 - s'imposer par rapport à la concurrence, chercher à conforter, fidéliser, développer, élargir ses publics ;
 - développer rapidement de nouvelles offres en s'adaptant et anticipant les nouveaux usages avec un parti pris de différenciation (entre elles et par rapport à la concurrence) ;
 - conquérir de nouveaux publics pour rajeunir globalement l'audience de France Télévisions.

Le projet de création d'une chaîne d'information numérique s'inscrit dans ces objectifs.

- **Renforcer le lien de confiance avec les Français** et replacer le principe de service public au centre de la stratégie éditoriale de France Télévisions. Le projet de Charte de l'information de France Télévisions évoquée plus haut explicite les valeurs de l'information du service public comme référentiel majeur de la stratégie éditoriale, et affirme l'engagement à rendre des comptes et organiser la transparence sur la mise en œuvre de ces valeurs, tant vis-à-vis des collaborateurs de France Télévisions que du public
- **Conforter, affirmer et gérer l'identité propre de chaque édition et de chaque offre éditoriale** dans une stratégie de complémentarité tout au long de la journée et de la semaine, avec pour chaque offre éditoriale un cahier des charges spécifique qui servirait de référentiel à l'ensemble des acteurs concernés
- **Proposer une continuité de l'offre d'information nationale** circulant sur les différents canaux dans la journée et dans la semaine, notamment par un développement de l'offre numérique
 - Décider d'un acte majeur consistant à faire du flux numérique d'information, la colonne vertébrale de la rédaction de France Télévisions, au sens où Francetv Info assure la continuité de l'offre
 - Renforcer cette continuité par la création d'une chaîne d'information numérique
 - Développer conjointement une famille de produits éditoriaux fortement concurrentiels affichant la spécificité du service public, des offres plus diversifiées répondant à tous les usages, avec leurs marqueurs spécifiques

La nouvelle organisation structurelle et fonctionnelle de la rédaction proposée par Info 2015 a donc pour objectif majeur de mettre en œuvre la stratégie éditoriale de France Télévisions, avec comme gains attendus :

- Faire de la « force de frappe » journalistique et technique exceptionnelle de France Télévisions, le levier de nos ambitions éditoriales, une promesse de forte valeur ajoutée
- Inventer sans cesse des écritures audiovisuelles et numériques et augmenter la capacité à produire des produits différenciants, innovants, qualitatifs grâce à la mutualisation des ressources produisant l'information pour toutes les offres
- Participer à une meilleure allocation des ressources de structures au bénéfice du développement de nouvelles offres

Ce projet de rédaction intégrée a aussi comme ambition de générer, pour l'ensemble des personnels concernés, de meilleures conditions d'exercice et de progression de leurs compétences et expertises au service de cette stratégie. Elle devrait :

- Donner du sens et un horizon motivant à l'activité de chaque collaborateur dans le nouveau mode d'organisation de la rédaction commune en fédérant autour d'une stratégie éditoriale forte et partagée et en développant l'envie de s'investir dans un projet professionnel commun
- Faire en sorte que tout le monde trouve sa place, identifier de nouvelles compétences et utiliser les savoir-faire pour ouvrir des perspectives individuelles de progression
- Lancer les bases d'une refondation des règles de vie collective au sein de la rédaction commune qui ne soient ni celles de France 2 ni celles de France 3, ni celles des médias numériques

1.3. Les limites de l'organisation actuelle de France Télévisions dans ce contexte

Pour répondre à cette ambition éditoriale et déployer sa stratégie éditoriale, l'organisation actuelle de l'Information Nationale de France Télévisions présente des limites importantes.

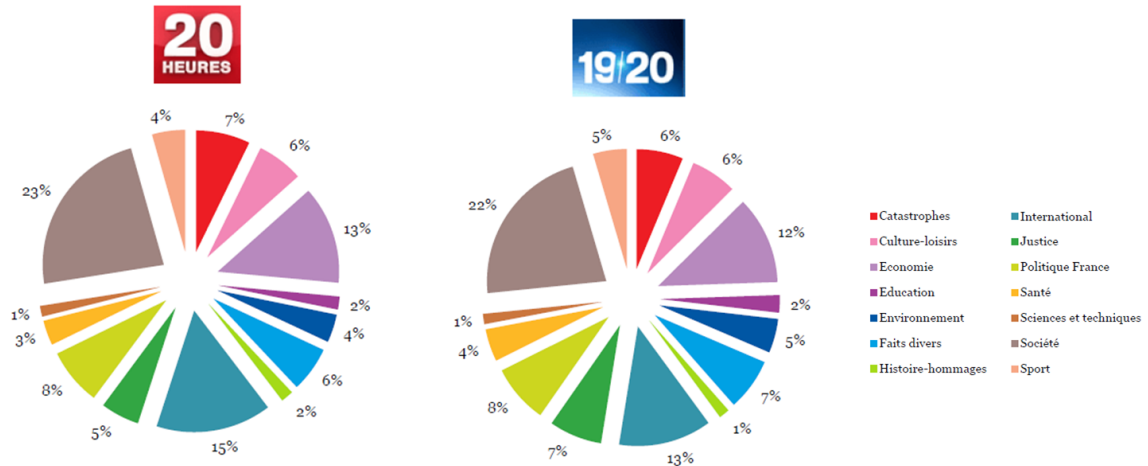
Ces limites sont également très largement perçues par les collaborateurs du Groupe.

L'organisation compartimentée des rédactions, héritée de l'histoire, entraîne des dysfonctionnements de 3 types :

1. Des redondances éditoriales entre les éditions d'une même tranche horaire, voire au sein d'une même chaîne. L'idée selon laquelle le pluralisme et la différenciation seraient mieux garantis par des rédactions différentes et cloisonnées semble atteindre ses limites. Face à la diversification des sources d'information, les offres éditoriales actuelles sont peu complémentaires, voire concurrentielles, peu lisibles et peu différenciées, particulièrement lors des rendez-vous stratégiques de la mi-journée et du début de soirée

Différences thématiques (en nombre de séquences) - 2013

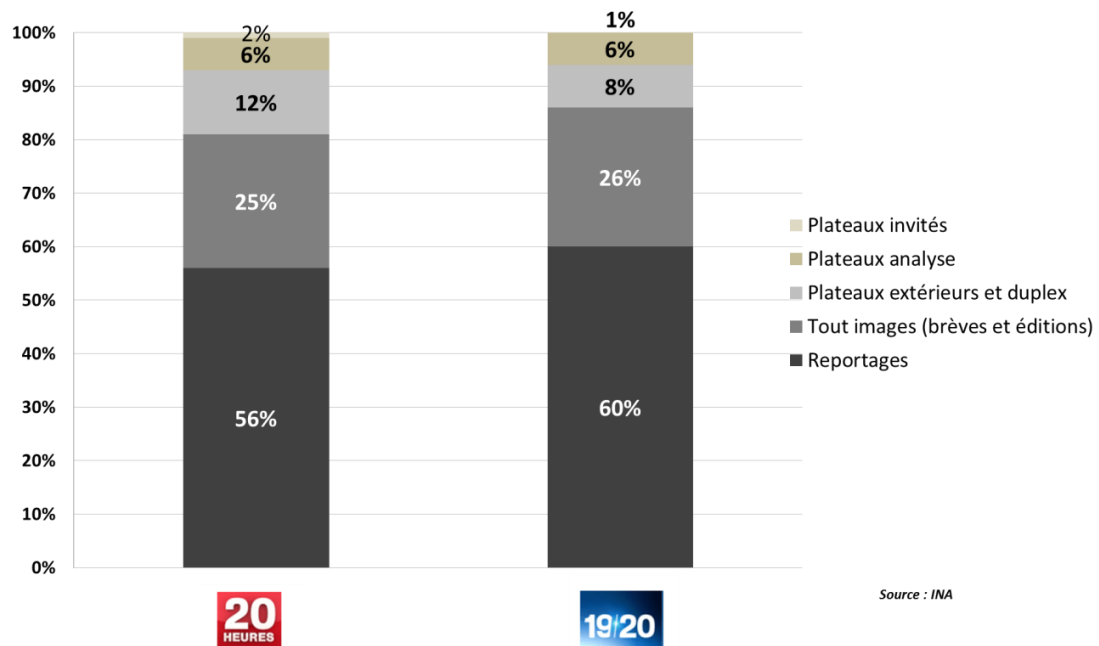
Part de chaque thématique dans l'offre globale



Source : INA

Différences thématiques (en type de traitement) – 2013

Part des séquences en plateau/duplex/brève et reportages dans chaque offre



Source : INA

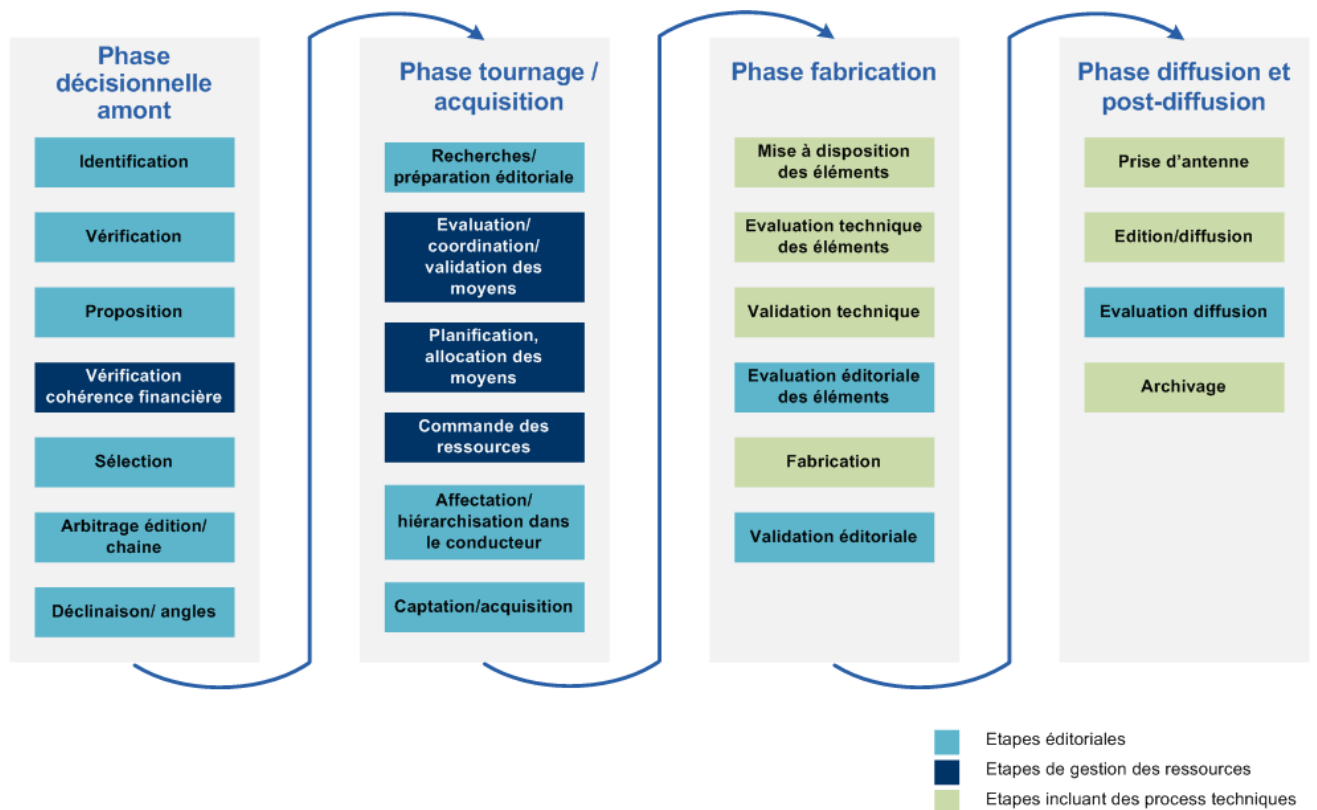
2. L'isolement des éditions d'information numérique qui freine à la fois le développement de Francetv Info (le site d'information de France Télévisions publie aujourd'hui moins de vidéos que lefigaro.fr) et le développement de nouveaux modes de traitement de l'information dans les éditions antennes

3. Sur le plan de la mobilisation des ressources, un manque de coordination qui entraîne le travail dans l'urgence, des dysfonctionnements et des tensions au quotidien, de la « concurrence interne » et des lourdeurs procédurales, auxquels s'ajoutent un affaiblissement des moyens disponibles et un amoindrissement des possibilités de développement

2. L'état des lieux sur le périmètre d'Info 2015

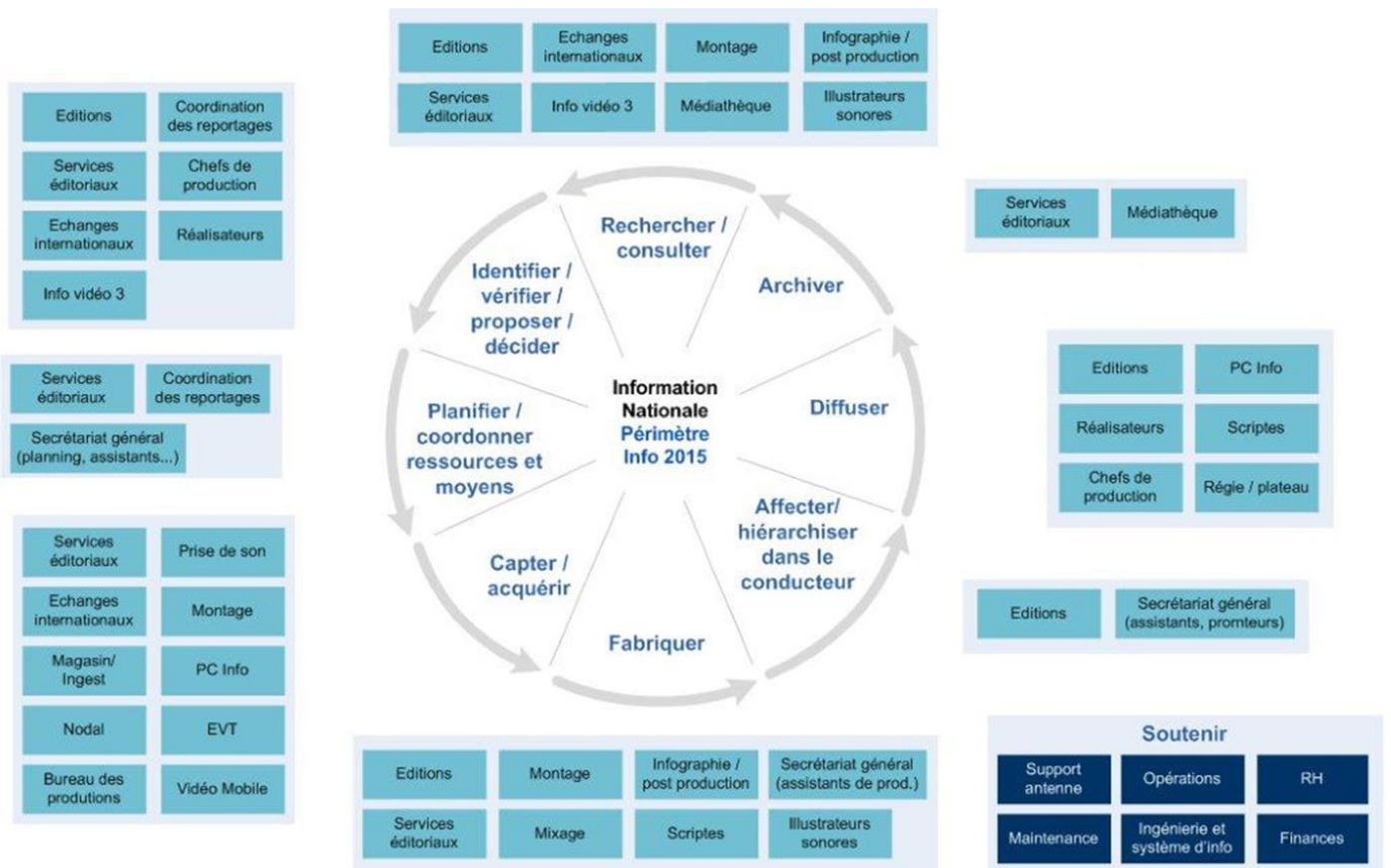
2.1. Activités

L'Information Nationale de France Télévisions couvre l'ensemble des activités de production et de fabrication de l'information nationale depuis l'identification de l'information jusqu'à sa diffusion sur ses différents médias (TV et numériques) et son archivage :



Source : Info 2015

Au total, ce sont 8 grandes activités qui sont réalisées par les rédactions TV et numériques avec le concours des moyens et des autres directions de l'Entreprise :

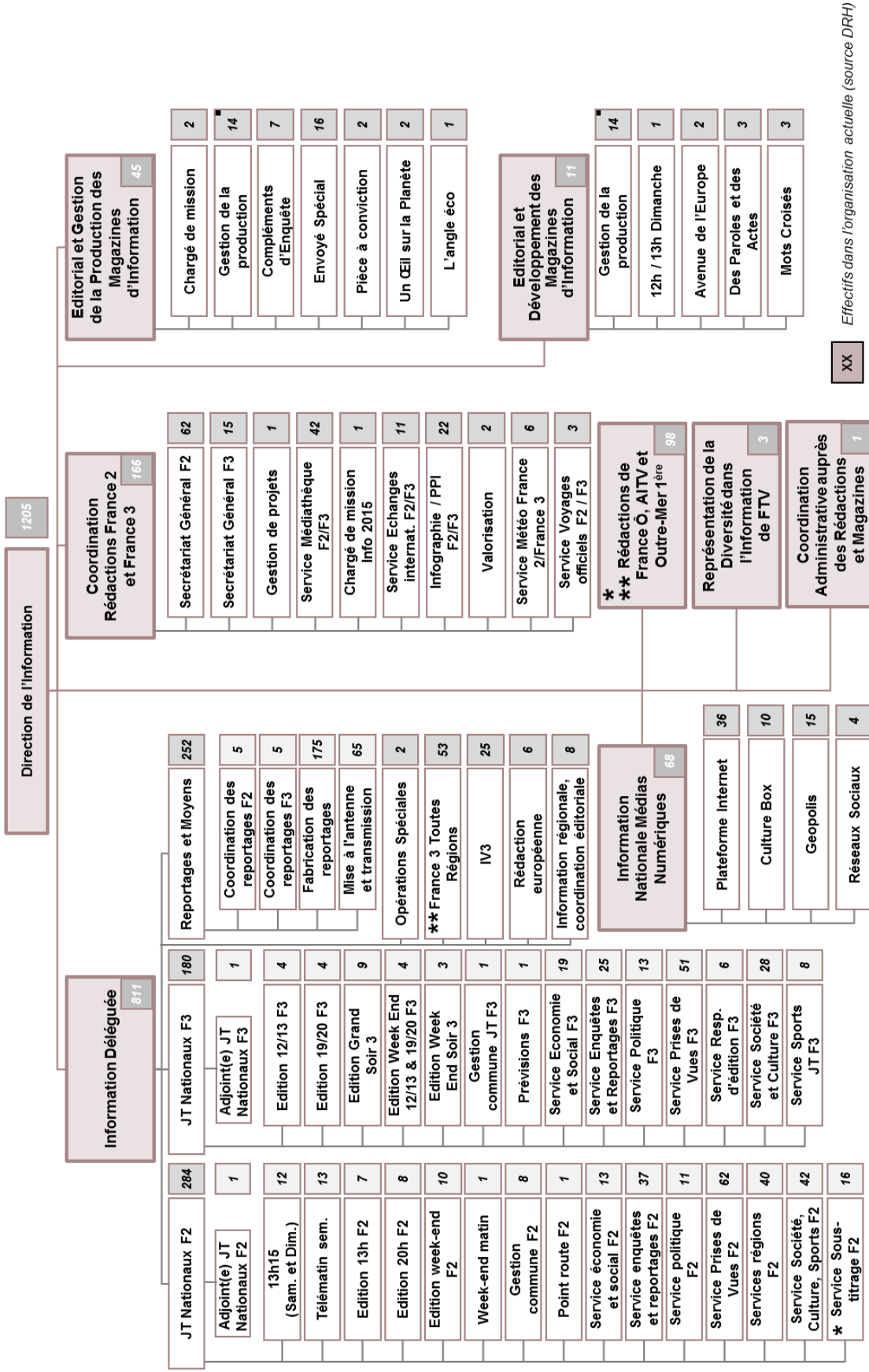


Source : Info 2015

2.2. Effectifs

La Direction de l'Information de France Télévisions compte actuellement un peu plus de 1200 collaborateurs répartis comme suit dans l'organisation actuelle :

Effectifs actuels de l'Information Nationale



Soit au total 1205 collaborateurs de la Direction de l'Information

Sous-réserve de la mise en œuvre des modifications issues des informations-consultations en cours :
 * AITV et service sous-tirage
 ** Rédactions de France Ô, des Outre-mer 1^{ère} et F3 toutes régions
 ■ Collaborateurs rattachés à la fois aux directions « Editorial et gestion de la production des magazines d'information » et « Editorial et développement des magazines d'information », comptabilisés dans la direction « Editorial et développement des magazines d'information »

2.3. Temps de travail

Le Projet Info 2015 est indépendant de l'accord sur le temps de travail du 28 Mai 2013 actuellement en cours de déploiement. Il n'aura, en lui-même, pas d'impact sur le temps de travail.

3. Le projet Info 2015

Depuis la première annonce faite par le président de France Télévisions en septembre 2012, il a été précisé que le projet Info 2015 est un projet avant tout éditorial, mettant la réorganisation de l'ensemble des rédactions concernées au service de cette ambition. Il s'agit de construire l'avenir, par une clarification et un développement de l'offre d'information, afin que France Télévisions reste un acteur de référence.

Du temps a été consacré à l'étude des enjeux et pratiques de nos confrères européens, notamment aux travers de l'UER¹. De ces études, il ressort que les groupes audiovisuels européens, publics comme privés, se posent les mêmes questions que nous, que chacun y apporte ses réponses et met au point son propre modèle.

C'est le but du projet Info 2015 : construire notre propre modèle éditorial et notre propre modèle de rédaction associé.

3.1. Présentation du projet Info 2015

La genèse du projet

En 1969, le Premier Ministre Jacques Chaban-Delmas créait la « seconde chaîne couleur » afin d'introduire de la concurrence éditoriale dans un monde télévisuel français limité à une chaîne.

En 1974, avec l'éclatement de l'ORTF, cette concurrence va s'organiser autour de trois télévisions publiques, concurrence encore exacerbée avec la création progressive d'une rédaction nationale à FR3 autour de SOIR 3, puis du 19/20 dans les années 1980.

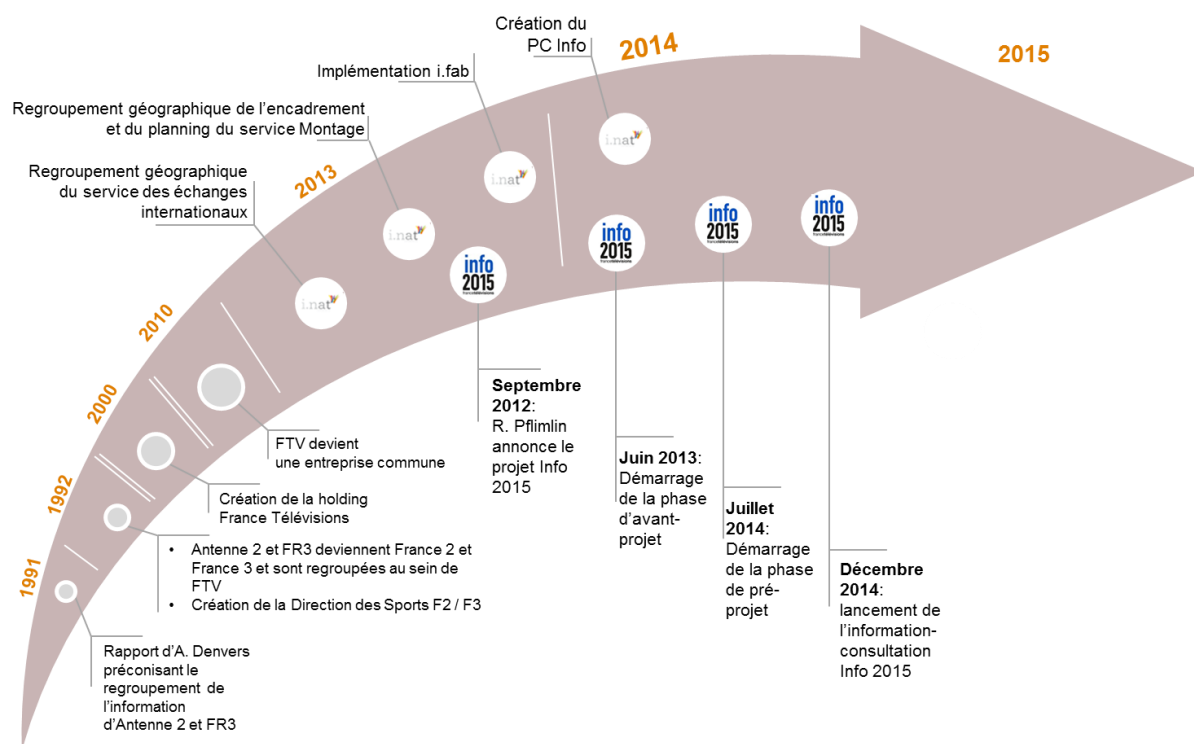
En 1991, Hervé Bourges est nommé à la tête d'Antenne 2 et de FR3, afin d'unir les forces du service public face à un secteur privé qui devient puissant. Il va demander à Alain Denvers un rapport sur l'information.

Ce rapport, remis en novembre 1991 intitulé « Télévision publique, l'information au singulier pluriel », en appelle à Arthur Rimbaud (« Il faut être absolument moderne »), et signale déjà que « partout en Europe, la tendance est au regroupement et à la rationalisation des moyens d'information des chaînes publiques », proposant une « reconquête » éditoriale. Ces quelques

¹ Union Européenne de Radio-télévision

prémises d'un rapprochement rédactionnel, par delà les chaînes, débouchera sur la création d'une direction commune des sports.

Depuis, plusieurs groupes de réflexions et chantiers autour d'un rapprochement rédactionnel ont été initiés sans jamais aboutir à une mise en œuvre.



A la suite de la création, en Janvier 2010, d'une Direction de l'Information couvrant l'information nationale de France 2, France 3 et la rédaction des médias numériques, Info 2015 propose un projet de développement éditorial qui répond à une ambition : renforcer la place de France Télévisions, sur tous ses canaux de diffusion, comme référence en matière d'information.

Cette ambition s'appuie sur les valeurs du service public avec la proposition de création d'une nouvelle entité rédactionnelle mettant tous ses moyens, ses expertises et ses talents au service de toutes les éditions nationales de l'entreprise à travers tous les canaux de diffusion.

Au-delà de ces objectifs éditoriaux, ce projet permettrait de créer plus de coopération entre les équipes des collaborateurs de l'information, de contribuer au développement/ épanouissement de chacun d'entre eux.

De sa conception à sa présentation pour information-consultation, le projet Info 2015 peut se résumer en deux phases :

- Une phase avant-projet (Septembre 2012 à Juin 2014) qui se décompose en deux temps :
 - Initiation de la réflexion, conception de la méthodologie et installation de l'équipe Info 2015 (septembre 2012 à février 2013)

- Définition des grands principes de la stratégie éditoriale et structuration du projet Info 2015, projet de création d'une nouvelle rédaction nationale (mars 2013 à Juin 2014)
- Une phase pré-projet (Juillet 2014 à Décembre 2014) ayant visé à réaliser un état des lieux de l'activité des collaborateurs, finaliser les grands principes de la stratégie éditoriale, concevoir la proposition d'organisation de la future rédaction unique

3.2. Travaux menés durant la phase d'avant-projet de septembre 2012 à juin 2014

Compte tenu des enjeux et de la diversité des acteurs impliqués dans la perspective Info 2015, il a été choisi d'élaborer un avant-projet préalablement à tout développement du projet lui-même.

Les objectifs de cette phase étaient les suivants :

- Identifier les différents volets qui constitueraient, le projet en termes de thématiques, de problématiques, d'enjeux, d'acteurs concernés, de scénarios de préconisations, d'analyse des risques, etc.
- Mettre en œuvre une démarche contributive permettant :
 - D'organiser une réflexion avec certains collaborateurs et managers concernés des trois rédactions sur différents volets du projet. Ces travaux ont permis d'initier un rapprochement souvent inédit entre des collaborateurs de France 2, de France 3 et du numérique, qui évoluaient jusqu'alors dans des « mondes parallèles »
 - De proposer des premières préconisations et orientations servant de cadre au futur projet
 - D'informer progressivement l'ensemble des collaborateurs de ces trois rédactions de l'avancement de la démarche
 - De sensibiliser et d'impliquer toutes les directions (Finance, DDSQVT, IMG, Fabrication et technologie, etc.) et domaines de l'entreprise dans un projet stratégique, structurant pour l'avenir de France Télévisions

Pour mener cette première étape à terme, une équipe projet Info 2015 a été constituée. Composée de représentants de la Direction de l'Information Nationale, de la DOAP et de la DRH, elle a coordonné l'ensemble de l'avant-projet. C'est dans ce cadre qu'un premier Comité de pilotage a réuni des journalistes et des personnels techniques et administratifs, cadres et non cadres, de la rédaction de France 2, de la rédaction nationale de France 3 ainsi que de la rédaction des médias numériques (à noter que la Société Des Journalistes de la rédaction de France 2 avait acceptée de participer aux travaux sans les cautionner, et était donc représentée). Ce comité de pilotage avait pour missions de partager et de réfléchir sur un certain nombre de questions afin d'émettre des préconisations qui devaient être ensuite étudiées par un comité le comité de direction de l'Information.

Cette démarche a donné lieu à la mise en place de 7 groupes thématiques :

- Identité des offres
- Parcours d'une information et son enrichissement I (éditorial)
- Parcours d'une information et son enrichissement II (processus)
- Créer une marque et une image
- Manager les Hommes dans une rédaction commune
- Études : Quel(s) public(s) quelle(s) attente(s)
- Statut de l'image

Ces groupes de travail (composés de plusieurs dizaines de personnes) se sont réunis régulièrement d'avril à novembre 2013, date à laquelle ils ont livré le résultat de leurs réflexions à la Direction de l'Information Nationale.

Le comité de direction a ensuite étudié les travaux du comité de pilotage Info 2015 et s'est penché sous forme de groupes spécifiques sur :

- La stratégie éditoriale et ses conséquences : charte de l'info, cahiers des charges des éditions, etc.
- L'organisation des différentes entités et les modes de travail
- L'environnement de travail et la problématique de l'immobilier associant également la DDSQVT, IMG, etc.
- La communication

L'ensemble a été examiné par la Présidence de France Télévisions, qui a validé l'avant-projet et demandé qu'il fasse l'objet d'un travail d'approfondissement, pour être présenté aux instances représentatives du personnel compétentes et concernées par le projet.

Tout au long de l'avant-projet, différentes actions ont été menées de façon participative afin d'informer les personnes intéressées sur l'avancement de l'avant-projet et donner lieu à des questions /propositions :

Actions	Collaborateurs/ Représentants	Date / Période
Information aux instances : CCE	Représentants du CCE	Sept. 2012
Séminaires de la direction de l'information	Collaborateurs des rédactions France 2 et France 3	Sept. / Oct. 2012
Information aux instances : CE	Représentants du CE	Nov. 2012
Réunions de sensibilisation dans les services	Collaborateurs des rédactions France 2, France 3 et des médias numériques	Déc. 2012 / Janv. 2013 Déc. 2013 / Janv. 2014
Réunion des managers de l'information	Encadrants des 3 rédactions	Juin 2013 Juin 2014
Message de T. Thuillier et J. Cathala	Collaborateurs des 3 rédactions	Juin 2013
Lettre Repères	Ensemble des managers de France Télévisions	Juin 2013
Création du site Info 2015 sur l'intranet monespace	Ensemble des collaborateurs de France Télévisions	Juin 2013
Actualités publiées dans la newsletter de France Télévisions	Ensemble des collaborateurs de France Télévisions	Juin, Oct. et Nov. 2013
Information aux instances : CCE	Représentants du CCE	Oct. 2013
Lancement du forum de discussion sur le site intranet	Ensemble des collaborateurs de France Télévisions	Nov. 2013
Affichage dynamique Sites parisiens	Collaborateurs des sites parisiens	Nov. / Déc. 2013
Actualités publiées sur le site (11 publications)	Ensemble des collaborateurs de France Télévisions	Juin 2013 / Oct. 2014
Séminaires Info 2015	Collaborateurs des 3 rédactions	Juin 2014
Mails ciblés	Collaborateurs des 3 rédactions	Juin & Nov. 2013 Juin 2014

3.3. Travaux menés lors de la phase de pré-projet de juillet à décembre 2014

Après la phase d'avant-projet, la phase de pré-projet s'est déroulée entre les mois de juillet et décembre 2014.

Les objectifs de cette phase étaient les suivants :

- Poursuivre la réflexion et les premiers travaux sur les cahiers des charges éditoriaux (*cf.4.1.2 Les Cahiers des charges éditoriaux*) avec les responsables de chaque édition (pré-requis au travail d'organisation)
- Analyser de manière approfondie les organisations actuelles de l'Information Nationale de France Télévisions afin de concevoir des préconisations d'organisations qui répondent à la stratégie éditoriale
- Préciser le contenu des préconisations en matière d'organisation de l'Information Nationale de France Télévisions
- Poursuivre la réflexion en matière d'immobilier (qui donnera lieu à une information-consultation ultérieure)
- Définir le plan d'accompagnement des collaborateurs et des managers de l'Information à même de soutenir la mise en œuvre du projet Info 2015
- Estimer les bénéfices et les conséquences du projet auprès des différents domaines et directions de l'entreprise

Les travaux lors de la phase de pré-projet se sont structurés autour de trois grandes dimensions et selon les modalités suivantes :

1. **Le volet éditorial** : chaque équipe d'édition (antennes et numérique) s'est réunie à plusieurs reprises pour concevoir le contenu d'une première version de leur cahier des charges éditorial. Les réflexions de chaque édition se sont, notamment, appuyées sur le contenu du projet de Charte de l'Information préalablement rédigée. Le résultat de ces travaux ont permis d'alimenter les travaux sur l'organisation, notamment sur des possibilités d'équipes dédiées aux éditions ou les modes de fonctionnement entre services et éditions.
2. **Le volet organisation** : des groupes de travail ont permis à des représentants des services, éditions, moyens et supports de l'Information de travailler à la conception de préconisations en matière d'organisation de l'Information Nationale de France Télévisions.
3. **Le volet accompagnement** : plus de 50 collaborateurs ont été rencontrés individuellement pour comprendre leur métier actuel, ce qu'ils considéraient comme positif et les difficultés qu'ils rencontraient. Les résultats de ces entretiens ont nourri les réflexions menées en matière d'organisation et d'accompagnement. En outre, des réunions, séminaires, ateliers de travail ont jalonné le projet afin d'alimenter la réflexion.

Durant la phase de pré-projet, le dispositif de pilotage était le suivant :

- Une équipe projet composée de membres provenant des directions : Direction de l'Information, Direction de l'Organisation et de l'Accompagnement des Projets (DOAP), Direction des Médias Numériques, Direction des Ressources Humaines, Coordination

administrative auprès des rédactions et magazines. Cette équipe a mobilisé les ressources et expertises nécessaires au projet et à l'accompagnement des collaborateurs impliqués, notamment la DDSQVT.

- Un Comité de Pilotage a étudié les préconisations stratégiques proposées par l'équipe projet (Direction de l'Information Nationale, Direction Organisation, Ressources humaines et Projet d'entreprise, Direction des Ressources, Direction Programmes, Antennes et Développements Numériques)

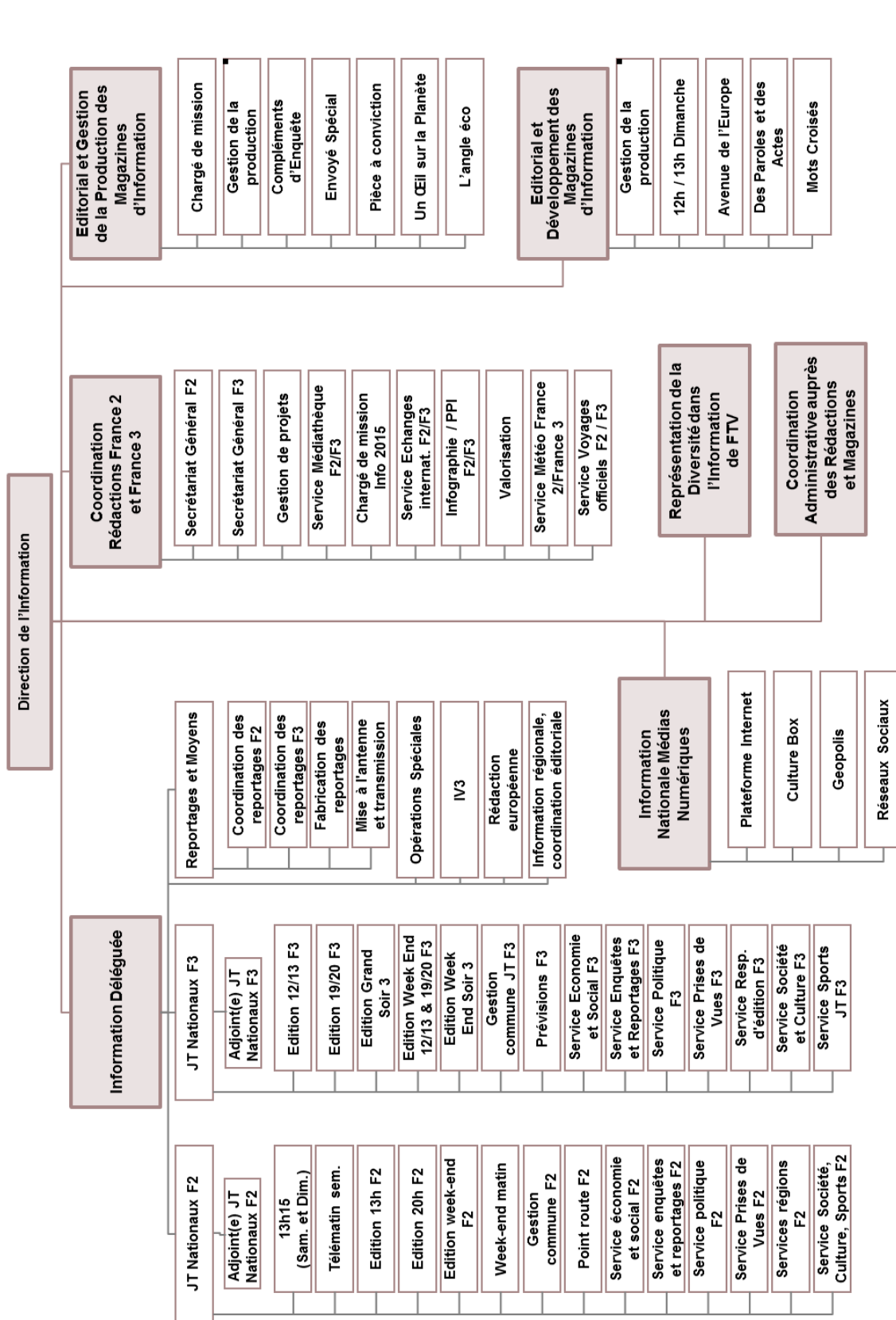
Tout au long du pré-projet, différentes actions ont été menées de façon participative afin d'informer les personnes intéressées sur l'avancement du projet et donner lieu à des questions /propositions :

Actions	Collaborateurs/ représentants	Date / Période
Actualités publiées dans la newsletter de France Télévisions	Ensemble des collaborateurs de France Télévisions	Juill. et Oct. 2014
Affichage dynamique Sites parisiens	Collaborateurs des sites parisiens	Juill. 2014
Actualités publiées sur le site (11 publications)	Ensemble des collaborateurs de France Télévisions	Juin 2013/ Oct. 2014
Information aux instances : CCE	Représentants du CCE	Juin 2014
Mails ciblés	Collaborateurs des 3 rédactions	Sept. 2014
Foire aux questions	Collaborateurs des 3 rédactions	Sept. 2014
Magazine @ntenne	Ensemble des collaborateurs de France Télévisions	Sept. 2014
Information aux instances : CE	Représentants du CE	Sept. 2014
Information aux instances : commission économique du CCE	Représentants du CCE	Sept. 2014
Newsletter Info 2015	Collaborateurs des 3 rédactions	Oct. 2014

3.4. Périmètre du projet

Le projet Info 2015 concerne les rédactions et les directions suivantes de l'Information Nationale de France Télévisions :

Périmètre du projet Info 2015



▪ Collaborateurs rattachés à la fois aux directions « Editorial et gestion de la production des magazines d'information » et « Editorial et développement des magazines d'information »

4. La présentation du contenu d'Info 2015

4.1. Le projet éditorial

Info 2015 répond à une ambition éditoriale : renforcer la place de France Télévisions, sur tous ses canaux de diffusion, comme **référence en matière d'information en s'appuyant sur les valeurs du service public**.

Le projet éditorial doit donc répondre aux éléments de stratégie exprimés plus haut, que l'on peut résumer ainsi : renforcer le lien de confiance avec le public ; conforter l'identité de nos offres, en assurant une complémentarité entre elles; développer nos propositions de contenus d'information ; affirmer la puissance de cette offre d'information nationale France Télévisions.

Ces points et les réponses apportées par le projet Info 2015 sont développés ci-dessous.

4.1.1. L'affirmation des valeurs du service public

Les valeurs du service public doivent être affirmées face à nos téléspectateurs/internautes/mobinautes afin d'orienter les choix dans l'offre de contenus d'information. Pour cela, une Charte de l'information serait diffusée, texte qui formerait un référentiel partagé entre nous et avec nos publics (*cf. 8.3 Annexe Projet de Charte de l'information*).

En effet, le concept d'information de service public est implicitement et fortement présent dans la culture d'entreprise ; il l'est aussi dans le regard que portent les publics sur France Télévisions. Cependant, les nombreuses enquêtes successives montrent que ce regard n'est plus particulièrement positif à l'égard de l'ensemble des journalistes¹.

Pour le replacer au centre de la stratégie éditoriale de France Télévisions, les actions suivantes seraient mises en œuvre :

- Diffuser le projet de Charte de l'information de France Télévisions explicitant les principales valeurs de l'information du service public. Les éléments de cette charte existent dans un corpus de textes aux statuts différents et inégaux (Charte des devoirs du journaliste élaborée par le SNJ dès 1918, Charte des antennes, Cahier des charges de l'entreprise unique, textes législatifs)
- S'engager à rendre des comptes sur la mise en œuvre de ces valeurs, tant vis-à-vis des collaborateurs, que des téléspectateurs

Cette Charte devrait permettre d'organiser la transparence sur nos pratiques quant au respect de la déontologie de l'information à France Télévisions. La volonté ainsi affichée devrait également être traduite en offre de contenus, notamment sur le net, pour expliquer les conditions et les modes de recueil et restitution de l'information.

¹ Cf. l'enquête annuelle Ipsos-Steria pour *Le Monde*, France Inter, la Fondation Jean Jaurès et le Cevipof.

4.1.2. Les cahiers des charges éditoriaux

Le renforcement des identités éditoriales prendrait corps grâce à la mise en œuvre d'un cahier des charges pour chacune de nos éditions nationales d'information et nos magazines.

A / Définition des Cahiers des charges éditoriaux

Hormis les offres numériques, les différentes éditions ne disposent pas d'un document de référence sur les objectifs éditoriaux, les éléments prioritaires qui marquent ces éditions, tant de fond que de forme. Nous construisons depuis des dizaines d'années nos éditions télévisuelles de manière implicite, coutumière, quand la presse écrite et plus encore numérique, bénéficient de textes riches qui définissent très précisément les différents genres qui forment leurs contenus, ainsi que leur architecture et « gabarits » d'articles.

Cela peut entraîner des modes de fonctionnement aléatoires et provoquer des dysfonctionnements tant en matière éditoriale qu'en termes de gouvernance des éditions, des services et de management des collaborateurs, ce qui ne garantit pas, entre autre, la complémentarité entre les éditions.

L'objectif est donc d'introduire de nouveaux éléments de précision des offres qui devraient permettre de mieux respecter leur identité, et créer les conditions de l'émergence d'une culture de l'engagement et du respect de cet engagement, tant pour l'encadrement que pour tous les collaborateurs car les cahiers des charges seraient visibles et consultables par tous sur l'intranet.

Chacune des éditions serait donc dotée d'un cahier des charges avec des éléments, des « marqueurs », définissant leur identité et leur donnant une certaine latitude dans le cadre d'une autonomie « régulée ». Chacun de ces cahiers des charges devrait être facilement appropriable par tous et s'interdisant les « interdits ». Il ne pourrait s'agir ni d'un carcan ni d'un manuel opératoire qui fixerait des règles à suivre scrupuleusement. Il devrait permettre, à chaque niveau de décision et d'exécution, de disposer du même référentiel en termes :

- D'objectifs éditoriaux, avec des orientations éditoriales en modes majeurs et mineurs permettant de garantir à chaque journal et chaque magazine son identité (thématiques, modes de traitement) ainsi que le principe général de continuité / complémentarité entre éditions (éviter les juxtapositions ou redondances éditoriales non volontaires)
- Et de moyens associés afin de définir les ressources nécessaires, le potentiel d'innovation et d'expérimentation appuyé sur les moyens humains et techniques de la rédaction de France Télévisions

Très opérationnel, le cahier des charges serait bien évidemment susceptible d'évoluer avec le temps et renverrait, dans le cadre de la nouvelle rédaction à l'instance de coordination et d'arbitrage

(nouvelles Direction de la Rédaction et Directions Editoriales Opérationnelles. *cf. 4.2.5.1 Organisation proposée des Editions*).

B/ Méthode de travail utilisée avec les équipes d'édition pour élaborer les projets de cahiers des charges éditoriaux

La conception de ces projets de cahiers des charges a été organisée par l'équipe Info 2015 de la façon suivante. Après avoir établi un canevas, l'équipe projet a travaillé avec chacune des équipes actuellement en charge des éditions.

Les offres d'information concernées par ces travaux sont : Télématin, le 12/13, le 13h, le 19/20, le 20h, le Grand soir 3, les éditions du week-end de France 3 et France 2, Francetv Info, Culturebox, Geopolis.

Chaque projet de cahier des charges a donné lieu à des réunions de travail destinées à réfléchir à une évolution des offres existantes dans le cadre de la nouvelle rédaction commune. A l'issue de ces réunions, un document a été rédigé par les équipes, une première base de cahier des charges, par définition évolutif au fil des années (objectifs éditoriaux, modes de traitement, ressources spécifiques associées, etc.).

Il reviendrait aux Directeurs éditoriaux opérationnels (*cf. 4.2.5.1 Organisation proposée des Editions*) d'approfondir et préciser les cahiers des charges des éditions afin que ces documents soient opérationnels dès la mise en œuvre de la première phase d'Info 2015 et puissent être diffusés sur l'intranet.

4.1.3. Le développement de nouveaux contenus sur les canaux actuels et à venir

France Télévisions est le plus important producteur d'information en France. La stratégie éditoriale d'Info 2015 doit non seulement nous permettre de le rester, mais également se traduire par une offre nouvelle témoignant du leadership du service public dans ce domaine et de sa capacité d'innovation.

→ L'objectif est donc de développer, en fonction de nos moyens, de nouvelles offres d'information à destination des publics (notamment les jeunes adultes) qui ne se tournent plus vers France Télévisions pour s'informer, ou dans des domaines qui ne sont pas assez traités :

- Création d'une chaîne d'information numérique permettant de valoriser cette production d'information. Un projet souvent évoqué par la télévision publique sans avoir jamais été concrétisé jusqu'ici
- Nouveaux magazines antennes ou web, par exemple sur l'éducation aux médias ou l'économie (à noter que cette offre a été mise à l'antenne sur France 2 en faisant travailler ensemble des équipes de France 3 et de France 2)
- Développement de formats/pages magazine dans certaines éditions en fonction des Cahiers des charges développés par les équipes d'éditions

- Réponses à l'évolution des usages sur les nouveaux supports et écrans : mobiles, 2ème écran, tv connectée (France Télévisions est le premier opérateur à avoir lancé une offre d'information sur ce média)
- Nouveaux rendez-vous d'information visant des publics spécifiques

→ Il est également prévu de créer une nouvelle structure notamment dédiée à la recherche, au développement, et aux nouvelles écritures de l'information : la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité (cf. 4.2.3 Organisation proposée des directions de l'Information).

4.1.4. L'affirmation de la force éditoriale de France Télévisions

Dans un univers si fortement concurrentiel, une marque « ombrelle » de l'information porterait les valeurs du service public afin :

- D'incarner la nouvelle stratégie éditoriale de France Télévisions
- De constituer une valeur d'identité et de promesse éditoriale
- D'indiquer une ligne directrice de développement de nouvelles offres
- De consolider le positionnement de l'Information Nationale de France Télévisions sans nier l'identité des canaux de diffusion

4.1.5. Définition de notre offre d'information nationale

Le projet d'une rédaction commune de France Télévisions constituerait la condition nécessaire à la mise en œuvre de cette stratégie de l'Information Nationale de France Télévisions, basée sur les principes de continuité et de complémentarité de l'offre d'information. Cette nouvelle perspective de complémentarité et de continuité entre éditions impliquerait également de s'interroger sur la définition de nos offres, et sur leurs principes éditoriaux.

L'offre d'information nationale de France Télévisions s'organiserait autour de cinq familles de formats éditoriaux :

- a) Le **flux d'information** (information continue et temps réel)
- b) Les **sessions** dans lesquelles s'inscrivent une ou plusieurs séquences d'information nationale
- c) Les **rendez-vous** réguliers qui proposent une information enrichie
- d) Les **magazines** d'information qui proposent une information approfondie
- e) Les **éditions spéciales** liées à des événements d'information spécifique

a) Le flux d'information

Il s'agit d'une information traitant d'abord de sujets « chauds » complétée avec des éléments d'enrichissement « tiède » ou « froid », produite en continu, privilégiant le temps réel et totalement

multimédia (textes, infographies, images fixes, vidéos, sons, réseaux sociaux, etc.). Son format doit permettre d'assurer (à terme) une continuité 24h/24h et 7j/7j.

Le flux d'information est aujourd'hui représenté par Francetv Info, présent sur le web, les mobiles, ainsi que sur la télévision connectée. Francetv Info réédite également les contenus des éditions et des magazines.

Cette offre constitue en quelque sorte la colonne vertébrale de l'Information Nationale de France Télévisions, au sens où Francetv Info assure la permanence et la continuité de notre offre.

b) **Les sessions d'information**

Il s'agit d'un segment d'information nationale qui s'imbrique dans un ensemble plus large d'information ou de programmes péri-information proposé sur une antenne. Ces sessions privilégient l'actualité « chaude » et « tiède ».

A ce titre, les journaux (et rubriques d'information : 4V, Revue de presse, sport) de Télématin sont considérés comme s'inscrivant dans une session.

Les parties nationales du 12/13 et du 19/20 sont également intégrées dans des sessions d'information qui débutent par des parties régionales et locales.

c) **Les rendez-vous réguliers**

Il s'agit des éditions actuelles du 13h, du 20h et des éditions du weekend de France 2 ainsi que le Grand soir 3 et le Soir 3 week-end sur France 3 qui sont, pour certaines en concurrence frontale avec les éditions de TF1. Ces éditions d'information nationale traitent de sujets indifféremment chauds, tièdes ou froids en fonction de leurs cahiers des charges. Elles sont des objets éditoriaux indépendants des programmes qui les précèdent ou les suivent. Culturebox et Géopolis appartiennent à cette famille des rendez-vous réguliers en proposant des rendez-vous continus et thématiques.

d) **Les magazines**

Il s'agit d'offres éditoriales traitant de sujets plutôt tièdes ou froids, parfois organisés par thématiques, avec un parti pris d'approfondissement favorisé par le format de l'édition. Basés sur des reportages ou un dispositif de plateau, les magazines sont l'un des éléments majeurs de différenciation de l'offre d'information de France Télévisions par rapport à la concurrence.

e) **Les éditions spéciales**

Ces offres liées à un événement exceptionnel ou régulier (14 juillet, hommages), constituent en elles-mêmes un moment télévisuel et/ou numérique, généralement d'une durée relativement longue. Leur nombre démontre, là aussi, que France Télévisions développe une proposition de contenus d'information particulière.

4.2. Le projet d'organisation

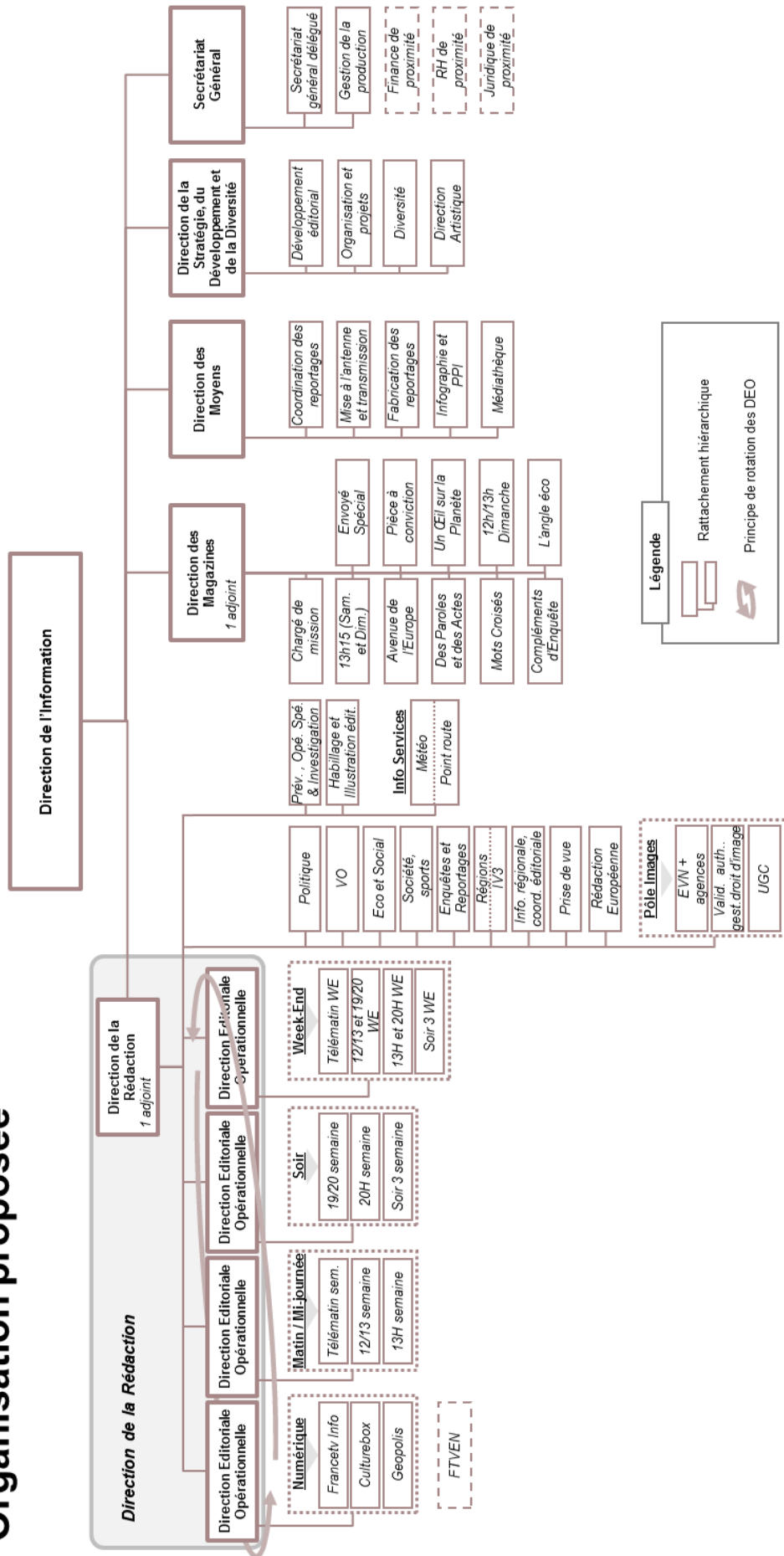
4.2.1. Projet général d'organisation

Le projet Info 2015 modifierait profondément les bases organisationnelles sur lesquelles nos rédactions sont établies. Pour cette raison, il serait déployé en plusieurs phases.

En effet, le souhait de la direction est d'avancer progressivement pour mettre en place toutes les conditions de réussite et d'appropriation par les équipes. Cela permettrait également de profiter de retours d'expériences afin d'améliorer le projet de façon continue, et ainsi, faciliter la mise en œuvre des étapes ultérieures.

A son terme l'organisation de l'Information Nationale de France Télévisions serait la suivante :

Organisation proposée



Légende

- Rattachement hiérarchique
- Principe de rotation des DEO

Ce schéma proposé a été conçu pour **servir le projet éditorial de l'Information Nationale, favoriser la coopération** entre les équipes en rassemblant ou rapprochant les savoir-faire, les expertises et les expériences.

Pour cela, il est proposé de créer :

- **Une Direction de la Rédaction ayant sous sa responsabilité:**
 - **Les éditions numériques et les éditions TV** qui seraient regroupées afin de favoriser leur coopération et leur singularité au service d'un projet éditorial commun. Cela permettrait également d'élargir le champ d'activité des journalistes sur des formats originaux, de nouveaux formats numériques en leur permettant de participer temporairement à des équipes dédiées à ces éditions. A terme, elles pourraient être dotées/ complétées de profils comme des assistant(e)s présentateurs, des chargés numériques, etc.

Les Responsables d'édition France 3 seraient redéployés au sein des éditions

L'édition numérique Culturebox regrouperait l'ensemble des activités culturelles de l'information et proposerait une offre innovante et ambitieuse éditorialement. A la fois service pour les éditions antenne et édition pour le numérique, cette entité permettrait d'assurer une exposition/ un traitement optimal de l'expertise culturelle sur l'ensemble des supports et faciliterait l'accès à la culture pour le plus grand nombre. Ce regroupement des expertises dans le domaine culturel permettrait également de s'organiser efficacement pour atteindre l'un des objectifs stratégiques de France Télévisions qui est de faire de Culturebox une porte d'entrée prestigieuse de l'actualité culturelle, une offre thématique pour tous les écrans

- **Des Directeurs Editoriaux Opérationnels (DEO)** qui seraient garants du respect des cahiers des charges éditoriaux de chaque édition (identité) et de leur cohérence entre elles (complémentarité). Ces DEO seraient en charge alternativement de tranches horaires : éditions du matin/mi-journée, éditions du soir, éditions du week-end et éditions numériques. Ils auraient pour mission au quotidien de conforter l'identité de chaque édition, renforcer les complémentarités et œuvrer à la continuité de l'information de France Télévisions, en favorisant le dialogue et la coopération entre les équipes des éditions d'une même tranche horaire (ex : en proposant des angles ou des modes de traitement complémentaires, en développant le nombre de tournages communs chaque fois que ce sera pertinent). Ils valideraient les choix des éditions et des services, par délégation du directeur de la rédaction, en veillant au respect des budgets et de l'affectation des ressources.

Chaque DEO serait le responsable référent d'une tranche horaire afin de suivre plus précisément l'activité non quotidienne des éditions de sa tranche comme les développements éditoriaux, l'évolution des cahiers des charges, (accompagnement des équipes, les demandes de ressources et de moyens spécifiques etc. Le DEO « référent » pour l'information numérique continuerait à faire vivre les éditions numériques et permettrait une plus grande exposition des antennes sur le numérique et organiserait une meilleure coopération entre les éditions antenne et numérique.

- **Les services éditoriaux** qui seraient regroupés selon leurs domaines d'expertises afin de travailler pour toutes les éditions et de favoriser la constitution d'équipes de tournage réunissant des journalistes actuellement rattachés à la rédaction de France 2 ou France 3

Un « Pôle Image » serait créé rapprochant l'activité échanges internationaux :

- d'une nouvelle activité de certification des images provenant de sources non classiques
 - d'une nouvelle activité surveillant le flux et gérant les apports des UGC (user generated contents : images générées par les utilisateurs)
- **Un service qui regrouperait les Prévisions, les Opérations spéciales et l'Investigation**
 - L'activité coordonnée des prévisions permettrait d'améliorer l'anticipation des sujets et stabiliser plus en amont les dispositifs terrain déployés ainsi que les traitements éditoriaux qui en seront faits par les différentes équipes
 - L'activité Investigation aurait pour objectif de renforcer l'identité des éditions et de se distinguer des éditions de la concurrence.
 - **L'Information Régionale, Coordination Régionale** qui lui serait rattaché
 - **Un Pôle « Info services »** constitué de **Point Route** et du **service Météo** qui lui serait rattaché
 - **Une entité Habillage et illustrations éditoriales** qui serait créée (cf. secrétariat général ci-dessous)

Il est également proposé de placer sous l'autorité de la Direction de l'Information :

- **Une Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité** qui aurait pour mission de réfléchir, au-delà du traitement quotidien de l'information, à des nouveaux modes de traitement et de récit de l'information (nouveaux contenus, nouvelles écritures, développement artistique), notamment en lien avec le développement numérique. Cette direction aurait en charge la conduite du projet de chaîne d'information numérique. Elle accompagnerait les évolutions éditoriales et organisationnelles et piloterait la mise en œuvre du projet Info 2015. Enfin, cette direction aurait comme axe d'action de promouvoir la diversité comme élément de développement de notre offre.

La Promotion de la Diversité, la Valorisation, la Direction Artistique, la Gestion de Projet, le Chargé de mission Info 2015 et une partie des activités de la coordination administrative auprès des Rédactions et des Magazines seraient ainsi redéployées dans cette direction.

- **La Direction des Moyens**, coordonnant et optimisant les moyens pour permettre d'assurer le développement éditorial
 - Regrouper les coordinations des reportages afin de favoriser une meilleure adéquation entre les besoins exprimés par les éditions et les services, ainsi que la mixité France2,

France3, numérique dans la constitution des équipes et élargir les perspectives en termes de tournages

- Rattacher la médiathèque et l'infographie/PPI à cette direction

- **Une Direction des Magazines**, qui lui serait rattachée

- **Un Secrétariat Général** comprenant :

- Un Secrétariat Général Délégué
- La Gestion de la Production

Une réflexion serait engagée afin de clarifier, harmoniser, préciser et/ou redéfinir les rôles et les tâches des assistant(e)s des éditions, des assistant(e)s de rédaction des éditions, des assistant(e)s des services, des assistant(e)s de rédaction des services, des assistant(e)s de production des services, des assistants de production du Soir 3, des assistant(e)s d'édition, des assistant(e)s de production des éditions (titres) et des assistant(e)s d'habillage (poste en test à la rédaction de France 2) . Aujourd'hui sous l'autorité hiérarchique des secrétariats généraux, des préconisations de rattachements et/ou de regroupements (ex : au sein d'une entité Habillage et illustrations éditoriales) leurs seraient proposées selon leurs activités et compétences afin de :

- Répondre aux nouveaux besoins de fabrication des émissions d'information
- Rendre plus lisibles les processus de production et les périmètres de responsabilité,
- Placer au plus près des instances de décision selon l'activité (édition / services / PPI)
- Offrir des perspectives d'évolution de carrières. Dans ce cadre il est prévu :
 - D'harmoniser et de conforter le poste et les activités des assistant(e)s des services et des éditions (secrétariat)
 - De faire évoluer les assistant(e)s de production des éditions vers d'autres métiers.
 - De concevoir et d'organiser de nouvelles activités répondant aux exigences accrues des éditions en termes de mise en images des journaux :
 - Activités d'habillage
 - Activités d'illustrations éditoriales

4.2.2. **Projet d'organisation en phase 1**

La mise en œuvre du projet Info 2015 est envisagée pour se dérouler en plusieurs phases.

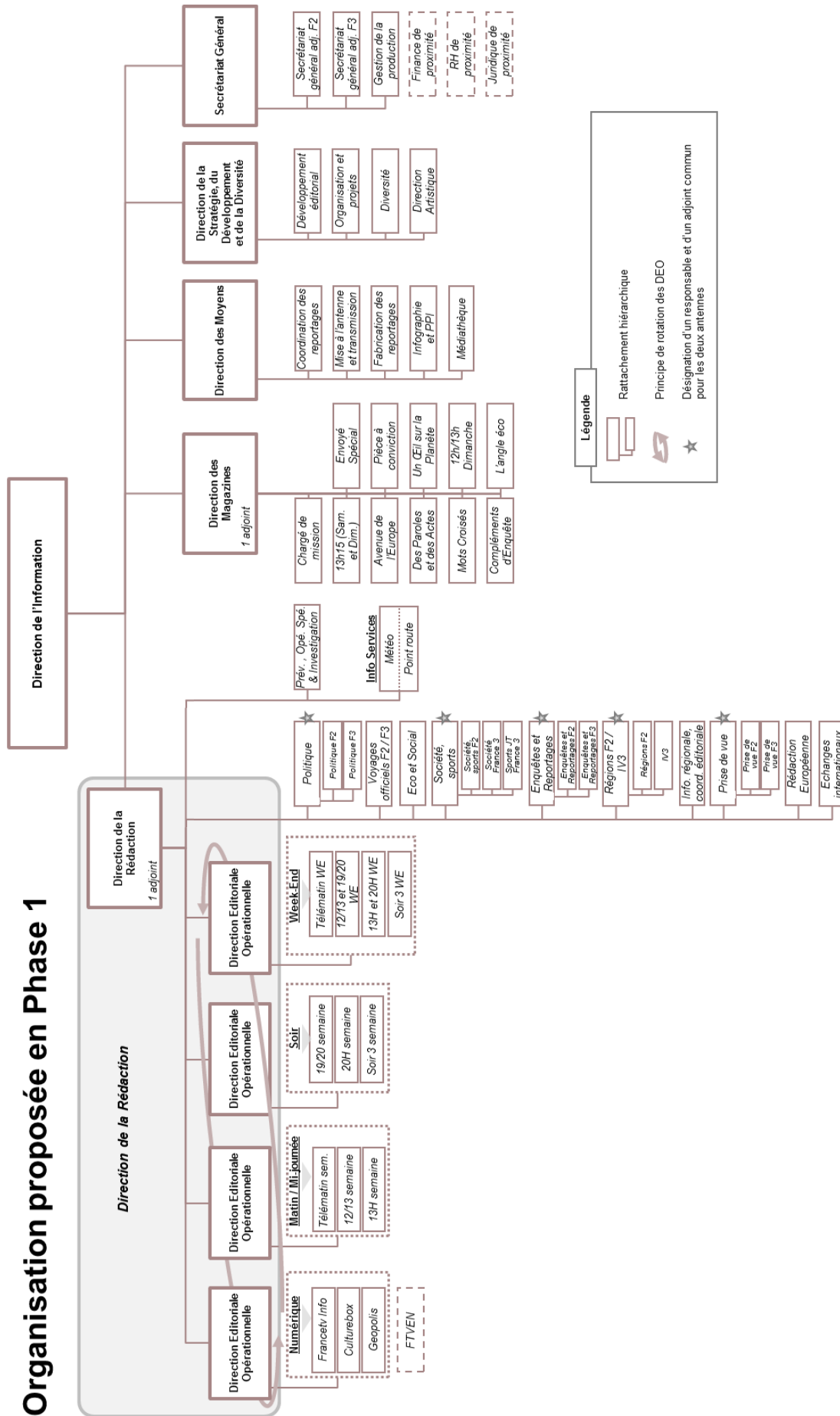
En effet, l'objectif est d'avancer progressivement pour mettre en place toutes les conditions de réussite et d'appropriation par les équipes. Il est également souhaité de pouvoir profiter de retours d'expériences afin d'améliorer le projet de façon continue, et ainsi, faciliter les étapes ultérieures.

La phase 1, **objet de la présente consultation**, aurait pour objectif principal de mettre en place les premiers éléments de la nouvelle organisation de la Direction de l'Information. Elle devrait à la fois assurer un fonctionnement des éditions et de certains services sur de nouvelles bases, permettre la création du Secrétariat Général, celle de la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité, et d'avancer par étape, pour permettre à chacun de trouver progressivement sa place, de comprendre son rôle et de s'engager dans une démarche de coopération et d'échange au bénéfice d'objectifs partagés.

Environ 23% des collaborateurs de l'Information Nationale seraient concernés par la Phase 1 soit 235 personnes.

Au terme de la phase 1 de mise en œuvre du projet Info 2015, l'organisation de l'Information Nationale de France Télévisions serait la suivante :

Organisation proposée en Phase 1



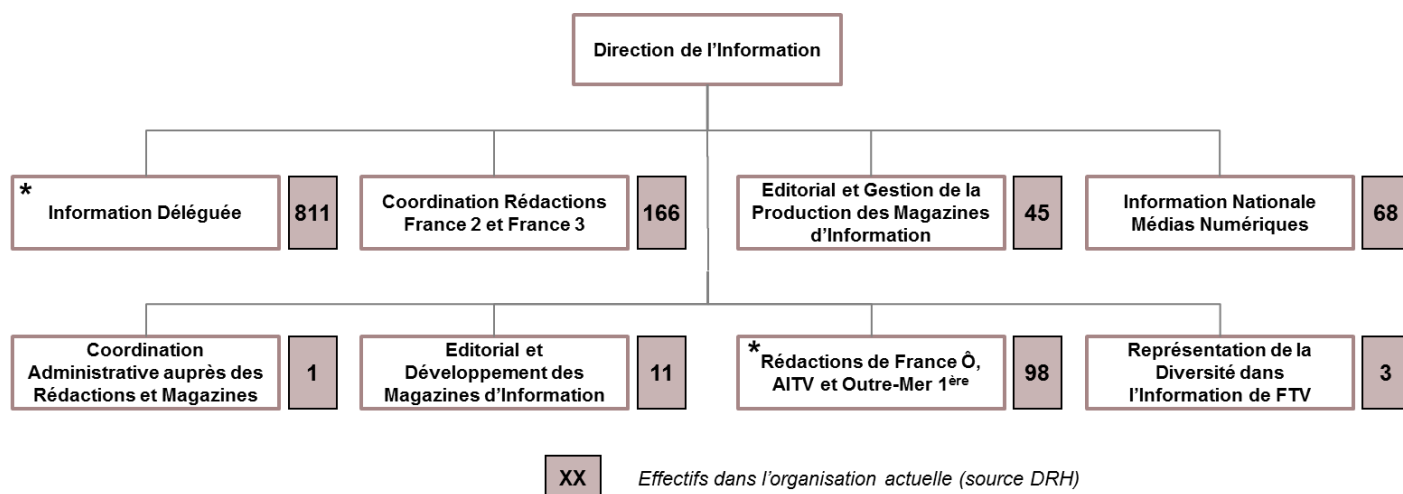
Afin de répondre aux objectifs du projet, la phase 1 prendrait notamment en compte les éléments suivants :

- **Partir de l'éditorial** : Info 2015 est un projet éditorial. Il serait ainsi proposé de mettre en place les composantes de l'organisation qui seraient en charge de la mise en œuvre opérationnelle et du développement éditorial de l'Information Nationale :
 - Direction de la Rédaction et Directions Editoriales Opérationnelles
(cf. 4.2.5 Organisation proposée de la Direction de la Rédaction et 4.2.5.1 Organisation proposée des Editions)
 - Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité
(cf. 4.2.8 Organisation proposée de la Stratégie, du Développement et de la Diversité)
 - Activité d'investigation au sein du service « Prévisions, Opérations spéciales, Investigation »
(cf.4.2.5.2 Organisation proposée des Prévisions, Opérations spéciales, Investigation)
 - Culturebox
(cf. 4.2.5.3 Organisation proposée de Culturebox)
- **Mettre en place les structures qui vont renforcer le développement de la coopération entre les équipes au niveau éditorial et organisationnel** :
 - Prévisions
(cf.4.2.5.2 Organisation proposée des Prévisions, Opérations spéciales, Investigation)
 - Opérations Spéciales
(cf.4.2.5.2 Organisation proposée des Prévisions, Opérations spéciales, Investigation)
 - Service Economie et social
(cf.4.2.5.5 Organisation proposée du service Economie et social)
 - Coordination des reportages
(cf.4.2.7.1 Organisation proposée de la Coordination des reportages)
 - Secrétariat général
(cf.4.2.3 Organisation proposée des Directions de l'Information)
 - Chef de service et adjoint commun pour les services France 2 et France 3 traitant de la même thématique
(cf.4.2.5.7 Organisation proposée des autres services)
- **Installer également dès la phase 1 les entités qui favoriseraient l'innovation éditoriale et organisationnelle:**
 - Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité
(cf.4.2.3 Organisation proposée des Directions de l'Information)
 - L'organisation et la Gestion de projets
(cf.4.2.8.1 Organisation proposée de l'activité Organisation et Projets)

4.2.3. L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction

- **L'organisation actuelle**

L'organisation actuelle de la Direction de l'Information Nationale de France Télévisions est la suivante :



* Sous-réserve de la mise en œuvre des modifications issues des informations-consultations en cours :
- AITV et service sous-titrage
- Rédactions de France Ô, des Outre-mer 1^{ère}
- F3 toutes régions

- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

L'organisation de la Direction de l'Information, née en janvier 2010, ainsi que celle des directions actuelles des rédactions sont héritées de l'histoire et de réformes successives qui se sont superposées les unes aux autres comme cela a été indiqué dans l'introduction (*cf.3.1 Présentation du projet Info 2015*). Les évolutions de la Direction de l'Information ont permis des progressions en matière de mutualisation et de travail en commun, mais les nouveaux défis nécessitent d'aller plus loin.

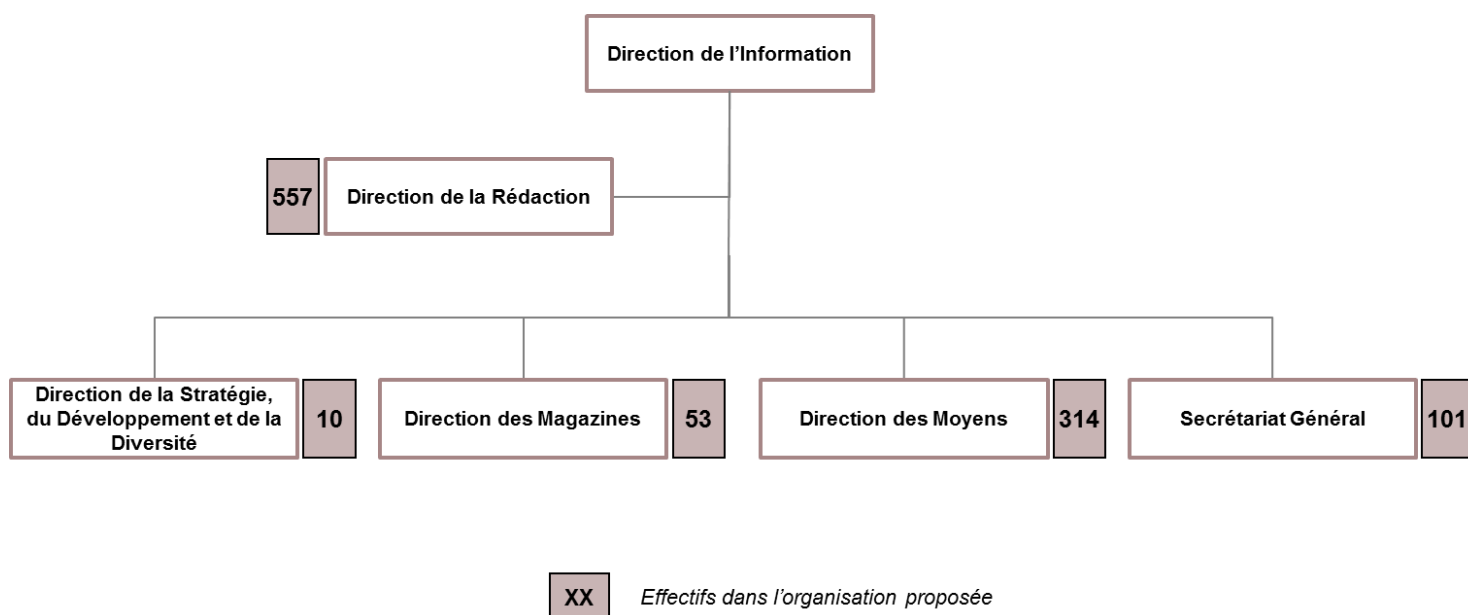
Des améliorations sont envisagées en termes :

- De coopération notamment entre les équipes qui travaillent aujourd'hui pour les éditions de France 2, France 3 et de la rédaction numérique, et de complémentarité et diversité des offres éditoriales sur tous les supports
- D'allègement des processus de décision, remontant souvent au niveau de la Direction de l'Information y compris sur des sujets opérationnels
- D'utilisation des ressources et des compétences de l'information (ex. présence non volontaire de deux équipes de tournage sur le même événement)

Les objectifs d'une évolution de l'organisation des directions de l'Information Nationale seraient donc la simplification et la clarification des périmètres d'intervention de chaque direction créant ainsi les conditions d'une nouvelle coopération, donc d'une meilleure efficacité, et d'une amélioration des capacités de production de contenus.

- **L'organisation proposée en phase 1 pour les directions**

L'organisation proposée pour la Direction de l'Information Nationale de France Télévisions serait la suivante :



1) **Le poste de Directeur de la Rédaction** serait créé. Directement rattaché au directeur de l'information, il aurait la charge de **seconder en tant qu'adjoint**.

Comme tous les postes indiqués comme « créés » ci-dessous, il s'agirait de redéploiements.

Le directeur de la rédaction aurait pour mission d'assurer la cohérence, la continuité et la coordination éditoriale sur l'ensemble des éditions de France Télévisions dans le respect des cahiers des charges et de la charte de l'information du service public. Il déciderait de l'allocation des ressources et des moyens entre éditions et services.

A ce titre, le Directeur de la Rédaction aurait sous sa responsabilité :

- Les quatre Directeurs Editoriaux Opérationnels (Matin/Mi-journée, Soir, Week-end, Numérique). celles, non existants dans l'organisation actuelle, seraient créés. Les éditions seraient sous leur responsabilité.
- Le service « Information Régionale, Coordination Editoriale »
- L'ensemble des services
- Le service « Prévisions, Opérations Spéciales & Investigation »
- Les éditions Météo et Point Route

Le Directeur de la rédaction serait secondé d'un **directeur adjoint**, poste créé. Ce directeur adjoint assisterait le directeur de la rédaction dans ses fonctions et occuperait les fonctions d'un DEO lorsque nécessaire.

Il aurait 21 personnes sous sa responsabilité hiérarchique directe

Son périmètre de responsabilité recouvrirait au total 556 personnes, et l'ensemble des personnes de la Direction de l'Information en tant qu'adjoint au directeur de l'information.

Le regroupement au sein d'une même direction des éditions et des services, c'est-à-dire de l'ensemble des forces qui concourent quotidiennement à la conception et à la production éditoriale, aurait pour objectif de favoriser la coopération entre les équipes des éditions et des services, de fluidifier les rapports avec les autres directions, de simplifier les prises de décision et de dégager des ressources pour accompagner les futurs développements.

La création de cette Direction de la Rédaction commune répondrait aux objectifs d'Info 2015 suivants :

- Conforter l'identité de chaque édition, renforcer les complémentarités et œuvrer à la continuité de l'Information Nationale de France Télévisions
- Clarifier/ simplifier les responsabilités/ modes de fonctionnement
- Faire fonctionner le numérique et les antennes de façon intégrée

2) **Le poste de Directeur de la Stratégie, du Développement et de la Diversité**, directement rattaché au directeur de l'information, serait créé. Il aurait pour mission d'assister le directeur de l'information dans la conception et la proposition des évolutions de stratégie éditoriale de l'Information Nationale (analyse des nouveaux usages, études prospectives, études de la concurrence, etc.). Il aurait également pour mission :

- d'organiser la création et le développement de nouveaux contenus éditoriaux et l'émergence de nouvelles écritures pour l'Information nationale de France Télévisions, dans le respect de la stratégie éditoriale du groupe
- d'encadrer la structure Diversité qui est une source de développement pour l'information
- d'encadrer la Direction Artistique de l'Information Nationale

Pour des raisons de cohérence et de coordination des activités, il aurait également la responsabilité de piloter l'avancement des projets d'organisation à venir dans le périmètre de la Direction de l'Information, ce qui implique le suivi et les retours d'expériences des premières phases de mise en œuvre d'Info 2015.

Il aurait sous sa responsabilité :

- Le développement éditorial, comprenant les nouvelles offres, les nouveaux contenus/ écritures, la valorisation et particulièrement le pilotage du projet de chaîne d'information numérique
- Le suivi de l'évolution de l'organisation comprenant la mise en œuvre d'Info 2015 et la gestion de projets
- La promotion de la Diversité
- La Direction Artistique de l'Information Nationale

Ses activités seraient les suivantes :

- Coordonner, animer et promouvoir la politique de promotion de la diversité dans l'Information Nationale de France Télévisions
- Animer la recherche et le développement en matière de contenus d'information, de nouvelles écritures mais également sur le fonctionnement et l'organisation de l'Information Nationale
- Animer les travaux de création de nouveaux contenus, nouvelles écritures, les soumettre pour décision à la Direction de l'Information ; faire réaliser des projections en matière de

moyens ; faire réaliser des « numéro zéro ». Toutes ces activités seraient réalisées en collaboration avec la Direction de la Rédaction, la Direction des Magazines, le Secrétariat Général, la Direction des Moyens et les autres directions intéressées du groupe France Télévisions

- Initier et conduire le projet de chaîne d'information numérique
- Assurer la poursuite et le développement des activités de valorisation au bénéfice des journalistes de la Direction de l'Information
- Piloter les activités de la Direction Artistique et en faire un levier éditorial pour l'évolution des offres existantes, les nouvelles écritures et les nouveaux contenus
- Piloter et animer l'avancement des projets de transformation de l'organisation de l'Information Nationale, et particulièrement assurer le suivi des premières phases de mise en œuvre d'Info 2015 ainsi que les retours d'expériences
- Etre garant de l'animation des travaux d'amélioration continue et de ses process
- Assister le directeur de l'Information pour la coordination avec les autres directions de l'entreprise (Programmes, Technique, Direction de la Stratégie Numérique et Relations Internationales liées aux nouveaux médias, etc.)

Il aurait 9 personnes sous sa responsabilité hiérarchique directe

3) **Le poste Directeur des Magazines d'information** (cf. 4.2.6 Organisation proposée de la Direction des Magazines)

Le poste de Directeur des Magazines d'information, directement rattaché au directeur de l'information, serait créé. Il aurait pour mission d'assurer la gestion éditoriale de l'ensemble des éditions magazines de la Rédaction Nationale. Face au nombre important de magazines à organiser, suivre, réaliser (6 magazines par semaine, 256 heures de programmes magazines pour 2014), il serait assisté d'un adjoint au directeur, poste créé.

Il aurait sous sa responsabilité :

- L'ensemble des magazines
- Chargé de mission

Il aurait 13 personnes sous sa responsabilité hiérarchique directe

Son périmètre de responsabilité hiérarchique recouvrirait au total 52 personnes.

4) **Le Directeur des Moyens**, directement rattaché au directeur de l'information, reprendrait l'ensemble des missions actuellement assurées par la Direction des Reportages et Moyens de l'information.

Il aurait ainsi sous sa responsabilité :

- Un service commun de coordination des reportages (cf. 4.2.7.1 Organisation proposée de la Coordination des reportages)
- Le service mise à l'antenne et transmission pour lequel il serait secondé d'un adjoint
- Le service de fabrication des reportages pour lequel il serait secondé d'un adjoint

Il est également proposé que lui soient rattachés :

- Le service Médiathèque
- Le service Infographie/ PPI (*cf. 4.2.7.2 Organisation proposée de l'Infographie/ PPI*)

Ses activités seraient les suivantes :

- Gérer et superviser les départs en reportages, les missions en lien avec la conformité des objectifs éditoriaux, d'une part, et de passage à l'antenne d'autre part
- S'assurer que les budgets des reportages sont cohérents avec les objectifs
- Garantir l'efficacité et l'optimisation des moyens pour l'ensemble des reportages réalisés
- Superviser l'activité du service Médiathèque qui assure l'archivage et fournit à la rédaction nationale des éléments vidéo, presse ou photos nécessaires à la fabrication des éditions et des magazines
- Superviser l'activité du service Infographie/ PPI qui assure la fabrication des illustrations graphiques d'un reportage, d'une chronique de plateau, d'un programme, d'un générique ou d'habillage d'une émission ou d'une édition et en assurant la qualité technique du produit

Il aurait 6 personnes sous sa responsabilité hiérarchique directe. Son périmètre de responsabilité recouvrirait au total 313 personnes.

5) Le Secrétaire Général

Le poste de Secrétaire Général, directement rattaché au directeur de l'information, serait créé. Il serait l'interlocuteur privilégié des collaborateurs de la Direction de l'Information pour les activités des actuels secrétariats généraux, de la gestion de la production (détachée des magazines) et assurerait l'interface avec les activités des Directions Finances, RH, juridique de proximité.

Il est ainsi proposé que soient regroupés sous le Secrétariat Général :

- Les deux secrétariats généraux actuels des rédactions France 2 et France 3 (*cf. 4.2.9. Organisation proposée du Secrétariat général adjoint*)
- La gestion de la production actuellement rattachée aux Directions des Magazines (*cf. 4.2.9. Organisation proposée du Secrétariat général adjoint*)

Une activité de pilotage d'activité/ aide à la décision moyen long terme pour la Direction de l'Information serait désormais assurée par le secrétariat général dans l'objectif :

- D'aider la Direction de la Rédaction et la Direction des Magazines à évaluer les moyens nécessaires aux projets éditoriaux
- De définir et mettre en place des process permettant d'améliorer l'utilisation des ressources existantes/ en dégager pour des projets innovants
- De concevoir, mettre en œuvre et piloter des indicateurs de performance des moyens (humains et techniques) de l'information
- De contribuer à l'élaboration et au suivi des budgets en collaboration avec la Finance de Proximité

- De gérer opérationnellement les bureaux à l'étranger dans leurs aspects juridiques, fiscaux, sociaux, administratifs et budgétaires
- De piloter la rédaction des appels d'offre et formuler les niveaux de services attendus dans le cadre des achats en relation avec la Direction des Achats (hors programmation)
- De conduire les appels d'offre dans le cadre des achats de la Direction de l'Information en relation avec la Direction des Achats (hors programmation)
- Veiller à la transmission et au respect des procédures internes

Le Secrétaire Général aurait 5 personnes sous sa responsabilité hiérarchique directe

Son périmètre de responsabilité recouvrirait au total 100 personnes.

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1 pour les directions**

Cette nouvelle organisation de la Direction de l'Information devrait apporter les améliorations suivantes :

- Adjoindre au Directeur de l'Information quatre directeurs et un Secrétaire Général aux rôles clairement définis et qui couvrent l'ensemble de son champ de décision et d'action.
- Simplifier l'organisation de l'Information dans l'objectif de réduire et optimiser les circuits de décision
- Favoriser la coopération entre les équipes actuellement rattachées à des antennes, puisque les postes de direction seraient établis au-delà des anciens périmètres des antennes
- Faciliter le travail de production et de diffusion des éditions en confiant à la même direction la responsabilité des éditions et des services.
- Allouer les moyens à toutes les offres tv, numériques ainsi qu'aux magazines en les adaptant aux objectifs éditoriaux

En simplifiant l'organigramme actuel de la Direction de l'Information Nationale de France Télévisions, le projet entraînerait également une **clarification des postes de Direction**.

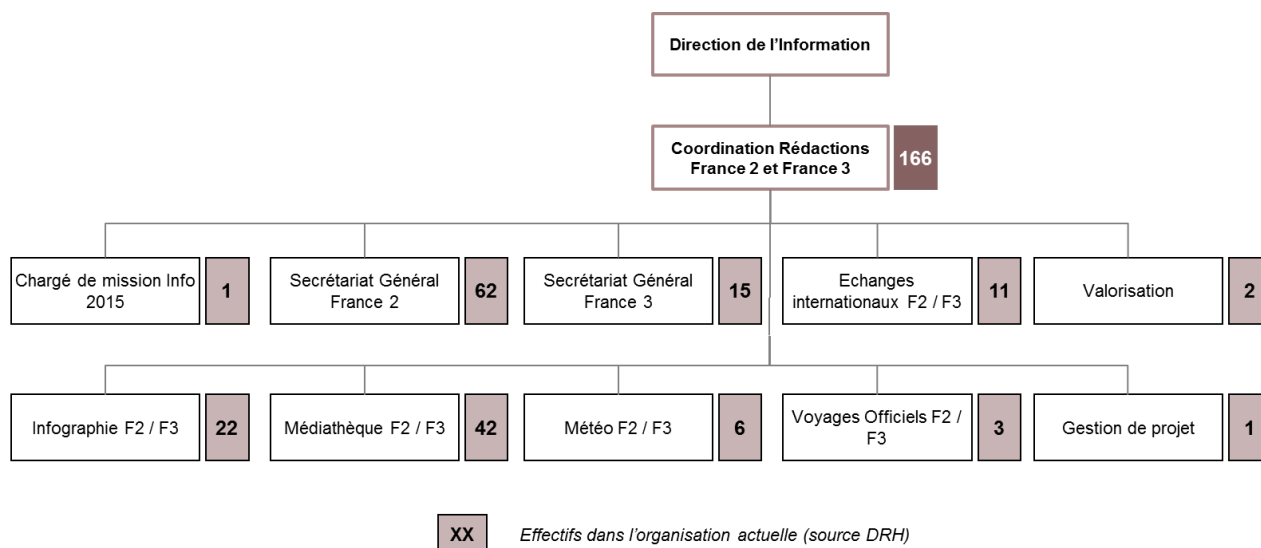
Ainsi, et afin de compenser les postes créés, il est proposé qu'un certain nombre de postes actuels de direction soient supprimés :

- Directeur Délégué à l'Information
- Directeur chargé de l'Information Nationale sur les Médias Numériques
- Directeur des JT Nationaux France 2
- Adjoint Directeur des JT Nationaux France 2
- Directeur des JT Nationaux France 3
- Adjoint Directeur des JT Nationaux France 3
- Directeur Editorial et Gestion de la Production des Magazines d'Information
- Directeur Editorial et Développement des Magazines d'Information
- Directeur de la Représentation de la diversité dans l'information de FTV
- Directeur de la Coordination Rédactions France 2 et France 3

4.2.4. L'organisation proposée en phase 1 pour l'actuel périmètre de la Direction de la Coordination Rédactions France 2 et France 3

- **L'organisation actuelle**

Dans l'organisation actuelle de l'Information Nationale, la Direction de la Coordination des Rédactions de France 2 et France 3 recouvre le périmètre suivant :



- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

La Direction de la Coordination des Rédactions a additionné, au fil des ans, un ensemble de services sans réelle cohérence métier ni logique fonctionnelle.

Dans le cadre d'une rédaction unique coordonnée, il est envisagé de réallouer les services de cette direction en fonction de leurs activités afin de clarifier la compréhension des modes de fonctionnement et de décisions, de développer de la coopération et des liens entre les différentes compétences.

- **L'organisation proposée en phase 1**

Il est proposé que le poste de Directeur de la Coordination des Rédactions France 2 et France 3 soit supprimé.

Les services actuellement inclus dans son périmètre seraient redéployés selon la logique suivante :

- La gestion de projets, la valorisation et le chargé de mission Info 2015 seraient rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité (cf. 4.2.8.1 Développement éditorial et 4.2.8.2. Organisation et Projets)
- Les Echanges Internationaux seraient directement rattachés à la Direction de la Rédaction
- La Médiathèque et L'infographie/ PPI seraient rattachés de la Direction des moyens (cf. 4.2.7.2 Organisation proposée de l'infographie/ PPI). A l'exception des postes

Direction Artistique rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité (cf. 4.2.7.2 *Organisation proposée de l'infographie/ PPI*)

- Les Voyages Officiels seraient rattachés à la Direction de la Rédaction
- Les Secrétariat Général France 3 et Secrétariat Général France 2 seraient rattachés directement au Secrétariat général adjoint (cf. 4.2.9 *Organisation proposée du Secrétariat général*)
- Les Météo France 2 et France 3 seraient rattachés à la Direction de la Rédaction.

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

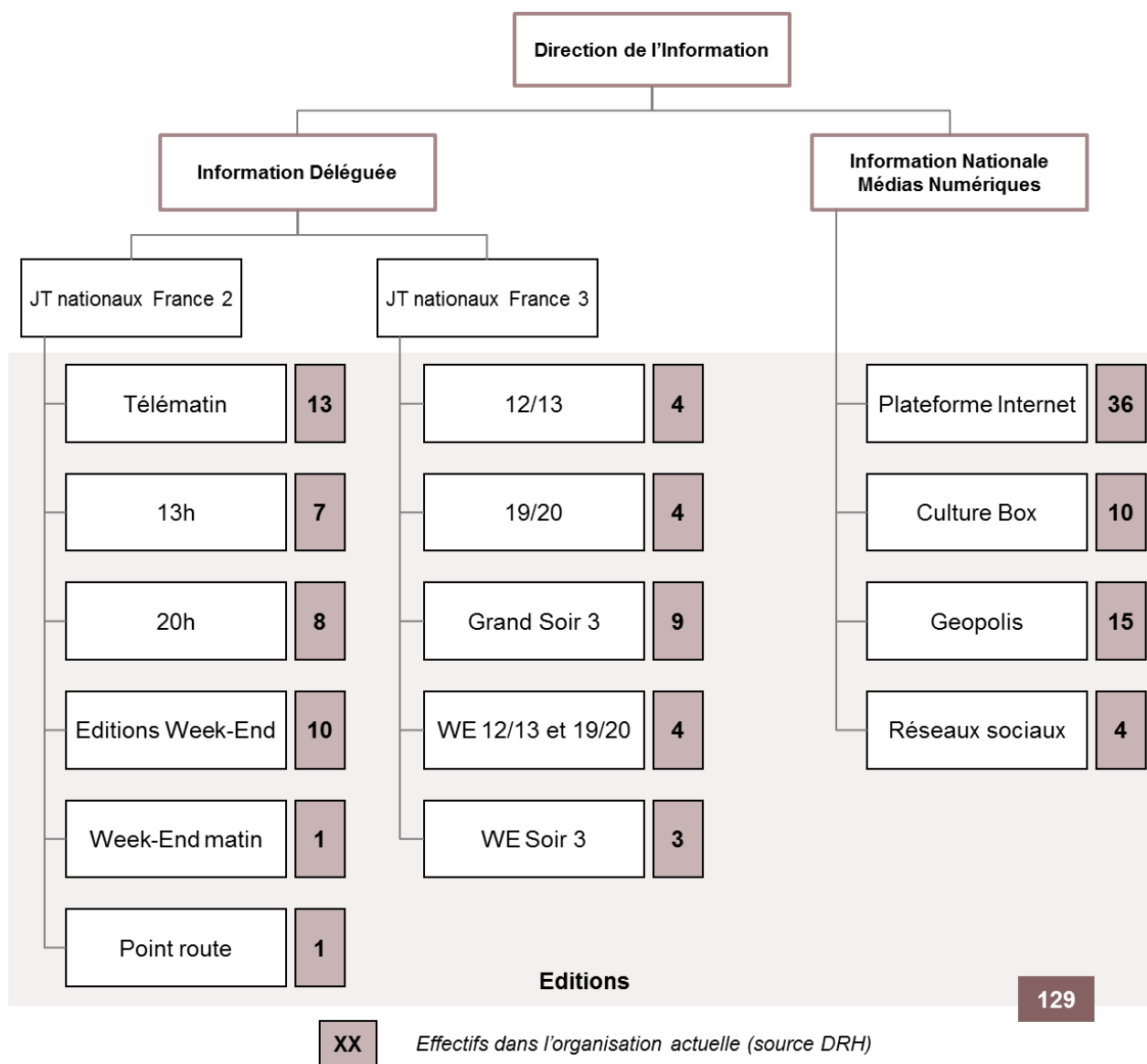
Du fait de leur unité d'appartenance à la Direction de la Rédaction, le redéploiement des services de nature éditoriale (Météo, Voyages Officiels et Echanges Internationaux) permettrait de fluidifier le fonctionnement entre les services et les éditions. Cela apporterait ainsi de la cohérence dans le fonctionnement et l'encadrement de tous les services contribuant à la fabrication des éditions.

En rejoignant la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité, la Gestion de projet, le service de Valorisation, le Chargé de mission Info 2015 et la Direction Artistique pourront développer leur champ d'intervention au sein de l'information en mutualisant leurs expertises au profit du développement, de l'innovation des contenus et des évolutions éditoriales de l'organisation et des modes de fonctionnement.

4.2.5. L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction de la Rédaction

4.2.5.1. L'organisation proposée en phase 1 pour les éditions

- **L'organisation actuelle**



- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

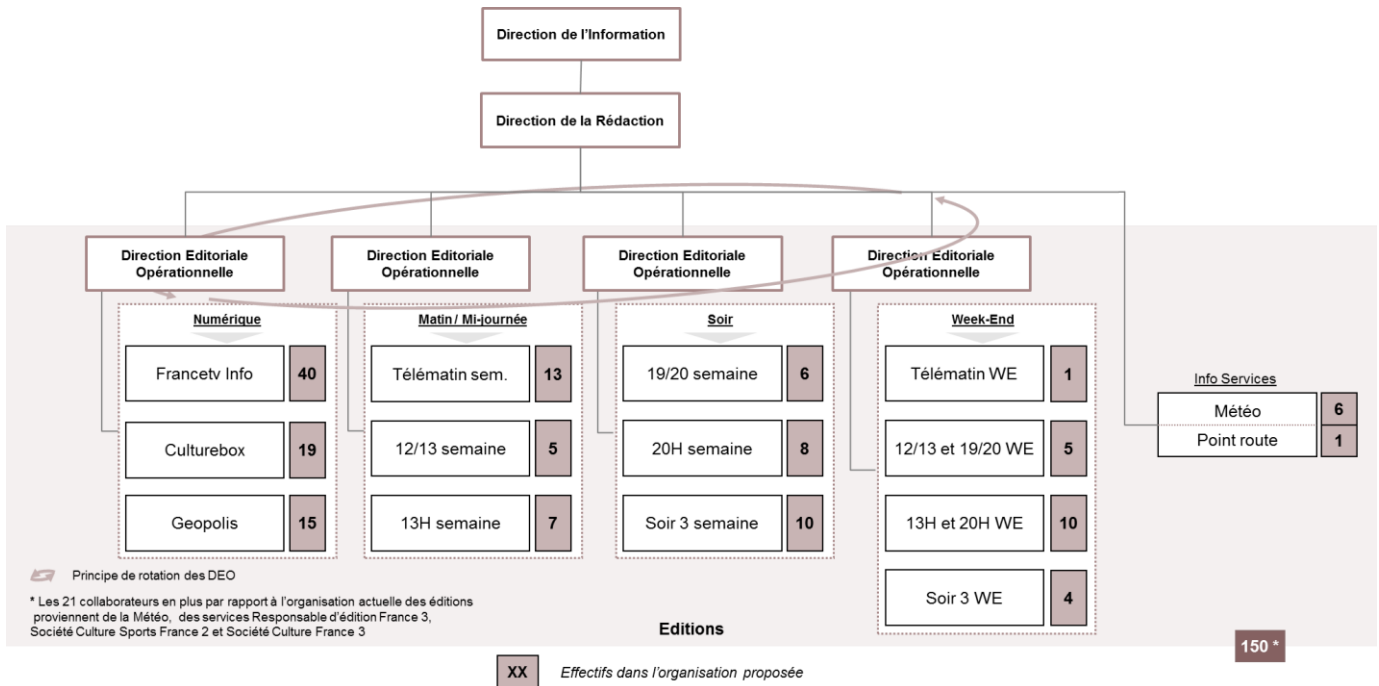
L'organisation actuelle des éditions fait apparaître l'existence de trois rédactions séparées, qui ne collaborent qu'épisodiquement sur des traitements d'événements éditoriaux en communs.

En outre l'organisation actuelle ne permet de garantir ni la singularité, ni la complémentarité entre les offres d'information et en particulier sur des tranches horaires proches. Les choix éditoriaux n'étant pas coordonnés entre les antennes, les traitements des sujets sont souvent similaires et les identités des JT se rapprochent, empêchant ainsi France Télévisions de capter tout son potentiel d'audience malgré l'étendue de son offre.

Par ailleurs, l'organisation actuelle ne favorise pas la collaboration avec les équipes des éditions numériques et donc les interactions entre les traitements numériques et antennes de l'information.

- **L'organisation proposée en phase 1**

L'organisation proposée est la suivante :



L'ensemble des éditions JT et numériques actuelles (sauf le 13h15 samedi et le 13h15 dimanche de France 2 qu'il est proposé de rattacher à la Direction des Magazines du fait de la nature de leur contenu, plus proche du magazine que du news) **serait rattaché à la Direction de la Rédaction**. Cette direction aurait par ailleurs autorité sur les services (Cf. paragraphe précédent).

Il est proposé de regrouper les éditions TV et numériques par tranche (Matin/Mi-journée, Soir, Week-end, Numérique) **et de les placer sous l'autorité hiérarchique des quatre Directeurs Editoriaux Opérationnels, postes créés. Chaque DEO serait « référent » d'une tranche.**

La répartition des tranches s'organiserait comme suit :

- Matin/ Mi-journée : Télématin semaine, 12/13 semaine et 13h semaine, soit 15 JT en 5 jours
- Soir : 19/20 semaine, 20h semaine et Soir 3 semaine, soit 12 JT en 4 jours
- Week-end : Télématin WE, 12/13 WE, 13h WE, 19/20 WE, 20h WE et Soir 3 WE, soit 11 JT en 3 jours. Cette proposition est faite pour conserver une organisation actuelle des éditions du week-end de France 2 et de France 3 déjà transversale avec un encadrement et des présentateurs communs pour les éditions du soir et de la mi-journée
- Numérique : Francetv Info, Culturebox et Géopolis

Un DEO aurait pour mission d'assurer la coordination éditoriale entre les éditions dont il a la charge et de promouvoir la coopération avec les éditions (antennes/ numérique), dans le respect des cahiers des charges éditoriaux et de la charte de l'information du service public. Il serait également « référent » d'une tranche (*cf. ci-dessous*)

Il serait notamment :

- Garant de la singularité, complémentarité et continuité des éditions d'une même tranche
- Responsable de l'arbitrage des moyens dans le respect des cahiers des charges

Chaque DEO aurait la responsabilité d'une tranche sur la base d'une organisation « tournante ». Les quatre DEO seraient donc amenés à régulièrement (durée à déterminer) **changer de tranche** (Matin/Mi-journée, Soir, Week-end, Numérique), le DEO devenant hiérarchique des équipes de la tranche dont il a temporairement la charge.

L'objectif de cette organisation serait de créer :

- Une dynamique au sein des tranches et ainsi éviter de substituer à l'ancien silo par antenne un nouveau silo par tranche horaire
- Favoriser les passerelles entre le numérique et les antennes

Dans cette organisation, **le directeur de la rédaction donnerait délégations de pouvoir aux DEO** pour mobiliser les ressources des services nécessaires à la réalisation de leurs éditions.

Chaque tranche TV et numérique aurait un DEO « référent ». Le DEO référent d'une tranche aurait la charge de serait l'interlocuteur des rédacteurs en chef des éditions de cette tranche pour piloter la conception et l'évolution des cahiers des charges des éditions en accord avec le Directeur de la Rédaction. En outre, il s'assurerait du développement des collaborateurs de ce même périmètre et à ce titre réaliserait par exemple les entretiens annuels des rédacteurs en chef.

Afin d'assurer la montée en compétence des DEO il est proposé qu'ils soient accompagnés afin d'être entre autre en capacité d'appréhender les différences de temporalité entre le numérique (info continue) et les antennes et de modes de traitement de l'information

Il est proposé dans le cadre d'Info 2015 de regrouper **les éditions Météo et Point Route** dans un Pôle Info Services. Les deux éditions seraient directement rattachées à la Direction de la Rédaction.

Pour participer au renforcement de l'identité des éditions, il est proposé la mise en place d'équipes dédiées aux éditions TV.

Ces équipes dédiées seraient dimensionnées en cohérence avec les cahiers des charges éditoriaux de chaque édition TV, donc susceptibles d'évoluer en fonction des propositions éditoriales.

Les personnes composant ces équipes dédiées seraient détachées auprès d'une édition pour une durée définie et pour une mission précise, comme cela est déjà le cas pour quelques éditions de France 2 ou France 3. Les personnes composant les équipes dédiées aux éditions resteraient donc rattachées à leur service d'origine mais seraient encadrées éditorialement pour la durée du détachement, par le Rédacteur en Chef de l'édition qui les a missionnés.

Le dimensionnement précis de ces équipes dédiées aux éditions TV serait défini dès la première phase d'Info 2015 par la Direction de la Rédaction avec la validation du Directeur de l'information, et après approfondissement des cahiers des charges éditoriaux en concertation avec les rédacteurs en chef qui lui sont rattachés.

- **Les modes de fonctionnement proposés**

Il est proposé de définir les rôles et responsabilités des encadrants des éditions de la manière suivante :

Directeur de la rédaction <i>Périmètre : Ensemble des éditions et services</i>	Directeur éditorial opérationnel <i>Périmètre : Editions dont il a la charge</i>	Rédacteur en chef <i>Périmètre : Edition dont il a la charge</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Garant de la cohérence, continuité, complémentarité et coordination éditoriale sur l'ensemble des éditions nationales FTV (TV et numérique) et des services dans le respect des cahiers des charges et de la charte de l'information du service public et arbitre si besoin • Détermine les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs éditoriaux sur son périmètre • Contribue au respect des budgets qui lui sont alloués • Arbitre lors des conférences de prévisions • S'assure du bon suivi de la mise en œuvre des prévisions, des opérations spéciales et sujets d'investigation • Assure le lien avec les magazines, réseau F3 et des premières OM • Manage et évalue des équipes dont il est directement hiérarchique 	<ul style="list-style-type: none"> • Assure la coordination éditoriale entre les éditions Antennes et numériques dont il a temporairement la charge, dans le respect des cahiers des charges et de la charte de l'information du service public, et est notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Garant de la singularité, complémentarité et continuité des éditions Antennes et numériques dont il a la charge ▪ Responsable des demandes de moyens dans le respect des cahiers des charges et du budget • Assure la continuité et la transmission des informations lors des rotations entre les DEO • Arbitre entre les éditions de la tranche dont il a la charge • Anime et arbitre les instances des éditions de la tranche dont il a temporairement la charge (conférence de consensus, conférence de prévisions de tranche) • Contribue à l'évolution des cahiers des charges des éditions de la tranche dont il est référent (sur l'éditorial et sur les modes de fonctionnement des rédactions de sa tranche) • Manage et évalue les rédacteurs en chefs des éditions de la tranche dont il est le référent 	<ul style="list-style-type: none"> • Définit et met en œuvre dans la durée le projet éditorial dans le respect du cahier des charges et de la charte de l'information du service public • Conçoit le conducteur, réalise quotidiennement l'édition dont il a la charge et développe et contrôle la qualité des contenus d'information. Il signe l'édition • Garant du respect de la ligne éditoriale au sein de la rédaction • Soumet des demandes de moyens dans le respect des cahiers des charges et du budget • Contribue à l'évolution du cahier des charges de son édition (sur l'éditorial et sur les modes de fonctionnement des rédactions de sa tranche) • Participe à la conférence de consensus et aux conférences de prévisions de tranche • Assure l'existence et le développement numérique de son édition • Organise les activités des équipes de l'édition • Arbitre sur les sujets de son édition • Anime la conférence de l'édition dont il a la charge • Manage les équipes dédiées à son édition

Il est proposé de conserver l'intégralité des prérogatives actuelles du rédacteur en chef sur son édition.

Le rédacteur en chef de l'édition continuerait à animer les conférences de rédaction et à concevoir le conducteur de son édition. C'est également le rédacteur en chef qui passerait les commandes de sujets auprès des chefs de services. C'est lui qui signerait le journal. Enfin, le rédacteur en chef disposerait d'une information du secrétariat général sur l'enveloppe budgétaire qui est dévolue à son édition ; il serait responsable, sous l'autorité du DEO, de sa bonne tenue.

En outre, il aurait, avec les directions concernées dans et hors du périmètre de l'Information Nationale à participer à un travail de renforcement et de développement de l'existence numérique de son édition (ex. compte twitter de l'édition, blogs, page Facebook, 2nd écran, contribution UGC...).

En amont de la conférence de rédaction, **le rôle du DEO serait de veiller à la complémentarité des éditions dont il a la charge**. C'est le DEO qui animerait la discussion entre les rédacteurs en chef d'une même tranche dans le cadre d'une conférence de consensus préalable aux conférences de rédaction et qui arbitrerait sur le choix d'un sujet en cas de besoin. De même, il animerait la

conférence de prévisions de tranche qui prépare la conférence de prévisions de la rédaction. A titre d'exemple, la décision de diffuser des sujets très proches dans des éditions d'une même tranche horaire pourrait être prise pour autant que la discussion ait eu lieu entre les rédacteurs en chef et le DEO, que la décision soit motivée par un argument éditorial et que cela ne soit pas découvert à l'antenne.

En tant que manager des rédacteurs en chef, le rôle du DEO serait également de **veiller au respect des cahiers des charges éditoriaux** des éditions dont il a la charge.

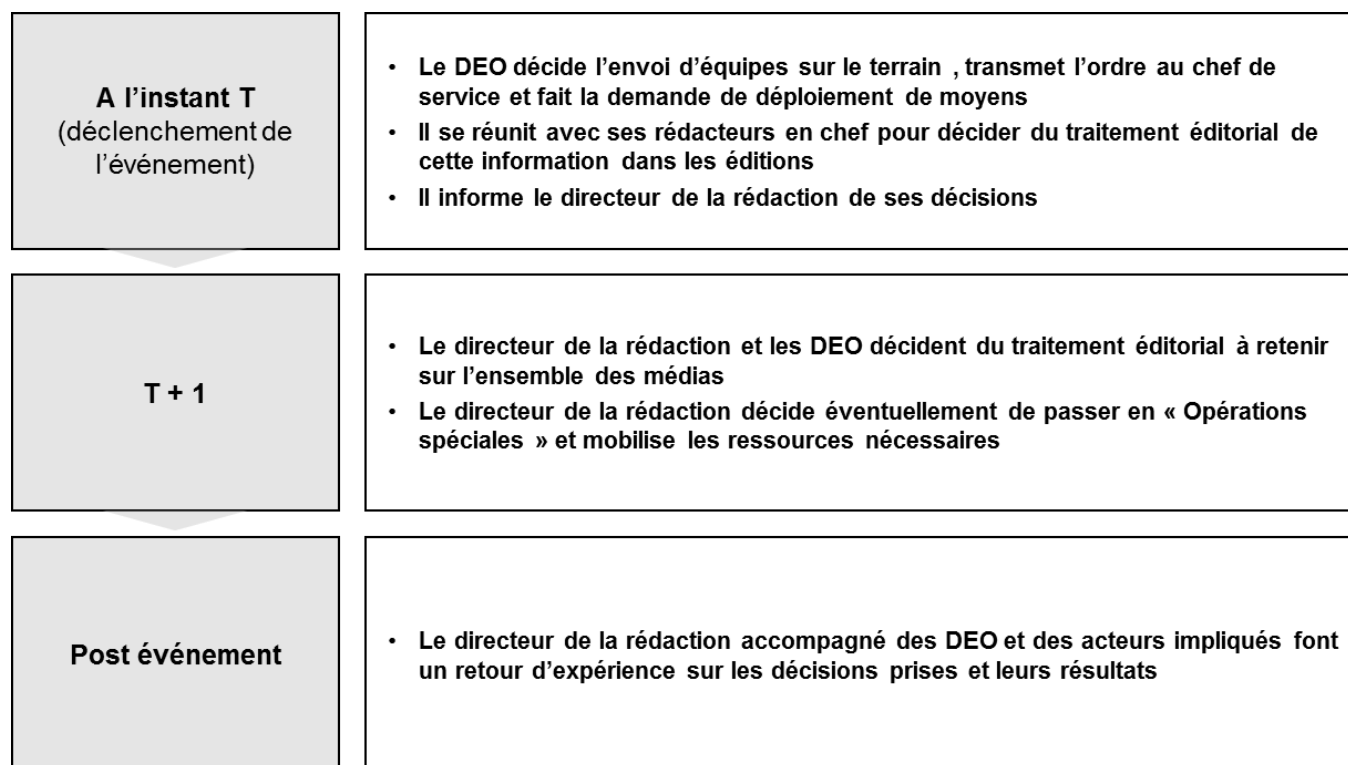
Les rôles et responsabilités de ces niveaux de management s'exprimeraient notamment lors des conférences éditoriales suivantes :

	Objectifs	Rôle des participants				
		Directeur de la rédaction	Directeur éditorial opérationnel (DEO)	Rédacteurs en chefs éditeur	Représentant Editions numériques	Autres participants
Conférence de consensus <i>(instance à créer)</i>	Partager l'actualité du jour, pré-sélectionner les sujets et définir le traitement des sujets communs, définir le traitement et la déclinaison des sujets communs (complémentarité)	-	Arbitre, Anime	Participent	Participe	Chefs de Services <i>(si nécessité)</i>
Conférence de rédaction <i>(instance existante)</i>	Partager sur les arbitrages de la conférence de consensus, définir le sujet et le traitement des sujets sur l'actualité du jour avec les chefs de services/ passer commande et définir le conducteur de l'édition	-	<i>(si nécessité)</i>	Arbitre, Anime	<i>(si nécessité)</i>	Equipe d'édition, Chefs de Services
Conférence critique <i>(instance existante)</i>	Réagir à chaud sur l'édition du jour : Identifier les points forts/ faibles, rédiger un compte-rendu de séance et éventuellement le communiquer	-	Participe	Anime	-	Equipe d'édition, Chefs de Services
Prévisions <i>(instance existante)</i>	Identifier, sélectionner et définir le traitement des sujets communs	Arbitre	Participe	Participent	Participe	Chefs de Services

Le contenu des deux principales instances quotidiennes se répartirait comme suit (durées indicatives) :

La conférence de consensus (par tranche) 15'	La conférence de rédaction (par édition) 45'
Participants : DEO, rédacteurs en chef des éditions dont le DEO a temporairement la charge, un représentant des éditions numériques	Participants : Rédacteur en chef, Equipe édition, chefs de service, 1 représentant des éditions numériques
Animateur : DEO	Animateur : Rédacteur en chef de l'édition
Fréquence et horizon : Tous les jours, horizon journée, avant la conférence de rédaction de chaque édition	Fréquence et horizon : Tous les jours, horizon journée
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Valider les modes de traitement et les angles des sujets communs à plusieurs des éditions dont il a la charge • S'assurer de la cohérence et de la complémentarité de l'information • Valider les moyens déployés en commun aux éditions sur ces sujets • Le DEO tranche en cas de nécessité entre les éditions dont il a la charge 	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Faire le conducteur avec l'équipe d'édition et les services • Passer commande aux services • Le DEO ayant temporairement la charge de l'édition arbitre en cas de litige entre l'édition et le service
Travaux à réaliser en amont de la réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Les compte-rendu des conférences de prévision 	Travaux à réaliser en amont de la réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Les décisions prises en conférence de consensus juste avant
Attendus post réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Les angles et modes de traitement des sujets communs aux éditions • Enveloppe prévisionnelle de moyens à déployer par thématique 	Attendus post réunion : <ul style="list-style-type: none"> • V1 du conducteur de l'édition • Commandes aux services

Sur le traitement de l'actualité urgente (breaking news), les ajustements suivants pourraient être apportés aux modes de fonctionnement actuels :



Info 2015 préconise une plus grande coordination entre les éditions numériques et les éditions JT qui pourrait se faire par des réformes dans les modes de fonctionnement et non de structure.

C'est aux DEO TV et numérique que reviendrait la responsabilité de travailler ensemble au quotidien pour coordonner les actions des éditions numériques (Francetv Info, CultureBox, Géopolis) avec les éditions antennes :

- Arbitrer sur la primo-diffusion des sujets
- Organiser la coopération des équipes sur le traitement des sujets
- Arbitrer sur les angles pris par les éditions TV et par les éditions numériques
- Décliner un sujet d'un support à l'autre

• **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

La mise en place de cette organisation des éditions devrait permettre de contribuer aux améliorations suivantes :

- **Renforcer les offres de l'Information Nationale de France Télévisions** : la mise en place des cahiers des charges éditoriaux et des Directeurs Editoriaux Opérationnels devrait contribuer au développement de l'identité des éditions et de leur complémentarité grâce au cadre de référence que cela offrirait aux rédacteurs en chef et à la clarification que cela apporterait aux processus d'arbitrage entre les éditions.

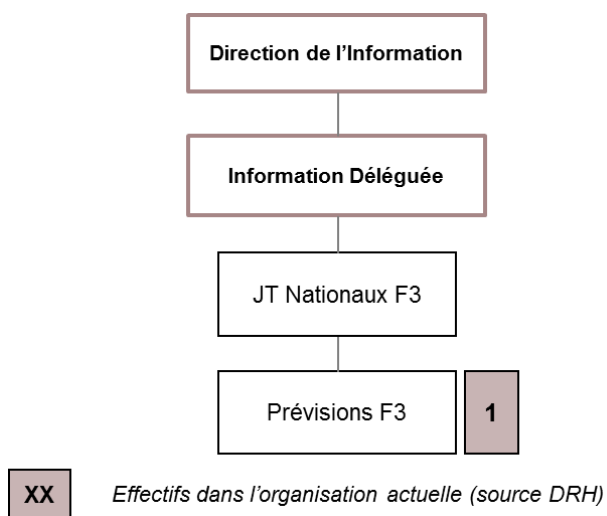
- **Accroître l'efficacité et les processus de décision** via la clarification des rôles et responsabilités entre éditions et services sur les commandes. Il est d'ailleurs proposé que les demandes des éditions et précisions de sujets soient inscrits dans les outils Gilda Conducteur et Toutatis, grâce à des évolutions facilement réalisables, de façon à créer un engagement mutuel entre les éditions, les services et les équipes de reportage.
- **Faire fonctionner le numérique et les antennes de façon plus intégrée** : la mise en place de roulements entre les DEO et la mise en place de modes de fonctionnement plus collaboratifs au sein des instances éditoriales entre les rédacteurs en chef TV et numériques devraient permettre de plus grandes synergies éditoriales entre TV et numériques (rebonds, appels à témoins, questions aux téléspectateurs, second écran / fact checking ...)

4.2.5.2. *L'organisation proposée en phase 1 pour les activités « Prévisions », « Opérations Spéciales » & « Investigation »*

- **L'organisation actuelle**

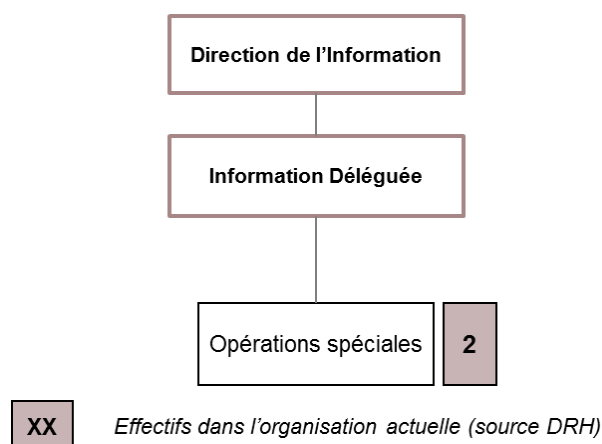
- Prévisions

Une personne en charge des prévisions est rattachée à la Direction des JT Nationaux de France 3 :



➤ Opérations spéciales

Deux personnes en charge des opérations spéciales sont rattachées à la Direction de l'Information Déléguée



• **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

➤ Prévisions

L'organisation actuelle des prévisions ne permet pas d'anticiper et de planifier de façon optimale le traitement des sujets sur tous les supports antenne, numérique et avec les magazines.

De même, les prévisions ne facilitent pas le traitement de sujets et la couverture d'événements en commun entre les trois rédactions (TV+ numérique), et ne permettent que marginalement les traitements cross-médias.

Les éditions, en fonctionnant essentiellement sur un horizon quotidien ou à court terme et donc en réalisant des choix dans l'urgence, ont tendance à traiter des mêmes sujets avec les mêmes modes de traitement (Cf. étude INA 2013). La conférence de prévisions ne joue donc pas pleinement son rôle qui consisterait à faire prendre du recul sur l'actualité et à imaginer des angles ou des modes de traitement différenciants par rapport aux éditions de la tranche et à la concurrence.

➤ Opérations spéciales

L'organisation actuelle des opérations spéciales (rattachement au Directeur délégué à l'information déléguée) positionne d'ores-et-déjà l'entité en transverse des JT Nationaux France 2 et JT Nationaux France 3. En revanche, l'organisation actuelle des opérations spéciales n'intègre pas les éditions numériques.

➤ Investigation

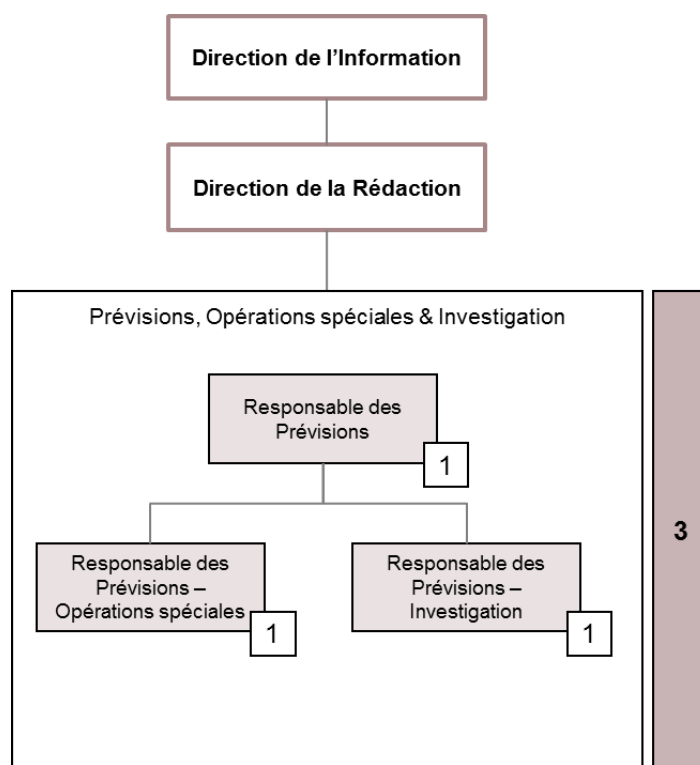
Au fil des années, plusieurs expériences de structures d'investigations ont été menées. Dans les années 1980, la multiplication des attentats en France a exigé de la part du service public, un effort d'enquête largement supérieur à ce qui était pratiqué. L'affaire Greenpeace et de nombreux dossiers de financement politique ont précipité la constitution d'un service d'investigation à Antenne 2.

Défaut de cette entreprise : très vite, le service fut considéré comme la structure en charge de « tous » les dossiers problématiques du moment. Ce qui eut pour effet de provoquer sa disparition. Dans le même temps, l'investigation s'était développée dans les magazines tels qu'Envoyé spécial. Par la suite, elle devint un enjeu éditorial en soi comme une garantie de l'indépendance du média qui la pratique. C'est ainsi que sont apparus « Pièces à conviction » ou « Complément d'enquête ». Les JT de France 2 comme de France 3 n'ont pas échappé à cette nouvelle exigence au sein des services d'informations générales ou des pools. De sorte qu'aujourd'hui de « L'œil du 20h » à « Pièces à conviction » ou « fact checking » du numérique, l'investigation a droit de cité sur tous les écrans de l'information de France Télévisions.

Ainsi, la création d'une activité Investigation participe de l'objectif d'Info 2015 de renforcer l'identité des éditions d'Information du Groupe et de se distinguer des éditions de la concurrence.

- **L'organisation proposée en phase 1**

Il est proposé de regrouper les collaborateurs actuels des « Prévisions France 3 » et « Opérations spéciales » et d'adjoindre à ce nouveau service une activité d'investigation. Ce nouveau service « Prévisions, Opérations Spéciales & Investigation » directement rattaché à la Direction de la Rédaction serait composé d'un rédacteur en chef auquel seraient rattachés deux collaborateurs.



XX Effectifs dans l'organisation proposée

Ces activités (Prévisions, Opérations spéciales, Investigation) gagneraient à être rapprochées du fait de leurs similitudes en termes de transversalité, de leur domaine d'expertise et d'activités et de temporalité (temps long).

De plus, cette organisation répondrait aux limites identifiées dans le fonctionnement des prévisions,

élargirait le périmètre actuel des Opérations Spéciales et positionnerait avantageusement l'investigation compte-tenu de ses objectifs.

En effet, le journalisme d'investigation est une discipline transverse (éditions, magazines, numérique) qui peut recouvrir beaucoup de thématiques différentes (ex. affaires politico-judiciaires, scandales alimentaires, etc.), il conviendrait donc que cette activité soit directement **rattachée à la Direction de la Rédaction** et non à un service en particulier. Il est en outre proposé de ne pas y dédier d'équipe fixe de rédacteurs car l'objectif de cette structure serait d'accompagner la réalisation d'enquêtes dans les éditions qui le souhaitent au sens de leurs cahiers des charges et par les services eux-mêmes, de pouvoir accueillir toutes les initiatives journalistiques d'investigation qui pourraient exister à l'Information Nationale, sans se substituer aux équipes des services.

- **Les modes de fonctionnement proposés**

Il est proposé que la répartition des activités entre le rédacteur en chef et ses deux collaborateurs soit la suivante :

- Rédacteur en chef « Prévisions » :
 - S'assure du bon déroulement/ de la bonne gestion opérationnelle des prévisions (*cf. activités détaillées ci-dessous*). A ce titre, il prépare et anime les conférences de Prévisions
 - S'assure de la bonne gestion éditoriale et opérationnelle des Opérations spéciales
 - Sélectionne les sujets d'investigation en lien avec le directeur de la rédaction et s'assure du bon suivi/ de la bonne coordination avec les éditions/ services des sujets (*cf. activités détaillées ci-dessous*)
- Collaborateur « Prévisions, Opérations Spéciales » :
 - Assure opérationnellement le suivi des Prévisions (*cf. activités détaillées ci-dessous*)
 - Assure opérationnellement les opérations spéciales
- Collaborateur « Prévisions, Investigation » :
 - Assure opérationnellement le suivi des Prévisions (*cf. activités détaillées ci-dessous*)
 - Assure le bon suivi (respect des délais et de la qualité, animation de l'équipe chargée du sujet) des sujets d'investigation qui lui sont confiés (*cf. activités détaillées ci-dessous*)

➤ Les prévisions - activités détaillées

Il s'agirait de préparer, animer les conférences de prévisions (hebdomadaires) et de suivre opérationnellement auprès des DEO, des rédacteurs en chef d'éditions et des chefs de service la bonne exécution des décisions prises en conférence de Prévisions.

Les prévisions seraient réalisées au travers de deux types de conférences (*cf. tableau ci-dessous à titre indicatif*) :

- Une conférence (horizon supérieur à deux semaines) dont le rôle serait de traiter de l'actualité par thématique : événements susceptibles d'intéresser toutes les éditions et les supports et dont la couverture par son ampleur, sa durée et sa diversité nécessite une coordination entre les différentes tranches et éditions d'une même

tranche (timing du traitement et de la diffusion, le choix des angles, des invités, des modes de traitement, etc.). En outre, il conviendrait de partager des sujets mis en œuvre et suivis par l'investigation et de réaliser un point d'avancement des chantiers en cours et à venir.

- Une conférence (horizon d'une à deux semaines) dédiée au traitement des sujets spécifiques à chacune des éditions. Cette conférence permettrait de partager les demandes et d'arbitrer (demandes similaires/ identiques) ainsi que d'informer de l'activité des équipes dédiées

Les conférences de prévisions sur les thématiques 2H	Les conférences de prévisions sur les sujets 2H
Participants : Directeur de la rédaction, 4 DEO, rédacteurs en chef, chefs de service, 1 représentant Moyens, directeur des magazines ou adjoint au directeur des magazines	Participants : Directeur de la rédaction, 4 DEO, rédacteurs en chef, chefs de service, 1 représentant Moyens, Directeur des magazines, [1 représentant Supports]
Animateur : Rédacteur en chef Prévisions	Animateur : Rédacteur en chef Prévisions
Fréquence et horizon : 1 par semaine à horizon 2 semaines et +	Fréquence et horizon : 1 par semaine à horizon 2 semaines et -
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Les DEO et rédacteurs en chefs et les chefs de services déterminent conjointement quelles thématiques ils souhaitent traiter et pour quelle tranche/ édition • Les DEO et rédacteurs en chefs présentent les intentions de leurs éditions sur chaque thématique : angles, nombre de sujets prévus et traitements (respectant leurs cahiers des charges) • Les services proposent leurs idées par thématique • Le directeur de la rédaction arbitre si nécessaire entre les éditions si redondance sur les angles, le nombre de sujets, les modes de traitement 	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Les DEO et rédacteurs en chefs présentent leurs demandes sur les principaux sujets • Les services présentent leurs propositions • Décision sur les équipes envoyées sur le terrain • Le directeur de la rédaction arbitre si nécessaire sur le nombre d'équipes envoyées
Travaux à réaliser en amont de la réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Les DEO ont préparé, avec les rédacteurs en chef des éditions dont ils ont temporairement la charge, leurs intentions par thématique (idem pour les services) 	Travaux à réaliser en amont de la réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Les DEO ont préparé, avec les rédacteurs en chef des éditions dont ils ont temporairement la charge, leurs intentions par sujet (idem pour les services)
Attendus post réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Les grandes lignes des angles et modes de traitement de chaque édition par thématique • Enveloppe prévisionnelle de moyens à déployer par thématique 	Attendus post réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Planning prévisionnel des équipes par sujet • Angles et modes de traitement retenus par édition et par sujet

➤ Investigation – activités détaillées

Il s'agirait d'/ de :

- Etre, avec les services et les éditions, force de proposition de sujets d'investigation auprès de la Direction de la Rédaction
- Recevoir les propositions de sujets d'investigation présentés par le(s) chef(s) de service(s) et/ou les rédacteurs en chef dans le respect des cahiers des charges
- Définir en concertation avec le(s) chef(s) de service(s) les ressources nécessaires au traitement des sujets d'investigation retenus (choix du ou des journalistes, durée de la mise à disposition, objectifs attendus, moyens nécessaires)

- Assurer la coordination et proposer un plan de diffusion entre les éditions, les services et les magazines afin de garantir la meilleure exposition et déclinaison des sujets d'investigation sur tous les supports et toutes les antennes
- S'assurer, sur chaque mission d'investigation encadrée, de l'atteinte des objectifs en termes de production et de respect des délais

Les sujets d'investigation produits pourraient être diffusés sur tous les supports d'information de la Rédaction, éditions JT/ numérique/ magazines.

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

Le rattachement des activités de prévisions, d'opérations spéciales et d'investigation à un rédacteur en chef lui-même rattaché au directeur de la rédaction devrait permettre de générer davantage de complémentarité et de coopération éditoriale. Ces nouveaux modes de fonctionnement devraient accroître et améliorer l'exposition, auprès du public, des sujets spécifiques (grandes thématiques, opérations spéciales et investigation) à forte identité et valeur ajoutée.

La mise en commun des projets de chaque édition sur les sujets d'actualité à venir devrait augmenter la transparence de l'information entre les éditions et donc permettre à chaque édition de se positionner de façon plus pertinente par rapport aux autres ainsi que de développer davantage de coopérations.

L'anticipation dans le traitement des sujets devrait également permettre des économies de moyens techniques et donc des réallocations plus équitables entre les éditions, sur des projets plus innovants notamment.

Pour les rédacteurs et collaborateurs des éditions et des services, l'anticipation dans le traitement des sujets devrait également permettre de réduire la pression liée aux décisions prises dans l'urgence.

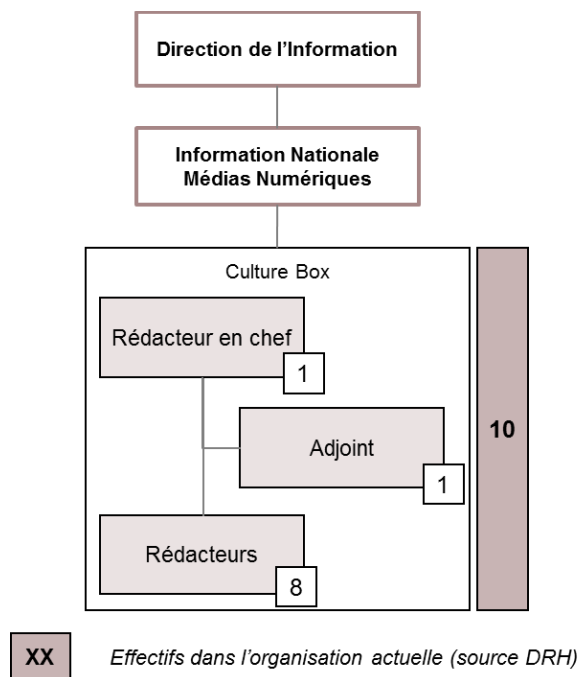
Par ailleurs, la création d'une activité Investigation et l'élargissement du périmètre des Opérations spéciales répondraient à un objectif de **différenciation de l'offre d'information de France Télévisions par rapport à celles de la concurrence**. La capacité d'une rédaction à produire des informations approfondies, inédites et novatrices constituerait un avantage concurrentiel fort.

En permettant à des rédacteurs issus des anciennes Rédactions Nationales de France 2, de France 3 et du numérique de collaborer à l'activité Investigation et aux Opérations spéciales, l'entité pourrait également devenir **un creuset de coopération** entre des journalistes de cultures différentes.

Enfin, l'activité Investigation serait **une réponse à des aspirations des journalistes** des services de pouvoir renouer avec une des disciplines les plus difficiles et les plus nobles de leur métier.

- **L'organisation actuelle**

La rédaction de Culturebox est actuellement rattachée à l'Information Nationale Médias Numériques :



A ce jour, Culturebox propose une offre singulière sur le marché, combinant :

- Information : couverture de tous les champs de la vie culturelle : cinéma, exposition, musique, scènes, tendances, livres
600 articles/ mois
- Diffusion de spectacles : diffusion de performances/ spectacles vivants en live : danse, opéra, concerts pop-rock et classique
500 « lives » dont 210 directs diffusés en 1 an
- Emissions : possibilité de revoir et partager les émissions culturelles de médias
60h d'émissions culturelles/ mois

Chaque journaliste a en charge une rubrique dont il assure l'animation (Cinéma, Littérature,...). Dans la pratique, le travail des journalistes est réparti entre du desk et du suivi de leur rubrique.

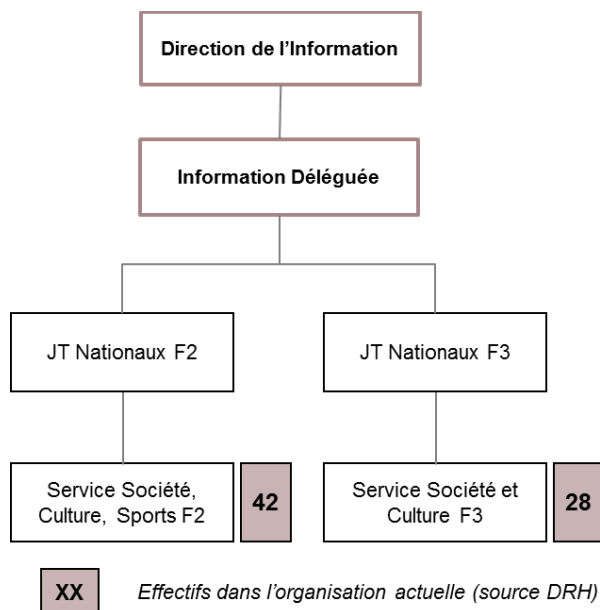
Pour permettre le suivi de l'actualité culturelle, un service de desk fonctionne 7 jours sur 7 toute l'année. En semaine : 2 journalistes, le week-end, un journaliste.

La rédaction de Culturebox constitue déjà une exception au sein de l'information de France Télévisions dans ce sens qu'elle interagit avec un grand nombre de partenaires au sein du Groupe:

- Avec le réseau France 3, les programmes ou les autres chaînes du Groupe pour la captation de spectacles vivants et la fabrication de sujets culturels.

- Avec France 3 Toutes Régions qui sélectionne et enrichit les reportages culturels diffusés par les éditions locales, régionales (ressources FTR dédiées à Culturebox : en semaine, un rédacteur en chef adjoint, un journaliste, un documentaliste et ½ technicien vidéo ; le week-end, un journaliste)
- Avec FTVEN pour ce qui est du développement éditorial numérique (gestion des réseaux sociaux, des aspects techniques et marketing numériques, captations)

De son côté, l'organisation actuelle des services Société, Culture, Sports France 2 et Société, Culture France 3 est la suivante :



• Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

La rédaction de Culturebox n'interagit que de façon épisodique et informelle avec les journalistes culture des rédactions.

En parallèle, la baisse tendancielle de la demande des éditions TV pour les sujets culturels ne permet pas de faire une utilisation optimale des expertises culturelles des journalistes des rédactions TV spécialisés en culture, tandis que l'augmentation de la fréquentation de Culturebox demanderait un renforcement de sa structure et de sa force éditoriale.

Enfin, la dimension actuelle de l'équipe Culturebox ne lui permet pas de répondre au projet d'entreprise ambitieux fixé pour elle, à savoir faire de Culturebox la principale porte d'entrée de toute l'actualité culturelle.

Les objectifs du projet d'entreprise étant les suivants :

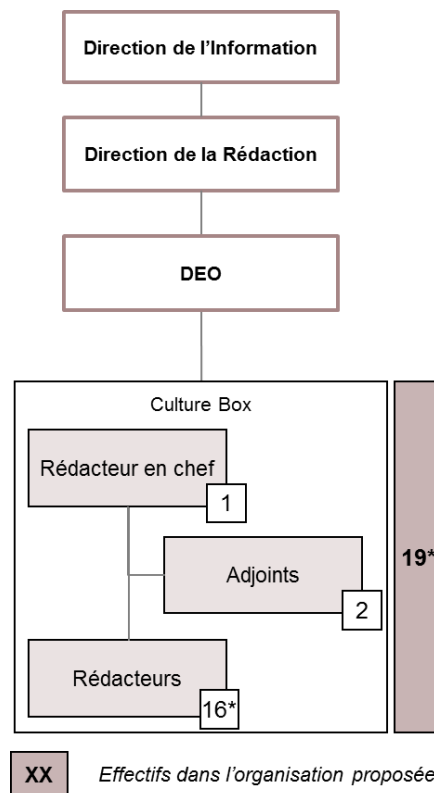
- 1) Positionner Culturebox comme un acteur incontournable de la Culture en France :
 - Devenir une référence culturelle au niveau national, un média puissant miroir de la création culturelle

- Accompagner le développement de Culturebox permettant bientôt aux passionnés de la culture d'avoir accès à Culturebox sur tous les écrans et notamment via les TV connectées (lancements prévus dans quelques mois) et les téléphones connectés (négociations en cours avec les constructeurs)
- 2) Renforcer l'audience et la notoriété de Culturebox (actuellement +76% de visites web en 1 an ; 1,2 million de visites web et mobile par mois en moyenne)
- Développer le référencement web (notamment en augmentant le nombre d'URL produites de 25 / jour à 40 / jour)
 - Développer son potentiel sur mobiles et tablettes (aujourd'hui environ 20% du trafic contre 50% pour les sites d'information les plus en avance sur le sujet comme lemonde.fr)
 - Développer la notoriété de Culturebox en élargissant le champ des thématiques culturelles traitées (ex. architecture, street art, jeux vidéos): aujourd'hui, seuls 24% du trafic du site se fait en accès direct (saisie de l'url dans leur navigateur) contre 65% venant des moteurs de recherche (recherches non ciblées sur Culturebox)

Il apparaît donc pertinent de proposer une organisation de Culturebox qui regrouperait l'ensemble des compétences culturelles de l'Information Nationale de France Télévisions.

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

L'organisation proposée pour Culturebox serait la suivante :



Il est proposé le redéploiement de 5 rédacteurs culture actuellement rattachés au service Société, Culture et Sports de France 2 et de 4 rédacteurs culture actuellement rattachés au service Société et Culture de France 3, soit 9 collaborateurs au total, ainsi que le renforcement de l'encadrement de Culturebox d'un adjoint. En complément et sous réserve de l'information consultation menée en parallèle, des collaborateurs de l'AITV et/ ou du sous-titrage pourraient être amenés à rejoindre le service Culturebox.

Les collaborateurs des services Société, culture et sports de France 2 et Société et culture de France 3 qui ne rejoindraient pas Culturebox seraient désormais organisés sous le modèle décrit en 4.2.5.7. *Organisation pour les autres services.*

Le redéploiement de ces 9 journalistes se justifie par l'ambition d'augmenter le nombre de thématiques traitées, de diversifier et d'augmenter la production de contenus (objectif de passer de 25 à 40 URL / jour) sur les supports Culturebox. Dans le même temps, les ressources nécessaires à la production des sujets culture pour les JT seraient garanties.

Le renforcement de l'encadrement se justifie par l'augmentation de la taille de l'équipe Culturebox et par l'accroissement du périmètre d'activités, puisque les équipes de Culturebox auraient à travailler sur tous les supports (TV, numérique). Cela permettrait la présence d'un cadre de Culturebox pour proposer des sujets culture lors des conférences de rédaction TV.

Les modes de coordination entre Culturebox et les éditions TV évolueraient comme suit :

- Présence d'un représentant de Culturebox dans les conférences de prévisions
- Présence d'un représentant de Culturebox dans les conférences de rédaction TV

Les journalistes seraient mobilisés pour la production de sujets à destination des antennes en fonction des propositions de Culturebox aux éditions, des besoins des éditions et dans le respect des cahiers des charges.

Culturebox deviendrait ainsi à la fois :

- Le service Culture de l'Information Nationale de France Télévisions
- L'équipe éditoriale dédiée de l'édition Culturebox (Web, applis, etc.)

- **Modalités de mise en œuvre proposées**

L'harmonisation des compétences nécessaires pour travailler tant sur les supports numériques que sur les supports TV serait prise en compte au travers d'un plan d'accompagnement spécifique (8 rédacteurs actuels et 9 issus des services Société / Culture de France 2 et France 3). Ce point est traité dans la partie 5.6. *Le plan d'accompagnement dans la mise en œuvre d'Info 2015.*

Des entretiens individuels avec les journalistes des actuels services Société / Culture seraient réalisés. Cet échange permettrait d'apporter individuellement des précisions sur la stratégie de développement de Culturebox, sur l'intérêt de ce projet pour l'entreprise et les collaborateurs et sur les souhaits d'évolution professionnelle du collaborateur. A cette occasion, certains d'entre eux, sur la base de leurs compétences en matière de culture (expérience, variété et nombre de sujets/

formats culturels traités, expertises culturelles...) se verraient proposer un redéploiement à Culturebox et bénéficieraient de l'accompagnement prévu.

Le redéploiement de 9 rédacteurs culture vers Culturebox devrait se faire sans affecter la capacité des services Société à fabriquer les sujets Société pour les éditions. Ces rédacteurs nouvellement affectés à Culturebox, pourraient par ailleurs continuer à produire des sujets société pour les éditions TV en fonction de leurs compétences et de leurs activités actuelles.

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

Pour les journalistes culture actuellement rattachés aux antennes, le projet d'évolution d'organisation de Culturebox leur offrirait l'opportunité de valoriser leur expertise et expérience en matière culturelle, d'enrichir leur activité professionnelle, leur champ d'intervention et leur palette de compétences sur de nouveaux formats.

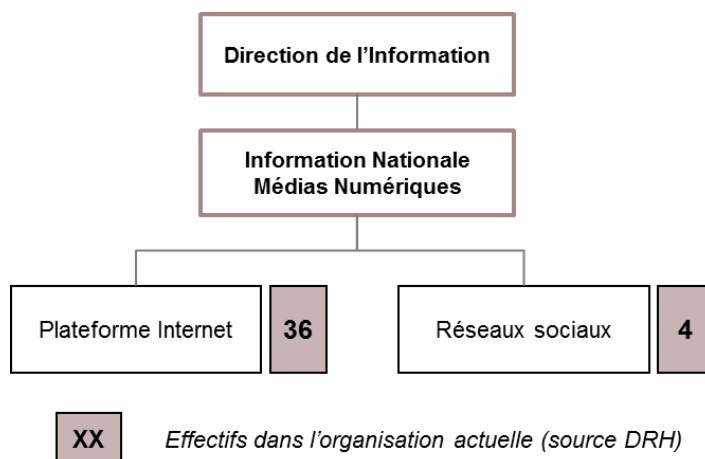
En regroupant les rédacteurs de la Culture dans une même entité, l'organisation proposée pour Culturebox permettrait d'optimiser la planification des journalistes sur les sujets culture (ex. un traitement éditorial par édition coordonné et complémentaire pour un même événement) et d'allouer des moyens sur le développement de nouveaux formats ou de nouveaux types d'écritures.

De par son caractère véritablement cross-média (écrit, live, vidéo, etc.), Culturebox constitue un creuset d'innovation pour la future organisation de l'Information Nationale de France Télévisions. En alliant les compétences numériques aux compétences TV au service d'un projet de développement commun et ambitieux, Culturebox pourrait préfigurer ce qui constituera demain un modèle de réponse aux nouveaux modes de consommation de l'information.

4.2.5.4. *L'organisation proposée en phase 1 pour le service Réseaux sociaux*

- **L'organisation actuelle**

L'organisation actuelle du service réseaux sociaux est la suivante :



Le service réseaux sociaux composé de quatre collaborateurs est actuellement rattaché à la Direction de l'Information Nationale Médias Numériques.

Les collaborateurs du service réseaux sociaux animent la « vie » d'éditions TV (le grand Soir 3, 19/20, etc.) sur les réseaux sociaux. A ce titre, ils publient des vidéos et entretiennent la « conversation » avec le public sur les réseaux sociaux pour le compte de ces éditions.

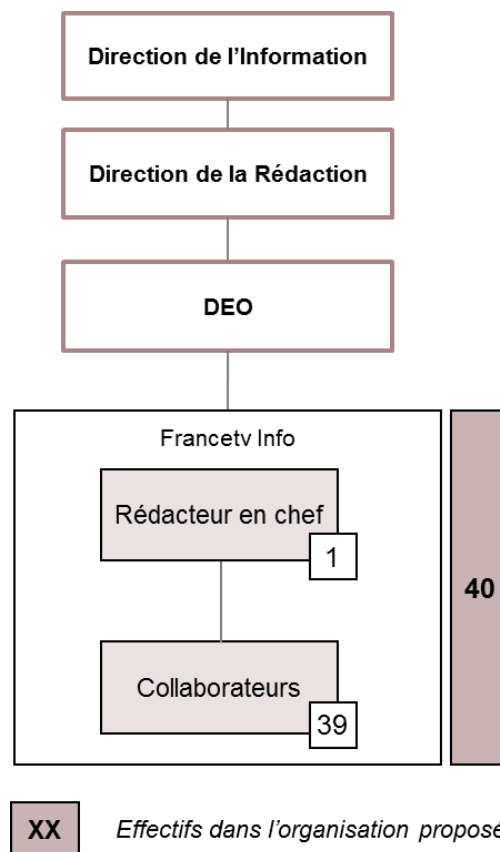
- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

Actuellement, les sites d'information concurrents de Francetv Info, tels lefigaro.fr ou lemonde.fr publient plus de cent vidéos par jour, là où Francetv Info n'en publie que trente en moyenne.

Il existe donc une volonté d'augmenter la capacité de publication/ diffusion de vidéos à la fois sur les réseaux sociaux et sur l'édition Francetv Info. Et ce, avec pour objectif d'accroître la diffusion numérique des sujets des éditions et des magazines, le référencement de Francetv Info et donc in fine le trafic sur le site.

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

L'organisation proposée est la suivante :



Dans l'organisation proposée, le service réseaux sociaux serait rattaché à Francetv Info. Le rattachement de ces journalistes au sein de Francetv Info permettrait d'encadrer et de coordonner les activités d'édition (sur Francetv Info comme sur les réseaux sociaux) des vidéos issues de l'antenne. A terme, chaque séquence vidéo qui compose les magazines et les JT de la rédaction devrait être éditée spécifiquement pour le numérique. Il serait ainsi proposé aux collaborateurs du service réseaux sociaux d'élargir leur champ d'activités actuel en publiant des vidéos pour le compte de Francetv Info mais aussi en poursuivant la mission d'animer la « conversation » avec le public sur les réseaux sociaux.

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

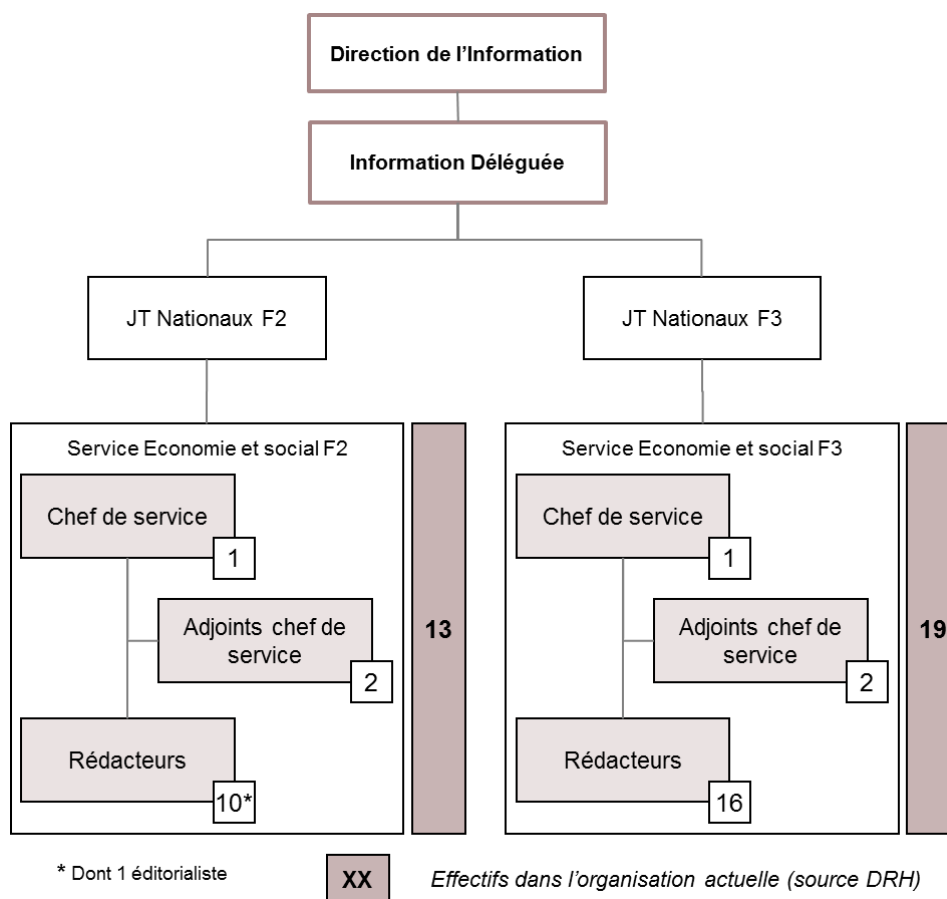
L'organisation proposée permettrait de densifier quantitativement et qualitativement l'édition des vidéos (issues des antennes) et du texte qui les accompagne. De même, pour les collaborateurs cela permettrait un meilleur accompagnement et un enrichissement de leur activité journalistique (nécessité d'une remise en perspective des sujets, recherche des liens internet qui éclairent le sujet, etc.)

Cela serait également susceptible d'améliorer le référencement de l'édition numérique Francetv Info en augmentant le flux vidéos.

4.2.5.5. L'organisation proposée en phase 1 pour le service Economie et social

- **L'organisation actuelle**

L'organisation actuelle des deux services Economie et social de la rédaction de France 2 et de France 3 est la suivante :



Le domaine Economie et social est traité au sein de deux services distincts, chacun rattaché à une rédaction (France 2 et France 3) et chacun disposant de son propre encadrement : 1 chef de service et 2 adjoints pour chaque service (France 2 et France 3). Le service Economie et social de France 2 disposant en plus d'un poste d'éditorialiste.

Dans l'organisation actuelle, les rédacteurs de chacun des deux services sont planifiés sur les reportages destinés aux éditions de leur propre rédaction. Il n'existe pas de journaliste dédié à l'économie au sein de la rédaction de Francetv Info

- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

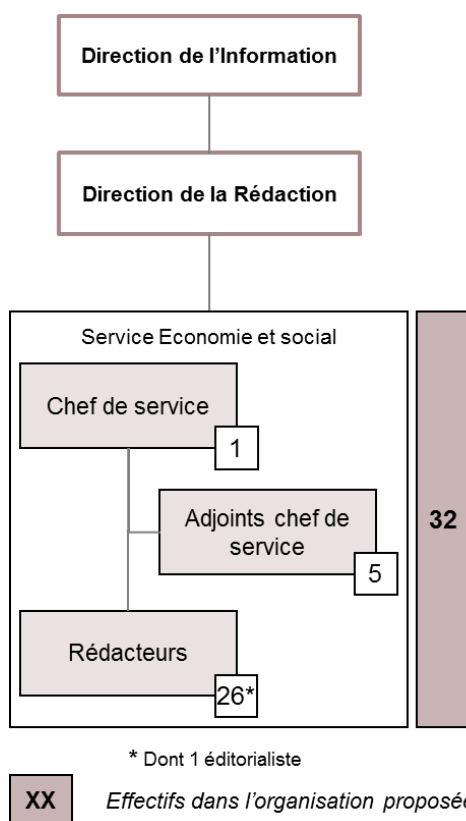
L'organisation des services Economie et social est emblématique des cloisonnements actuels de l'organisation par rédaction de l'Information Nationale. Cette organisation en « silo » entraîne des incompréhensions, une opacité dans les choix éditoriaux et des redondances non anticipées dans les modes de traitements de l'actualité, produisant la mobilisation de ressources non coordonnées sur un même sujet.

Ce cloisonnement des compétences mises au service d'éditions d'une seule rédaction, parfois concurrentes entre elles, ne favorise pas une utilisation optimale des compétences journalistiques. Une meilleure allocation permettrait :

- D'augmenter le choix des sujets traités et donc favoriser la diversité et la complémentarité de l'offre
- De redéployer les ressources dégagées sur des développements éditoriaux à même de différencier l'Information de France Télévisions par rapport à ses concurrents et de mieux répondre à son ambition d'Information de Service Public

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

Il est proposé de regrouper les deux actuels services Economie et social en un seul service Economie et social directement rattaché au Directeur de la rédaction :



Pendant la phase 1, un chef de service, secondé par cinq adjoints, aurait la charge d'encadrer le service. Son rôle serait de favoriser le développement du service, d'accompagner les journalistes, et de gérer leur planification. L'objectif serait de répondre le plus justement possible aux cahiers des charges de l'ensemble des éditions et d'être force de proposition pour répondre au mieux aux attentes des téléspectateurs en termes d'économie/ social. Il est en effet apparu lors des travaux sur les projets de cahiers des charges des éditions un besoin et des attentes fortes en matières de sujets économie / social.

L'ensemble des rédacteurs serait planifié pour l'ensemble des éditions de l'Information Nationale, dans le respect des régimes de temps de travail de chacun. Cette planification serait mise en œuvre en tenant compte des savoir-faire et expérience de chacun. Un travail d'accompagnement spécifique serait réalisé auprès de l'ensemble des collaborateurs du nouveau service afin d'harmoniser les compétences et leur permettre d'élargir leur périmètre d'activité (éditions et magazines France 2/ France 3, numérique).

Le domaine économique et social étant une composante importante et quotidienne de la vie de nos concitoyens, certaines éditions pourraient souhaiter apporter une attention particulière à ce domaine en termes d'approche éditoriale et d'écriture. Dans ce cadre, Il pourrait être proposé à certains rédacteurs un détachement auprès d'une édition pour une durée et une mission données (*cf.4.2.5.1 Organisation proposée des éditions*). L'objectif serait d'être en capacité de proposer des offres spécifiques à forte valeur ajoutée pour renforcer l'identité des éditions et satisfaire l'intérêt des téléspectateurs.

- **Modalités de mise en œuvre proposées**

Les deux équipes Economie et social seraient regroupées sous l'encadrement d'un seul chef de service Economie et social. Il est proposé de conserver en phase 1 le même nombre d'encadrants que dans l'organisation actuelle afin que chaque collaborateur du service soit accompagné de façon adaptée et que le passage de l'organisation actuelle à l'organisation proposée soit facilité dans le respect des cultures et histoires de chacun.

Dès le regroupement des deux équipes Economie et social, celles-ci seraient planifiées de façon commune et selon des modalités identiques respectant les régimes horaires de chaque rédacteur.

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

Devant l'importance croissante de l'économie et de ces conséquences dans nos sociétés, et afin de répondre à l'intérêt et aux besoins des éditions pour des reportages sur l'économie du quotidien, la réunion des services Economie et social des rédactions de France 2 et France 3 répondrait à une demande éditoriale et à une logique organisationnelle.

La mise en commun des compétences des deux services devrait permettre de mieux allouer les forces de l'Information Nationale sur ce domaine thématique afin de couvrir à la fois les demandes communes à l'ensemble des éditions mais également de dégager les ressources pour enrichir l'expertise en matière d'économie et pour participer au développement de nouvelles offres d'information.

Cette nouvelle organisation permettrait également de lutter contre les pratiques de concurrence interne entre éditions.

Enfin, elle donnerait aux journalistes du service la capacité de pouvoir mettre en œuvre leur expertise sur des modes de traitement et des formats variés, de s'adresser à un plus large public, de s'approprier de nouvelles formes d'écritures et d'avoir la possibilité de travailler sur de nouveaux supports.

4.2.5.6. L'organisation proposée en phase 1 pour le service « responsables d'édition France 3 »

- **L'organisation actuelle**

Les responsables d'éditions de la Rédaction de France 3 sont actuellement organisés en un service à part entière rattaché directement au Directeur de la Rédaction de France 3.

Chacun des collaborateurs de ce service est dédié à une des éditions de la Rédaction de France 3 et travaille au quotidien pour cette édition.

Cette organisation constitue une différence majeure avec l'organisation de la Rédaction de France 2 où les responsables d'édition sont directement rattachés aux équipes d'édition

- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

Un rattachement aux éditions de ces responsables permettrait de mieux traduire dans l'organisation la réalité de leur activité quotidienne, et leur permettrait à terme d'élargir leurs possibilités d'évolution.

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

Il est proposé de redéployer dans chacune des éditions de France 3 les responsables d'édition des éditions de France 3.

Chaque responsable d'édition intégrerait ainsi l'édition pour laquelle il travaille actuellement sous la responsabilité hiérarchique du rédacteur en chef de l'édition.

Il n'existerait donc plus de service « Responsables d'Éditions France 3 ».

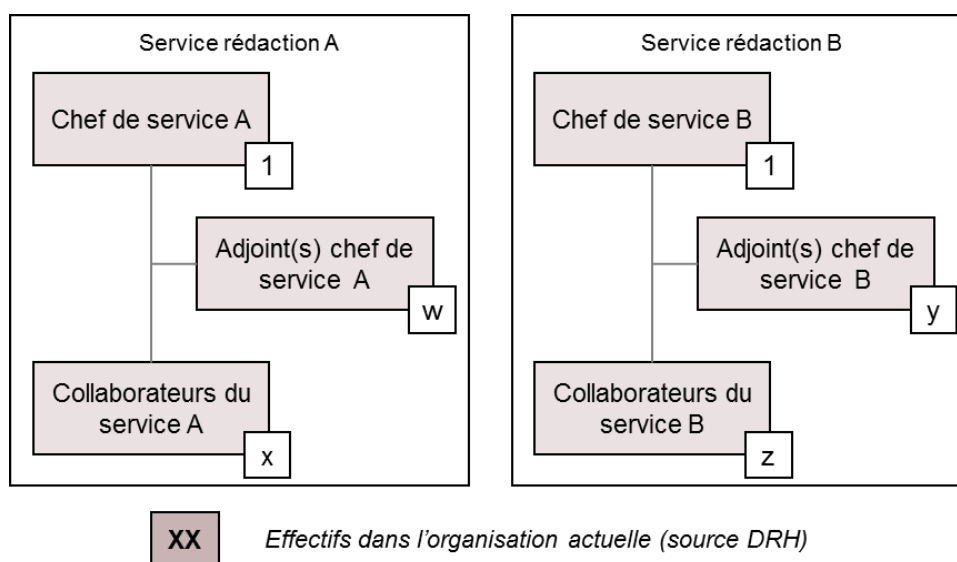
Ce changement de rattachement hiérarchique se ferait sans modification des activités, ni des conditions d'emploi et de travail des responsables d'édition.

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

Le rôle du responsable d'édition prenant de plus en plus d'importance dans la gestion des différents éléments qui concourent à la qualité des journaux, leur rattachement au sein de l'édition apparaît nécessaire et par ailleurs cohérente avec la volonté de renforcer l'identité des éditions.

- **L'organisation actuelle**

Aujourd'hui l'organisation de ces services peut être schématisée de la façon suivante :



Les services traitant des mêmes thématiques au sein de la rédaction France 2 et France 3 sont chacun composés :

- D'un chef de service
- D'un ou plusieurs adjoints au chef de service
- D'une équipe de rédacteurs

Dans l'organisation actuelle, les services France 2 étant aujourd'hui rattachés au JT Nationaux France 2 et les services France 3 aux JT nationaux France 3, les rédacteurs de chacun des services sont planifiés sur les reportages destinés aux éditions de leur propre rédaction.

- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

L'organisation actuelle des services est compartimentée par rédaction.

Ces cloisonnements ne favorisent pas la coordination éditoriale entre les services, le partage en termes de modes de fonctionnement/ bonnes pratiques, la prise de connaissance réciproque des équipes. Ils limitent par ailleurs le champ d'activité des collaborateurs.

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

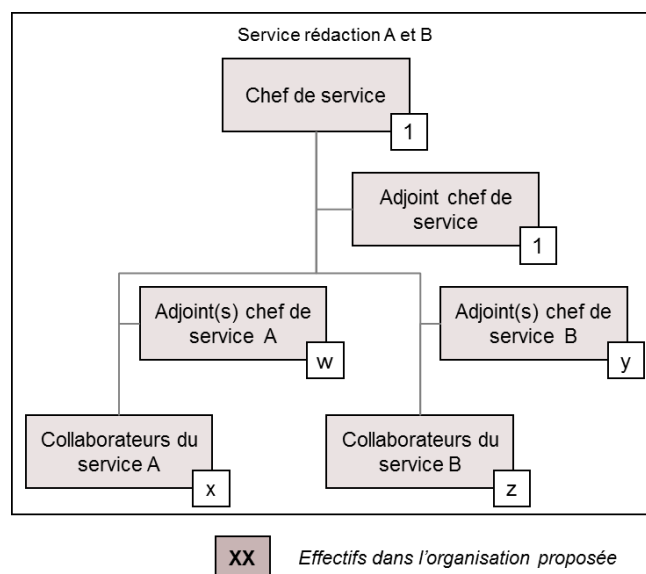
Seraient concernés les services aux thématiques traitées à la fois côté France 2 et France 3 :

- Service société, culture et sports France 2, service Société et culture France 3 et service Sports JT France 3
- Service Politique France 2 et service Politique France 3
- Service Enquêtes et reportages France 2 et service Enquêtes et reportages France 3
- Service Prise de vues France 2 et service Prise de vues France 3

Sont également concernés les services Régions France 2 et IV3. Le service Régions France 2 ayant en charge de coordonner la production de sujets en régions par les équipes actuelles de France 2 de ce service et IV3 ayant en charge de valoriser/ coordonner pour l'information nationale la production de sujets tournés par les rédactions régionales.

Pour ces services, il est proposé de désigner un chef de service et un adjoint (au chef de service) communs. En revanche, et dans le cadre de la première phase, les autres collaborateurs resteraient dédiés aux services pour lesquels ils travaillent.

Ainsi, l'organisation de ces services pourrait être la suivante :



Cette proposition d'organisation maintenant des services France 2 et France 3 serait transitoire. Elle aurait pour but de préparer la future organisation, à l'image du rapprochement des services Economie et social France 2 et France 3 (cf.5.1.3.5 Organisation proposée pour l'Economie et social).

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

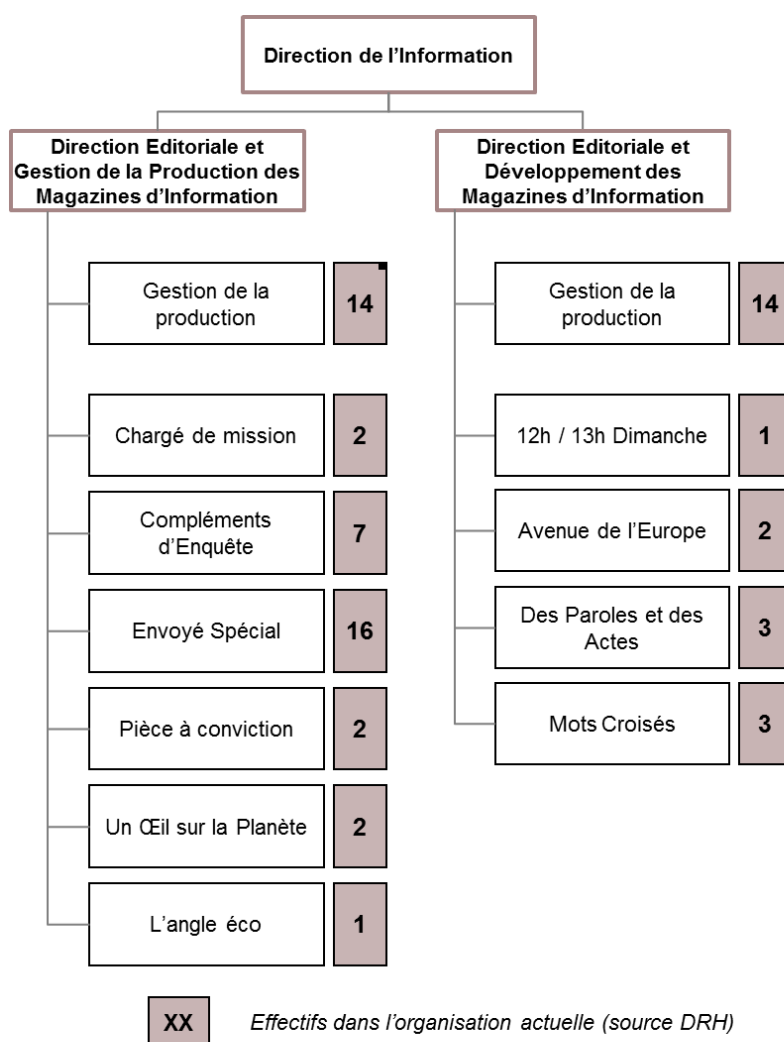
Cette désignation d'un chef de service commun devrait permettre d'initier/ favoriser la coordination éditoriale, le partage en termes de modes de fonctionnement/ bonnes pratiques, la prise de connaissance réciproque des équipes. Elle permettrait de créer les conditions favorables à une future organisation commune des services traitant des mêmes thématiques

Cette nouvelle organisation permettrait également de lutter contre les pratiques de concurrence interne entre les rédactions actuelles et de créer des passerelles d'expertises/ expériences.

4.2.6. L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction des Magazines

- **L'organisation actuelle**

Aujourd'hui l'organisation des magazines de l'information nationale peut être schématisée de la façon suivante :



- Collaborateurs rattachés à la fois aux directions « Editorial et gestion de la production des magazines d'information » et « Editorial et développement des magazines d'information », comptabilisés dans la direction « Editorial et développement des magazines d'information »

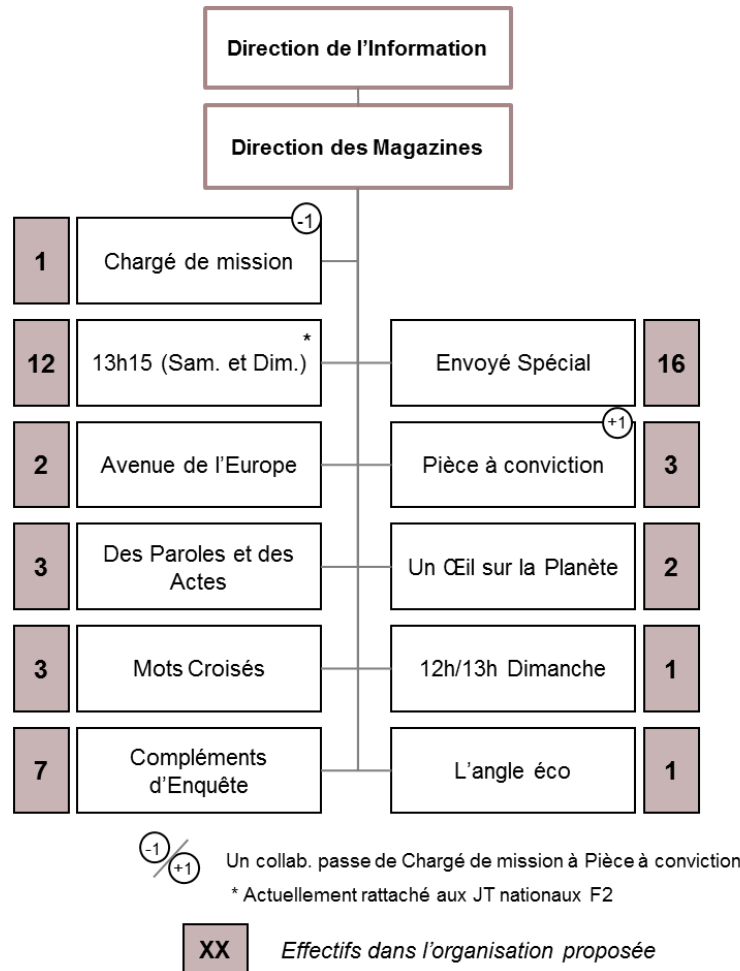
- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

Actuellement, les activités des magazines d'information (gestion éditoriale et production) sont réparties au sein de deux Directions, la Direction Editoriale et Développement des Magazines d'Information et la Direction Editoriale et Gestion de la Production des Magazines d'Information. Une direction s'occupant majoritairement des magazines de reportages, tandis que l'autre a prioritairement en charge les magazines de débats.

En outre, une activité de gestion de production rattachée à la Direction Editoriale et Développement des Magazines d'Information travaille pour l'ensemble des magazines rattachés aux deux directions.

Enfin, la Direction Editoriale et Gestion de la Production des Magazines d'Information comprend une activité de chargé de mission (deux postes) dont l'un des postes est dédié au magazine Pièces à Conviction

- **L'organisation proposée en phase 1**



Les deux directions actuelles des magazines seraient supprimées. A l'inverse une nouvelle direction regroupant la gestion éditoriale de l'ensemble des magazines serait créée (cf. 4.2.5. Organisation proposée des directions de l'Information).

Le Directeur des magazines aurait pour mission d'assurer la gestion éditoriale de l'ensemble des éditions magazines de la Rédaction Nationale sur le plan éditorial (la gestion de la production étant rattachée au Secrétariat général cf.4.2.9.2 Organisation proposée du Secrétariat général). Face au nombre important de magazines à organiser, suivre, réaliser (6 magazines par semaine, 256 heures de programmes magazines pour 2014), il serait assisté d'un adjoint.

Les activités du Directeur des magazines seraient les suivantes :

- Coordonner les magazines de reportages (éditorial, harmonisation entre magazines d'information, suivi de la fabrication, etc.) et de débats / magazines politiques (éditorial, harmonisation entre magazines), arbitrer sur les thématiques et valider les contenus.
- Assurer les relations avec les antennes en matière de magazines

- Coordonner les relations entre les magazines d'information et les éditions.
 - Proposer et assurer le développement des magazines d'information (nouveaux magazines, global média, etc.) en coopération avec la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité.
 - S'assurer du bon respect des budgets et des équilibres de temps de parole
- Animer et coordonner les équipes

En outre, il devrait, avec les rédacteurs en chef des différents magazines initier et accompagner la conception et la rédaction des cahiers des charges de chacun des magazines, afin que ceux-ci participent également à l'objectif de complémentarité et de diversité des offres d'information dans le respect de la charte de l'information de France Télévisions.

Il serait également proposé de rattacher :

- L'édition 13h15 WE de France 2 à la Direction des Magazines. Du fait de la nature de son contenu, plus proche du magazine que du news
- Un poste de chargé de mission au magazine Pièces à Conviction. Du fait de la nature des activités de ce poste, travaillant exclusivement pour ce magazine

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

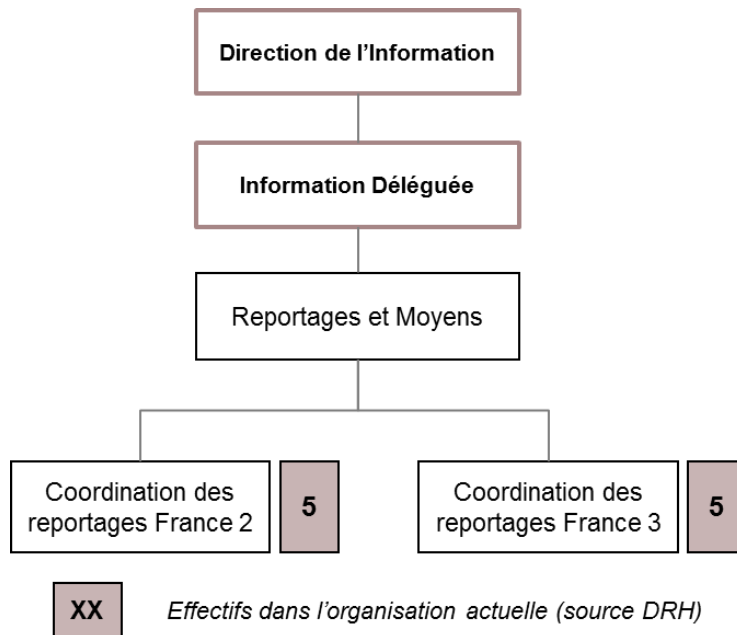
Le regroupement de l'ensemble des magazines sous une direction commune composée d'un Directeur assisté d'un adjoint devrait permettre de la recentrer sur sa mission éditoriale ainsi que sur son travail de coordination avec les éditions.

4.2.7. L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction des Moyens

4.2.7.1. L'organisation proposée en phase 1 pour la Coordination des reportages

- **L'organisation actuelle**

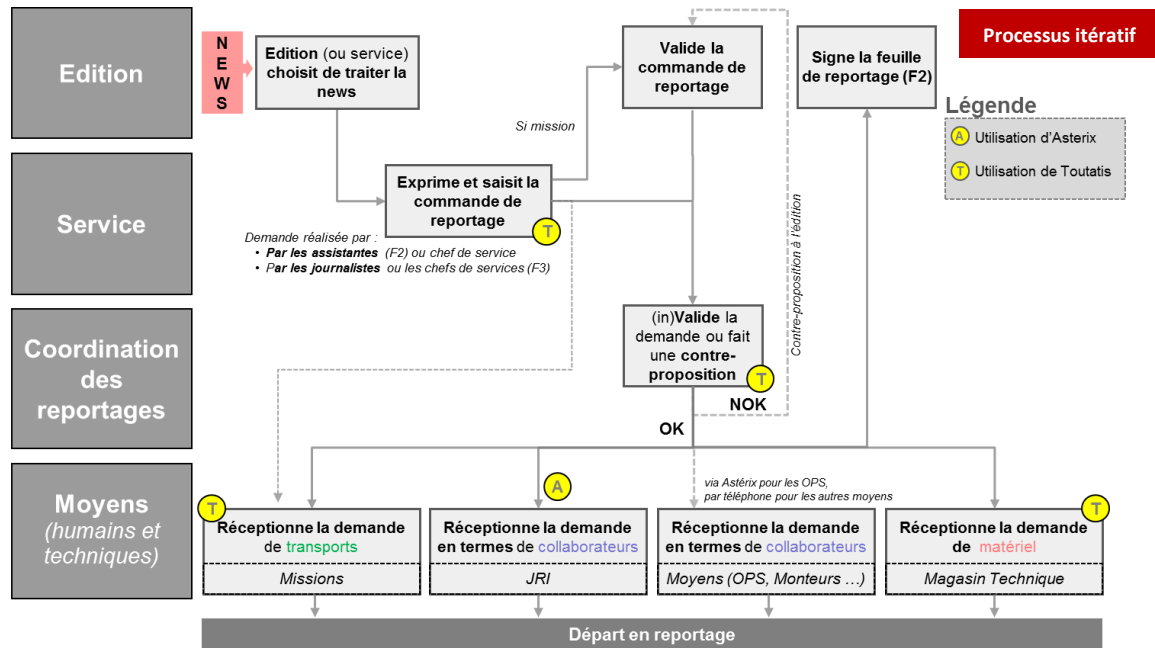
Chaque rédaction dispose aujourd'hui de son service de coordination des reportages :



La mission de chacune de ces deux entités est la même pour sa rédaction : optimiser au quotidien la mobilisation des moyens de l'information au regard des demandes de départs exprimées par les Services et les éditions.

L'équipe de coordination France 3 est composée de 4 collaborateurs et d'un encadrant. Il n'y a pas d'encadrant côté France 2.

Les deux entités interviennent de façon similaire dans le processus de validation des départs en reportage :



• Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution

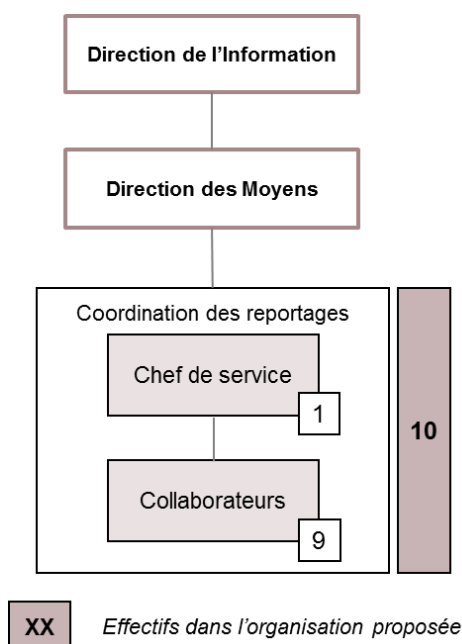
Malgré la similitude des processus pour les deux rédactions, la séparation actuelle des deux équipes de coordination ne permet pas de planifier de façon optimale les équipes de reportage en fonction des demandes de l'ensemble des éditions. Le fait d'avoir deux traitements séparés ne permet pas, par exemple, de communiquer de façon transparente et donc de rapprocher les demandes de reportages de chaque antenne, d'identifier les doublons et de proposer des solutions mutualisant certaines ressources.

On constate donc toujours la présence de plusieurs équipes de France Télévisions pour couvrir un événement dont l'importance éditoriale n'aurait pas demandé un tel déploiement de moyens.

De plus, le projet Info 2015 proposant le rapprochement des équipes éditoriales (services, éditions, moyens), il deviendrait nécessaire de rapprocher également les services de coordination des reportages tant dans leur organisation que dans leurs modes de fonctionnement.

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

Il est proposé de rapprocher les deux équipes de coordination des reportages en lien direct avec le Directeur des Moyens de l'Information :



Les deux équipes de coordination des reportages seraient regroupées sous l'autorité d'un seul chef de service.

Le service ainsi constitué appliquerait un seul process de planification des équipes de reportage.

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

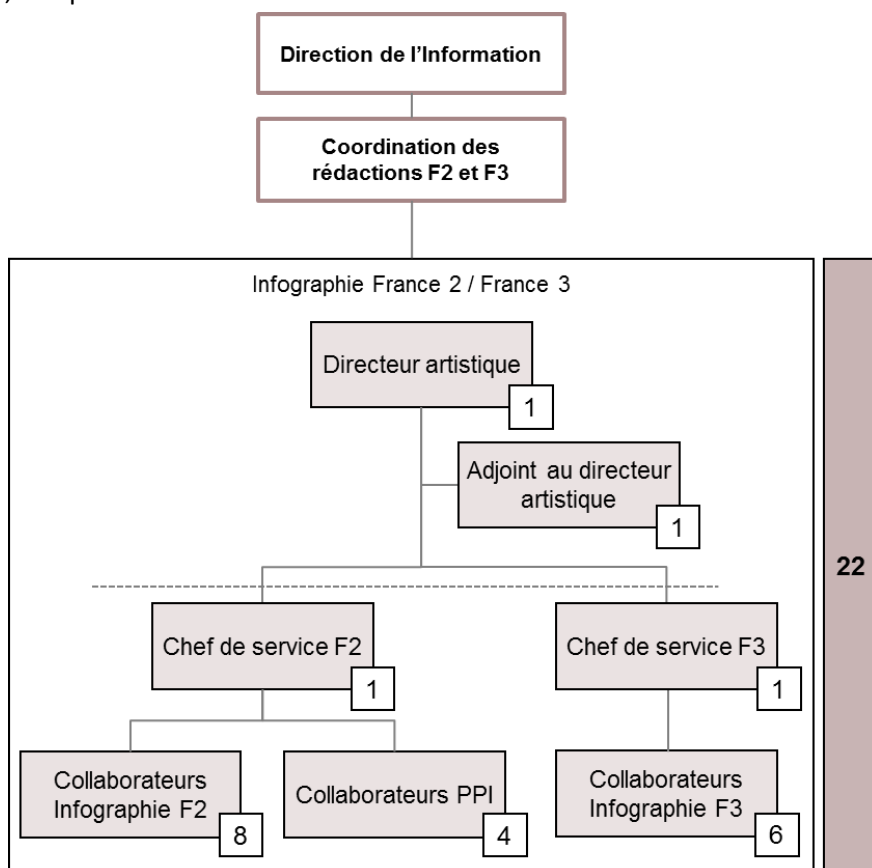
Le regroupement des équipes de coordination des reportages devrait améliorer les pratiques de planification des équipes de reportages, c'est-à-dire notamment d'optimiser les ressources déployées sur des sujets traités par plusieurs rédactions conformément au rythme de déploiement des différentes phases de mise en œuvre du projet Info 2015. (cf. 7.1 Calendrier prévisionnel de mise en œuvre)

Cette amélioration serait apportée par une meilleure communication entre les deux équipes réunies et une homogénéisation progressive des pratiques de planification selon le schéma présenté plus haut.

- **L'organisation actuelle**

Actuellement, L'Infographie est rattachée à la Direction de l'Information, sous la Coordination des Rédactions France 2 et France 3.

L'infographie est composée de trois entités distinctes (Infographie France 2, Infographie France 3 Et Post-Production France 2), rattachées à un encadrement commun mais travaillant exclusivement soit pour France 2, soit pour France 3 :



XX Effectifs dans l'organisation actuelle (source DRH)

- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

L'infographie/ PPI, tout comme la Médiathèque, est au service des éditions et services de l'information nationale.

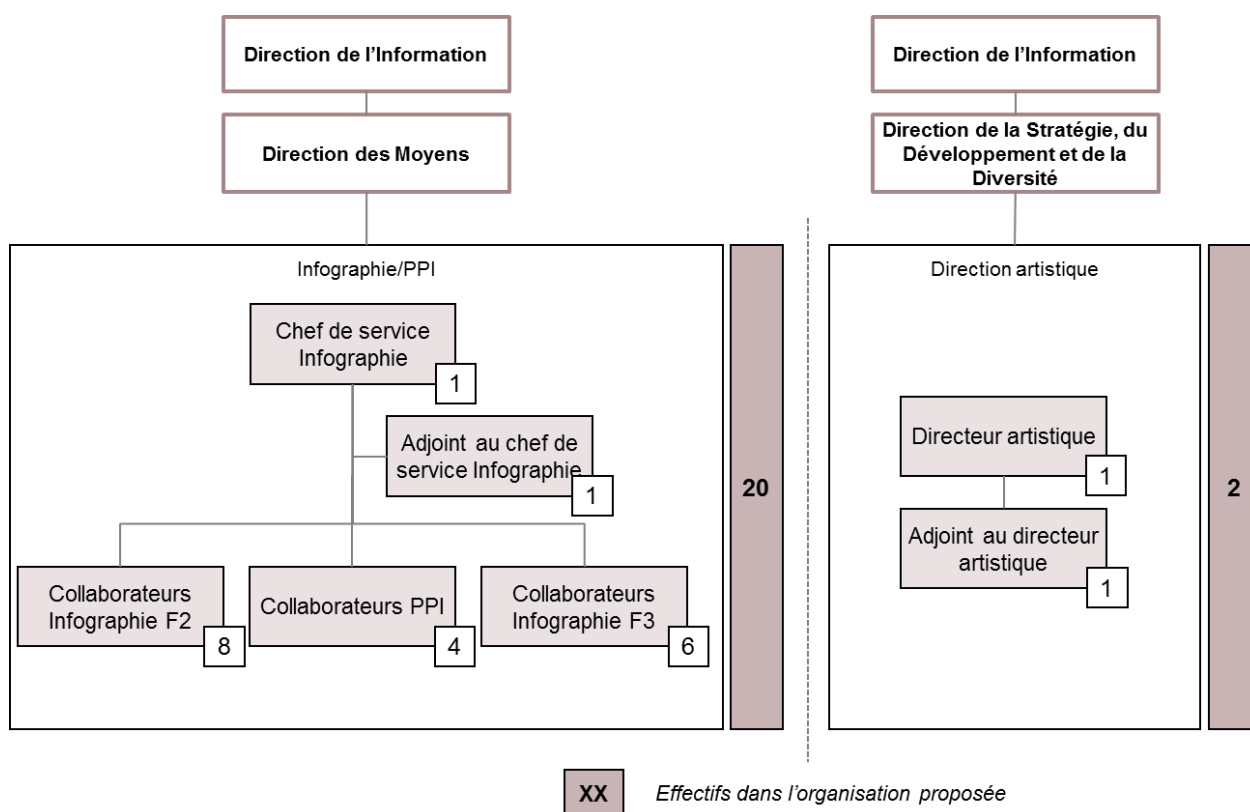
A ce titre, l'infographie/PPI a pour principale mission de concevoir, préparer et fabriquer des illustrations graphiques d'un sujet, d'un programme, d'un générique ou destinées à l'habillage d'une émission ou d'une édition en assurant la cohérence artistique et la qualité technique du produit. L'infographie a donc un double rôle de :

- Définition/ conception de l'identité visuelle de l'ensemble de l'Information Nationale de France Télévisions

- Réalisation/ fabrication des illustrations graphiques présentes dans l'ensemble des éditions de l'Information Nationale de France Télévisions
- **L'organisation proposée en phase 1**

Il est proposé de réorganiser l'infographie/ PPI selon la temporalité de ses activités, soit :

- Rattacher l'activité de définition et conception de l'identité visuelle de l'Information Nationale de France Télévisions à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité. A ce titre, il est proposé que les postes actuels de Direction Artistique et d'adjoint du service Infographie France 2/ France 3 soient directement rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité.
- Rattacher les activités de réalisation/ fabrication des illustrations graphiques, sous un encadrement commun, à la Direction des Moyens. A ce titre, il est proposé que les activités Infographie France 2, Infographie France 3 Et Post-Production France 2 soient directement rattachées à la Direction des Moyens. Service encadré par un chef de service et adjoint commun.



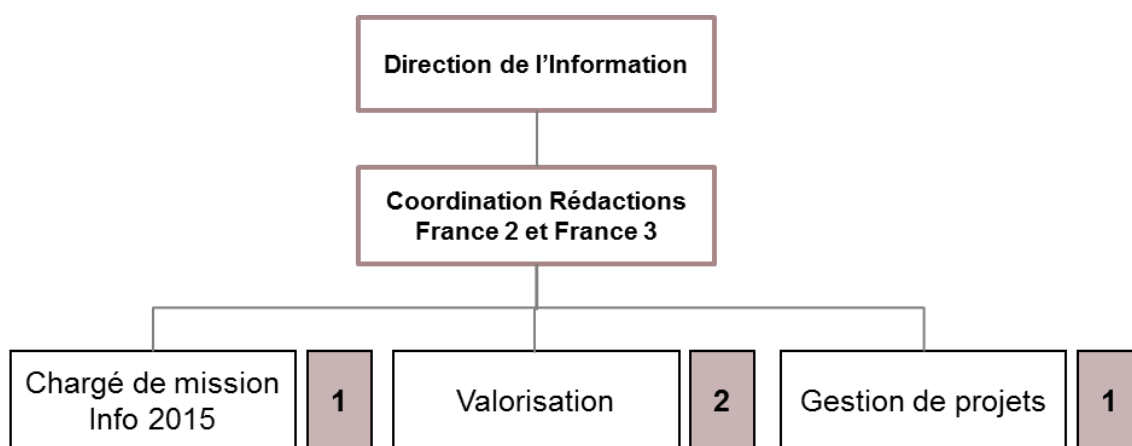
- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

Le rattachement à la Direction des Moyens des activités d'Infographie/ PPI devrait clarifier son positionnement vis-à-vis des éditions/ services. En outre, l'activité Direction Artistique remplirait pleinement sa mission d'anticipation, de recherche et de développement en étant rattachée à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité.

4.2.8. L'organisation proposée en phase 1 pour la Direction de la Stratégie, du Développement et de la diversité

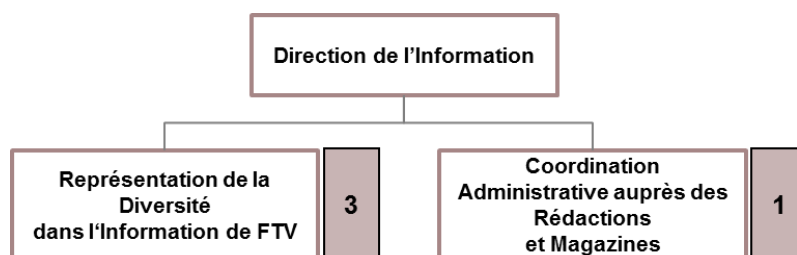
- **L'organisation actuelle**

Les activités de chargé de mission Info 2015, Valorisation et Gestion de Projets sont aujourd'hui rattachées à la Direction de la Coordination des Rédactions France 2 et France 3 :



XX Effectifs dans l'organisation actuelle (source DRH)

Par ailleurs, la Promotion de la Diversité dans l'information France Télévisions et la Coordination Administrative auprès des Rédactions et des Magazines sont actuellement rattachées directement à la Direction de l'Information.



XX Effectifs dans l'organisation actuelle (source DRH)

- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

Le chargé de mission Info 2015 a pour mission, sous l'autorité du directeur de projet Info 2015, de concevoir et d'assurer le suivi du projet Info 2015 ainsi que d'en préparer les phases ultérieures, en lien avec la Direction de l'Information, la DOAP, la gestion de projet et l'ensemble des directions supports.

La valorisation a pour mission de représenter la rédaction nationale en externe, et de réaliser en interne des missions d'accompagnement, d'aide au recrutement et d'assistance sur des projets en lien avec les directions des rédactions nationales, la formation, la DRH. Elle a pour principales activités de :

- Travailler l'expression orale et la réalisation de sujets mis à l'antenne par des journalistes de France 2 et de France 3 National
- Aider au recrutement des cdd d'été (sortie des Ecoles de Journalisme reconnue par la CPNEJ), puis leur validation.
- Présenter des activités et des besoins, et développer de contacts privilégiés avec ces mêmes écoles
- Assister la Direction de l'Information sur des projets de formation/ RH

La gestion de projets a pour mission de participer et mettre en œuvre les projets de l'information nationale en lien avec la DOAP et les directions supports. Elle a pour principales activités d' / de :

- Accompagner et conseiller la Direction de l'Information dans ses projets
- Coordonner et mettre en œuvre les projets ou actions (expression des besoins, accompagnement au changement, communication, etc.) dans le cadre du calendrier et du budget préalablement déterminés
- Analyser la performance des dispositifs déployés et proposer des axes d'amélioration
- Définir des outils de pilotage, établir un calendrier prévisionnel et participer à la mise en œuvre du plan d'actions défini
- Alerter sur les risques et échéances décisives et formuler les préconisations appropriées

La Coordination Administrative auprès des Rédactions et des Magazines a notamment pour missions de :

- Coordonner la mise en œuvre des actions transversales en lien avec le projet d'organisation
- Assurer le relai entre les services éditoriaux et les fonctions "support-métier" en apportant un appui administratif aux métiers de l'information
- Déterminer et mettre en œuvre les actions d'harmonisation entre les deux rédactions

La Promotion de la Diversité dans l'Information France Télévisions a pour missions de :

- valoriser la Diversité dans les contenus des journaux télévisés, des magazines d'information et dans le management des rédactions.
- proposer des axes stratégiques relatifs à la visibilité de la diversité en matière d'invités comme de présentateurs.
- conforter le rôle d'entreprise responsable de France Télévisions en s'assurant notamment du maintien de la certification AFNOR (label de certification)
- intégrer la dimension Ressources humaines pour des actions relatives au recrutement, à la valorisation, à la formation des journalistes et des managers des rédactions du groupe France Télévisions.

Les rattachements actuels du chargé de mission Info 2015, de la Valorisation, de la Coordination Administrative auprès des rédactions et des magazines et de la Gestion de projets sous des autorités différentes auquel s'ajoute la variété des activités réalisées par ces services ne facilite pas la clarté de

leurs rôles dans l'organisation actuelle. De même cela ne leur permet pas toujours de s'inscrire dans une temporalité longue, gage d'une prise de recul adéquate.

Par ailleurs, les projets tant éditoriaux qu'organisationnels actuellement menés à la Direction de l'Information justifient pleinement les missions de ces services.

4.2.8.1. *La création de l'activité Développement éditorial*

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

Il est proposé de rapprocher les postes de « Chargé de mission Info 2015 » et « Valorisation » dans une cellule « Développement éditorial » rattachée à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité :



- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

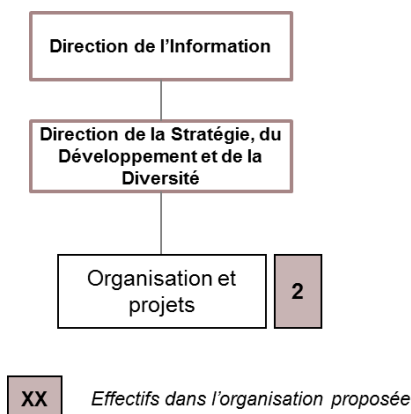
Cette cellule aurait pour rôle d'assister le directeur de la stratégie, du développement et de la Diversité dans la recherche et la préconisation de développements en matière de contenus d'information et de nouvelles écritures. La création de cette structure devrait donc permettre de favoriser et diffuser la mise en œuvre d'innovations éditoriales au sein de la Direction de l'Information.

Elle aurait notamment un rôle d'appui important dans la conception et la création d'une chaîne d'information numérique France Télévisions.

4.2.8.2. La création de l'activité Organisation et Projets

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

Il est proposé de rapprocher les postes de « coordination administrative auprès des rédactions et magazines » et de « gestion de projet » dans une cellule « Organisation et Projets » rattachée à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité.



- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

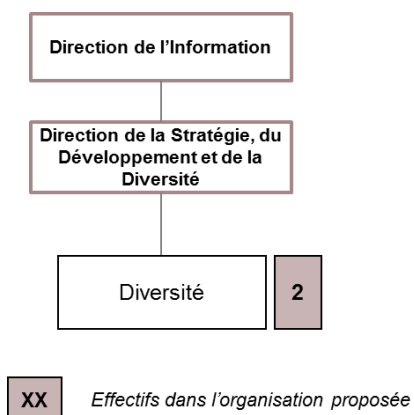
Il existe une logique à rapprocher ces postes aux finalités complémentaires. Un rattachement commun favoriserait l'efficacité, et la réussite de projets pouvant nécessiter une forte mobilisation.

Cette cellule aurait également pour mission de piloter la mise en œuvre d'Info 2015 et l'accompagnement des collaborateurs concernés par ce projet.

Enfin, cette cellule aurait pour mission de promouvoir et de mettre en œuvre une démarche de formalisation des processus métiers et de leur amélioration continue.

4.2.8.3. Le rattachement proposé de la promotion de la diversité

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**



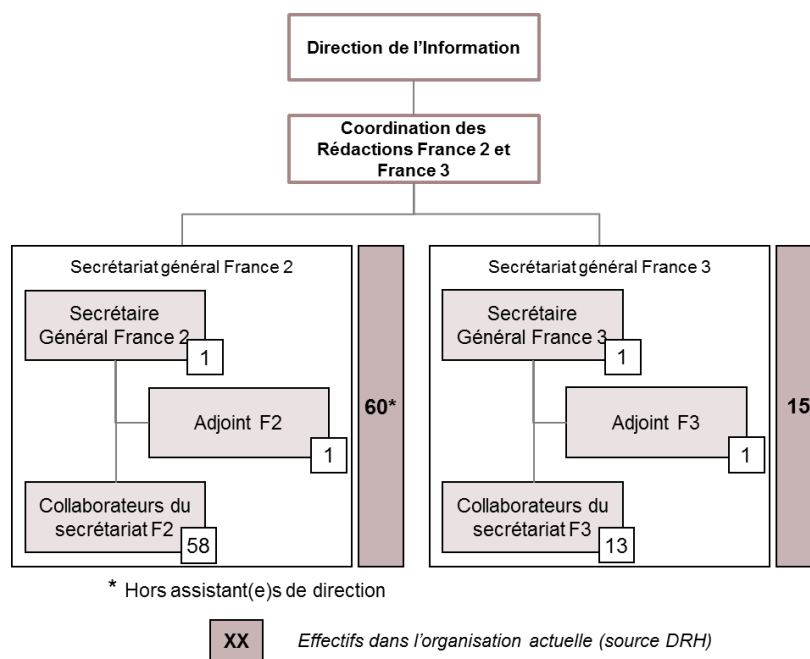
Il est proposé de rattacher l'équipe chargée de la promotion de la diversité dans l'information France Télévisions à la Direction de la Stratégie, du développement et de la Diversité.

Même si France Télévisions a beaucoup progressé dans ce domaine, la promotion de la diversité représente une préoccupation majeure pour l'entreprise. Ce nouveau rattachement permettrait une proximité opérationnelle avec les acteurs du développement éditorial et de l'Organisation et, ainsi, une efficacité accrue.

4.2.9. L'organisation proposée en phase 1 pour le Secrétariat Général

- **L'organisation actuelle**

Aujourd'hui l'organisation des secrétariats généraux peut être schématisée de la façon suivante :



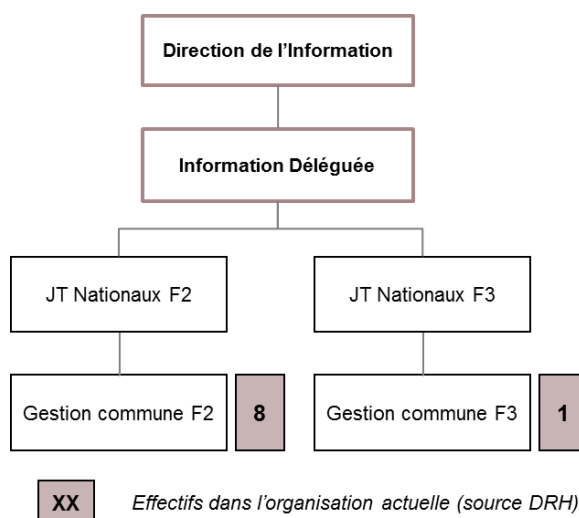
- **Constats sur l'organisation actuelle et motifs d'évolution**

Sont aujourd'hui rattachées aux secrétariats généraux France 2 et France 3, des équipes de :

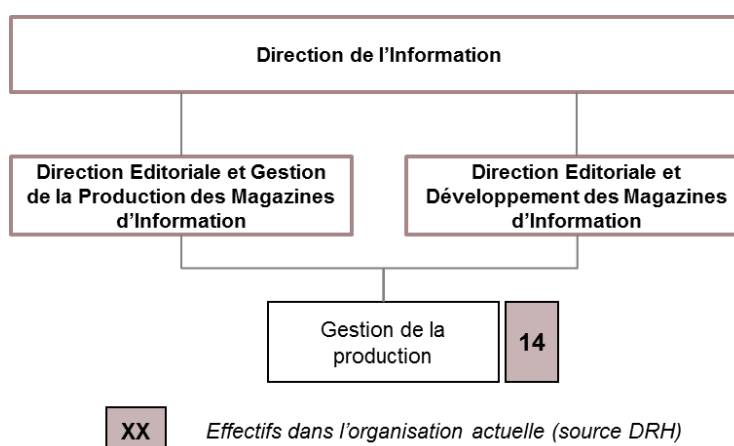
- Secrétariat/ Assistant(e)s
- Prompteurs
- Planification (France 2)

Les secrétariats généraux France 2 et France 3 ont pour mission d'assurer la coordination avec les fonctions supports de l'entreprise (RH, Finance, IMG...), d'assurer la planification d'un certain nombre d'activités (assistant(e)s, réalisateurs, etc.) et le contrôle de la planification pour d'autres services. Le secrétariat général de France 2 assure aussi la gestion administrative des collaborateurs de Francetv Info (remplacement, contrats, contrôle de planification...)

Les collaborateurs des Gestions Communes sont organisés en deux services distincts, chacun rattaché à une rédaction :



Aujourd'hui l'organisation de la gestion de production peut être schématisée de la façon suivante :



La « Gestion de la production », rattachée aux directions « Editorial et Développement des Magazines d'Information » et « Editorial et Gestion de la Production », travaille pour l'ensemble des magazines de l'information et est à ce titre en relations étroites avec ses directions de rattachement. Elle est aussi en relations de coopération avec les directions des rédactions France 2 et France 3, et les secrétariats généraux en ce qui concerne des problématiques de détachement de journalistes ou de budget.

La gestion de la production a pour mission d'assurer la gestion, le traitement et le suivi administratif et comptable des moyens humains et logistiques des magazines de l'information. A ce titre elle réalise principalement des activités de nature financières, comptables, juridiques et de planification.

- **L'organisation et les modes de fonctionnement proposés en Phase 1**

Il est proposé de désigner un Secrétaire Général commun auquel seraient rattachés :

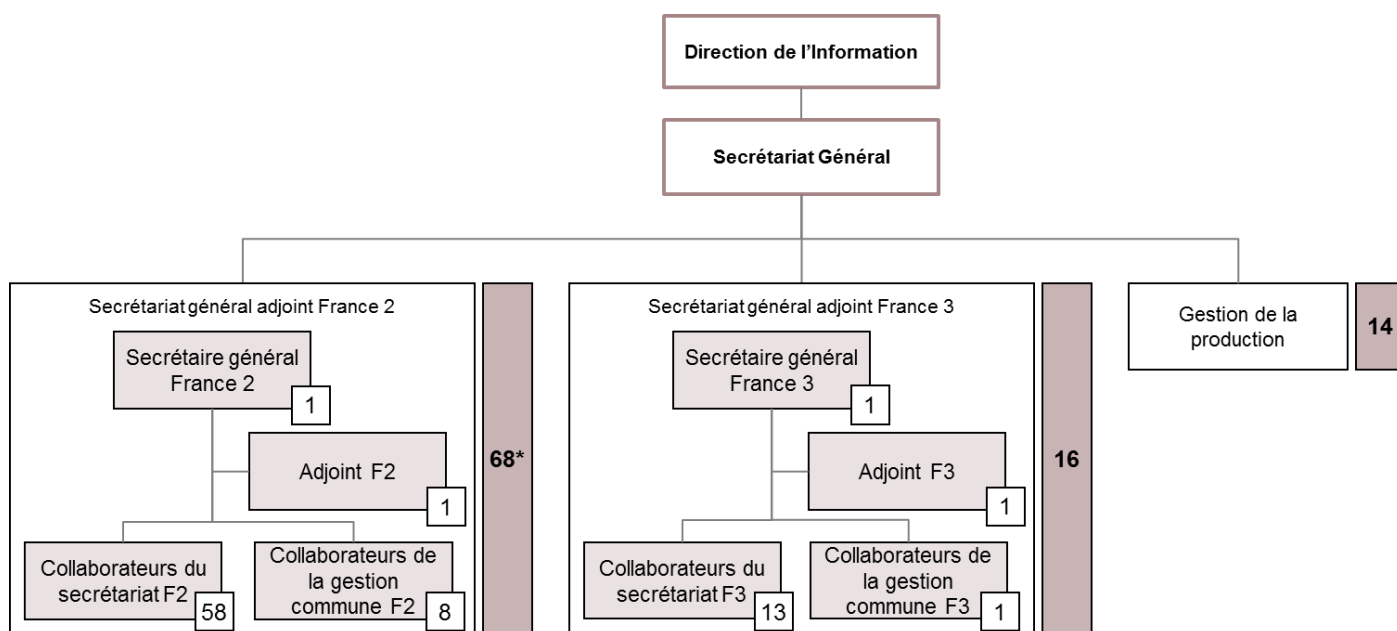
- Un Secrétariat Général adjoint France 2
- Un Secrétariat Général adjoint France 3
- Une entité Gestion de Production

Dans le cadre de la première phase, les Secrétariats Généraux France 2 et France 3 ne seraient pas rapprochés mais renommés « Secrétariat Général adjoint F2 » et « Secrétariat Général adjoint F3 ». Ils conserveraient leurs organisations d'aujourd'hui.

Les actuelles « Gestion Commune France 2 » et « Gestion Commune France 3 » seraient rattachées au Secrétaire Général adjoint de l'antenne à laquelle ils appartiennent :

- La Gestion Commune France 2 serait rattachée au Secrétariat Général adjoint France 2
- La Gestion Commune France 3 serait rattachée au Secrétariat Général adjoint France 3

Ainsi, l'organisation des secrétariats généraux pourrait être la suivante :



* Hors assistant(e)s de direction

XX Effectifs dans l'organisation proposée

- **Les améliorations apportées par l'organisation proposée en phase 1**

Cette désignation d'un Secrétaire Général commun devrait permettre une meilleure adéquation avec l'organisation de la nouvelle rédaction, une amélioration de la planification des ressources et du suivi de l'activité des services, notamment compte-tenu des nouveaux modes d'organisation du temps de travail.

De plus, une activité de pilotage d'activité / aide à la décision moyen long terme pour la Direction de l'Information serait assurée par le secrétariat général et permettrait d'assister les directions opérationnelles pour optimiser le dimensionnement des ressources en fonction des objectifs éditoriaux.

Le rattachement de la gestion de production au Secrétariat général devrait permettre de favoriser le lien et de créer une coopération plus étroite entre des entités aux activités et expertises proches : secrétariat général, Finance, RH, Juridique. Cela pourrait également permettre d'optimiser l'utilisation des moyens de production entre les éditions quotidiennes et les magazines.

4.2.10. Rattachements des assistant(e)s de direction proposés en Phase 1

- **Les rattachements actuels**

Aujourd'hui les assistant(e)s sont organisé(e)s de la façon suivante :

Rattachements actuels des assistant(e)s de direction	Nombre de postes
Direction de l'Information	1
Direction de l'Information Déléguée	0
Direction chargé de l'Information Nationale sur les Médias Numériques	0
Direction des JT Nationaux France 2	1
Direction des JT Nationaux France 3	2
Direction des Moyens et Reportages	0
Direction Editorial et Gestion de la Production des Magazines d'Information	1
Direction Editorial et Développement des Magazines d'Information	
Direction Coordination Administrative auprès des Rédactions et Magazines	0
Secrétariat Général France 2	2
Secrétariat Général France 3	0
<i>Total</i>	7

- **Constats sur les rattachements actuels et motifs d'évolution**

Comme décrit dans la partie 4.2.3 *organisation des Directions*, un certain nombre de directions seraient supprimées et à l'inverse des directions seraient créées. Il est donc envisagé de réorganiser les assistant(e)s en fonction de la nouvelle organisation des directions.

- **Les rattachements et les modes de fonctionnement proposés**

Rattachements proposés des assistant(e)s de direction	Nombre de postes
Direction de l'Information	2 assistant(e)s travaillant pour l'ensemble de ces directions et rattachées hiérarchiquement à la Direction de l'Information
Direction des Magazines	
Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité	
Direction de la Rédaction	3 assistant(e)s travaillant pour l'ensemble de ces directions et
Directions Editoriales Opérationnelles	

Direction des Moyens	rattachées hiérarchiquement à la Direction de la Rédaction
Secrétariat Général	2 assistant(e)s travaillant pour l'ensemble de ce service et rattachées hiérarchiquement au secrétariat général
Secrétariats Généraux Adjoints	
<i>Total</i>	
7	

Ainsi **2 assistant(e)s, hiérarchiquement rattachées à la Direction de l'Information, auraient collectivement pour mission d'assister :**

- La Direction de l'Information
- La Direction des Magazines
- La Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité

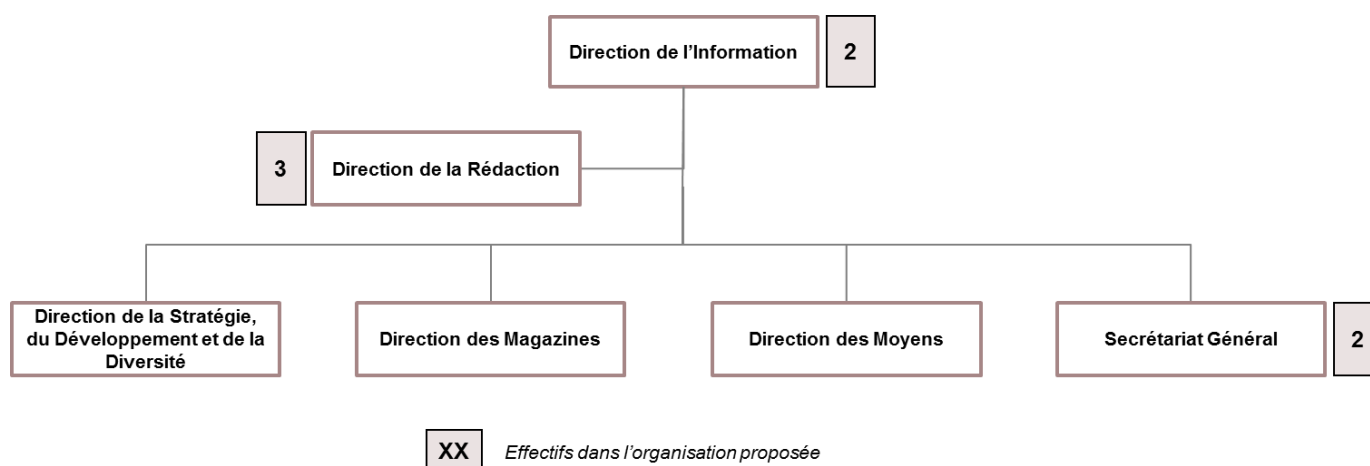
Par ailleurs, **3 assistant(e)s, hiérarchiquement rattachées à la Direction de la Rédaction, auraient collectivement pour mission d'assister :**

- La Direction de la Rédaction
- Les Directions Editoriales Opérationnelles
- La Direction des Moyens

Enfin, **2 assistant(e), hiérarchiquement rattachées au Secrétariat général, auraient collectivement pour mission d'assister :**

- Le Secrétariat général
- Les Secrétariats généraux adjoints

Ainsi l'organisation proposée des assistant(e)s de direction serait celle-ci :



- **Les améliorations apportées par les rattachements proposés en phase 1**

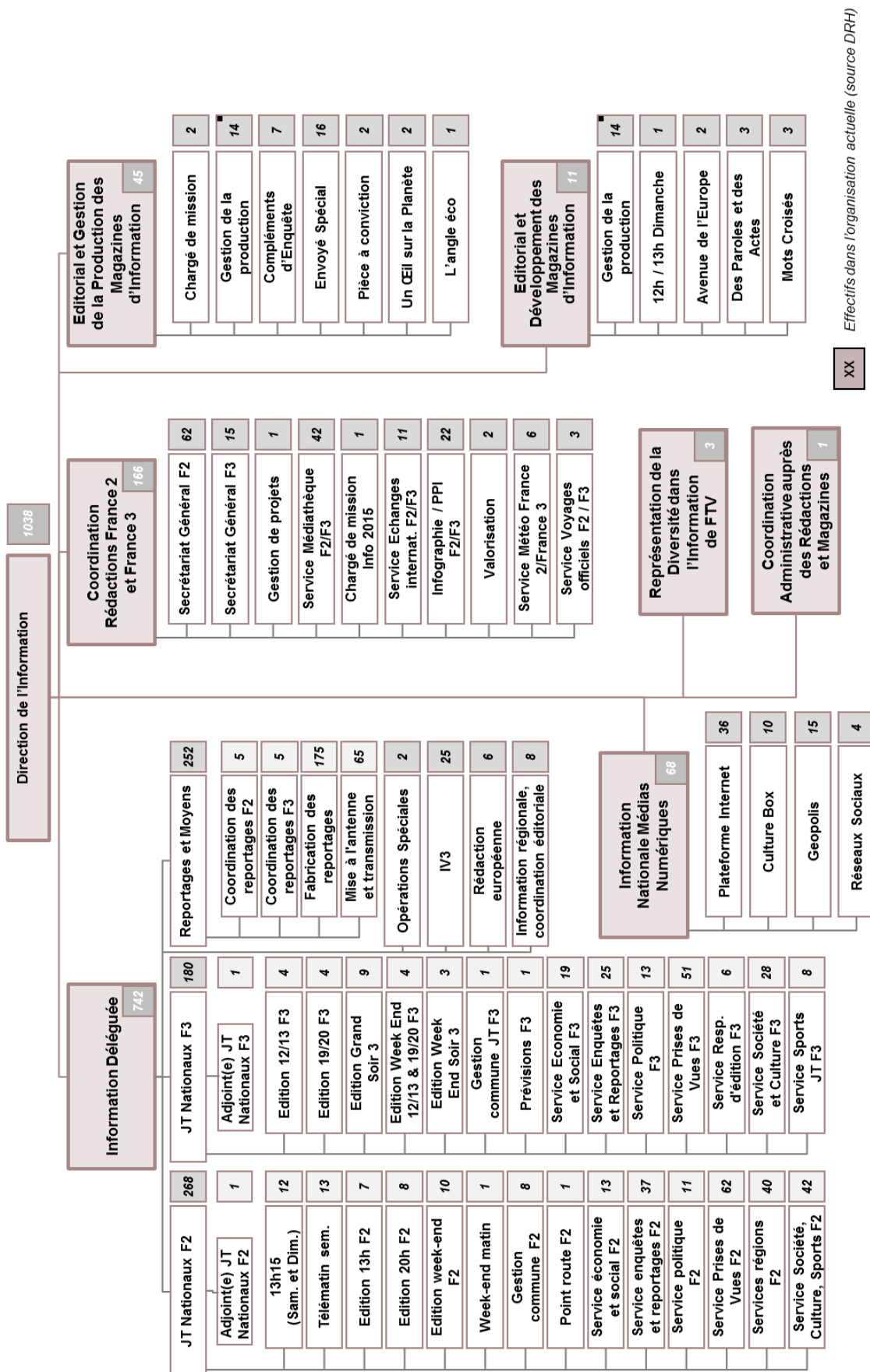
L'organisation des assistant(e)s proposée serait en mesure de répondre à l'organisation des directions ainsi que d'améliorer la répartition de la charge de travail entre assistant(e)s. Enfin,

l'organisation proposée permet une meilleure organisation/ coordination entre les différentes directions (information, magazines, moyens, supports)

4.3. Récapitulatif des effectifs

Les effectifs de l'organisation actuelle du périmètre du projet Info 2015 :

Effectifs de l'Information Nationale dans le périmètre du projet Info 2015

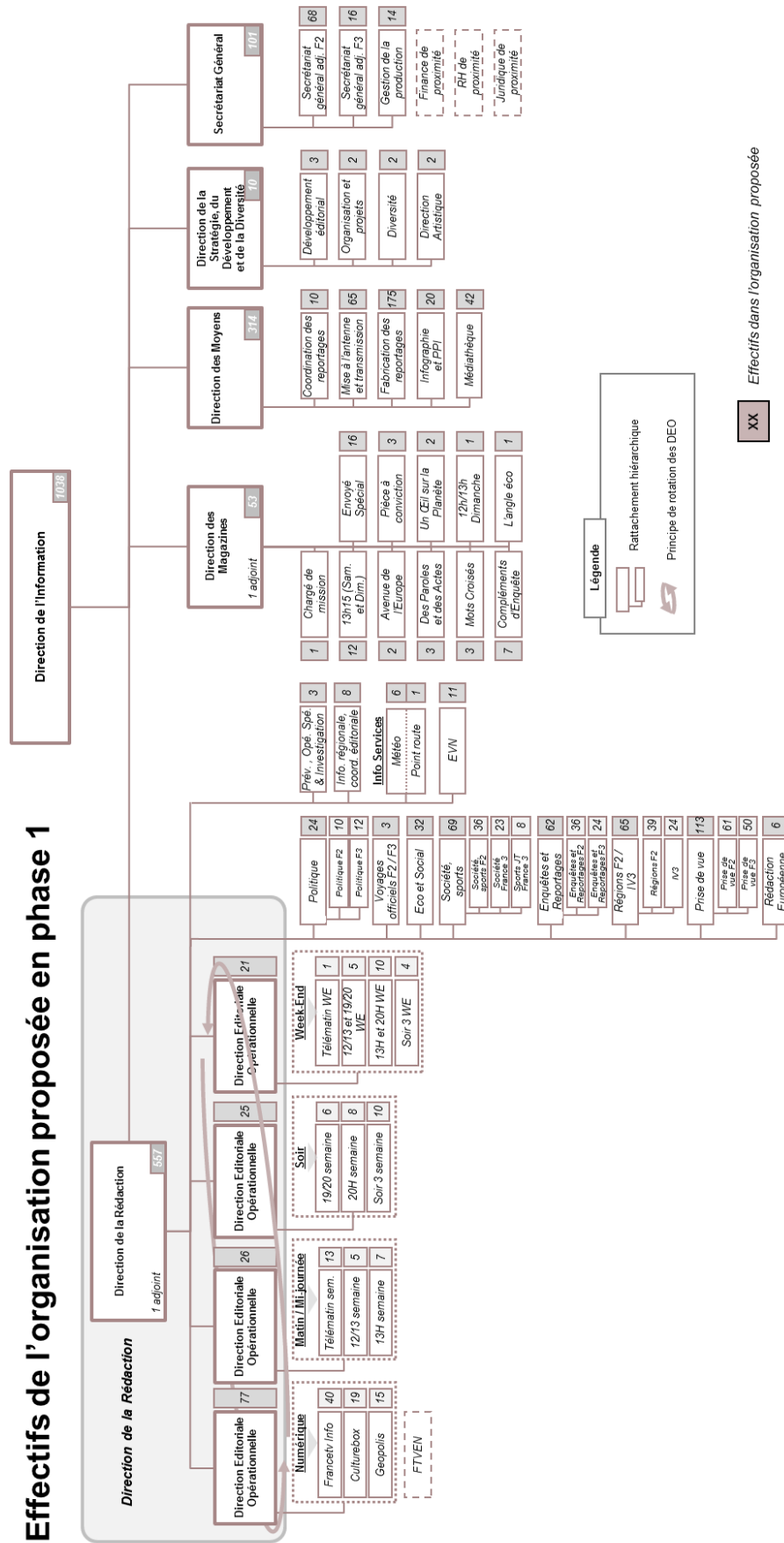


XX

Effectifs dans l'organisation actuelle (source DRH)

■ Collaborateurs rattachés à la fois aux directions « Editorial et gestion de la production des magazines d'information » et « Editorial et développement des magazines d'information », comptabilisés dans la direction « Editorial et développement des magazines d'information »

Les effectifs dans l'organisation proposée en phase 1 du projet Info 2015 :



5. Les conséquences du projet pour les collaborateurs concernés

5.1. Objectifs du projet Info 2015 vis-à-vis des collaborateurs de l'Information Nationale de France Télévisions

Le projet Info 2015 vise quatre grands objectifs pour les collaborateurs :

- mettre les compétences et l'expérience de tous au profit de l'ensemble de l'information nationale de France Télévisions
- rassembler les personnels de l'information autour d'objectifs clarifiés et partagés
- faciliter le travail au quotidien en simplifiant l'organisation et les modes de fonctionnement
- contribuer au développement et à l'épanouissement professionnel des collaborateurs

Travailler en commun, faire fonctionner ensemble des entités qui avaient l'habitude de travailler de façon cloisonnée, modifier le cadre de référence, devraient entraîner un changement de culture d'entreprise important. Pour dépasser les ancrages de l'histoire, aller au-delà des méthodes et des approches habituelles, effacer les disparités d'organisation et de moyens, des mesures d'accompagnement individuelles et collectives faciliteront le nécessaire engagement de chacun.

Le projet a pour ambition de faire tomber les barrières culturelles et fonctionnelles en s'appuyant sur le potentiel et les capacités de chacun et non sur les origines rédactionnelles. En offrant à tous une place dans la construction de cette rédaction commune, il serait donné à chacun la possibilité de participer à l'écriture d'une nouvelle page de l'histoire de l'information nationale de France Télévisions. La nouvelle organisation est conçue afin de faciliter la coopération, la fluidité et les échanges entre les entités de la nouvelle rédaction.

Un projet immobilier spécifique et adapté à ces principes sera présenté aux instances dans le respect des procédures légales.

L'un des bénéfices majeurs visé par le projet est de faciliter le travail des collaborateurs grâce à une clarification des objectifs éditoriaux, une harmonisation des processus ainsi qu'un redéploiement des forces là où les besoins sont les plus importants. La clarification des objectifs éditoriaux s'appuierait sur des référentiels communs que constituent le projet de Charte de l'information de France Télévisions et les cahiers des charges des éditions, partagés par l'ensemble des collaborateurs qui concourent à la fabrication de ces éditions. Ce sont ces cahiers des charges qui permettraient également d'estimer et d'allouer les ressources nécessaires, ainsi que d'ajuster le dimensionnement des équipes pour répondre aux objectifs éditoriaux.

Enfin, le projet Info 2015 vise à contribuer au développement et à l'épanouissement des collaborateurs. Ce développement s'appuiera sur la possibilité d'accéder à de nouveaux champs éditoriaux en termes de contenus ou de supports, ainsi que sur des perspectives de mobilité accrues dans un ensemble rédactionnel élargi. L'épanouissement professionnel de chacun devrait être également renforcé par le sentiment d'appartenance à une entité puissante proposant une

information de service public de qualité, présente sur tous les supports, reconnue et appréciée de tous ses publics. Enfin, un espace de travail repensé selon des critères d'ergonomie modernes, facilitant la circulation et la communication, offrant des lieux de convivialité, participerait à l'amélioration de la qualité de vie au travail des collaborateurs. Comme indiqué plus haut, ce dernier point fera l'objet d'une information-consultation particulière.

5.2. Méthodologie employée sur l'évaluation des conséquences du projet pour les collaborateurs

Pour définir au mieux la nouvelle organisation, l'équipe projet a engagé un état des lieux des services et des activités de la Direction de l'Information rentrant dans le périmètre Info 2015. Cette démarche initiale s'est appuyée sur la documentation existante concernant les services et populations qui concourent aux activités de la Direction de l'Information.

Dans un deuxième temps, afin d'avoir une vision plus fine et opérationnelle des activités et des circuits de décision et de fabrication actuels, des points communs et des différences de fonctionnement entre les rédactions, une cinquantaine d'entretiens a été organisée auprès d'un panel large de métiers qui participent à la production de nos offres, journalistes, techniciens et personnels administratif, encadrants ou non, des trois rédactions, France 2, France 3 et numérique ainsi que de la Direction des Reportages et des Moyens et de la Direction de la Coordination des Rédactions.

Ces entretiens ont permis de recueillir auprès des collaborateurs interrogés leur expérience et leur expertise sur leur activité : spécificités, attraits, difficultés ou points sensibles, liens essentiels avec d'autres secteurs, améliorations ou évolutions qui pourraient être envisagées. A cette occasion, les collaborateurs interrogés ont également pu exprimer leurs appréhensions et leurs attentes à l'égard du projet Info 2015.

Ces entretiens ont été réalisés sous le sceau de la confidentialité par un tandem constitué d'un journaliste ainsi que d'un membre de l'équipe projet Info 2015. Ils ont fait l'objet d'une synthèse partagée au sein de l'équipe projet qui a permis d'alimenter la réflexion sur la définition de la nouvelle organisation, d'anticiper les conséquences de la mise en place de celle-ci et d'élaborer le plan d'accompagnement adapté.

5.3. Les conséquences du projet pour les collaborateurs concernés en phase 1

L'évaluation des conséquences du projet pour les collaborateurs concernés par la phase 1 s'est appuyée sur la méthode Harmonie, méthode de conduite et d'accompagnement de projet spécifique à France Télévisions mise en place par la Direction de l'Organisation et de l'Accompagnement des Projets (DOAP). Afin de définir les besoins d'accompagnement, cette méthode prévoit une mesure des conséquences qui permet d'évaluer l'ampleur des changements pour chaque population de collaborateurs.

D'autre part, dès le début de l'avant-projet et en collaboration avec la DDSQVT, une analyse des conséquences humaines a été initiée: l'objectif est avant tout de prendre en compte les impacts humains et organisationnels que la mise en œuvre du projet pourrait avoir sur la santé physique et mentale des salariés et d'identifier les facteurs clefs de qualité de vie au travail à développer.

5.3.1. Conséquences pour les collaborateurs de l'organisation proposée pour la Direction

Postes dans l'organisation proposée		Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé	Nbre de collab.
Directeur de la Rédaction	Création de poste	Poste décrit en 4.2.3.	1
Directeur adjoint du Directeur de la Rédaction	Création de poste	Poste décrit en 4.2.3.	1
Directeur des Magazines	Création de poste	Poste décrit en 4.2.3.	1
Directeur de la Stratégie, du Développement et de la Diversité	Création de poste	Poste décrit en 4.2.3.	1
Adjoint au directeur des Magazines	Création de poste	Poste décrit en 4.2.6.	1
Secrétaire Général	Création de poste	Poste décrit en 4.2.3.	1
Directeur des moyens	Charge de travail et emplois	Élargissement proposé de son périmètre. Outre ses activités actuelles, il aurait sous sa responsabilité les activités liées à l'infographie/PPI et à la Médiathèque	1
	Relations et mode de fonctionnement	Nouveaux interlocuteurs suite à l'élargissement proposé du périmètre De plus, le directeur des moyens serait dorénavant en lien direct avec la Direction de l'Information	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Compréhension du fonctionnement de l'infographie/PPI et de la Médiathèque	

	Mode de Management	Mise en place dans le cadre du nouveau rattachement, de mode d'échanges, de reporting et de suivi adapté Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre proposé	
Directeur de l'information déléguée	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Directeur des JT nationaux France 2	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Adjoint au directeur des JT nationaux France 2	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Directeur des JT nationaux France 3	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Adjoint au directeur des JT nationaux France 3	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Directeur de la Coordination Rédactions France 2 et France 3	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Directeur éditorial et développement des magazines d'information	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Directeur éditorial et gestion de la production des magazines d'information	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Directeur de l'information nationale médias numériques	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1
Directeur de la Représentation de la diversité dans l'information de FTV	Suppression de poste	Suppression du poste proposée	1

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail.
Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.2. Conséquences pour les collaborateurs actuellement rattachés à la Coordination Rédactions France 2 et France 3

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Directeur artistique de l'Information Nationale	Evolution du rattachement hiérarchique *	Transfert du poste de Directeur artistique vers la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité. Sa mission resterait de concevoir les identités visuelles des productions éditoriales. Il devrait notamment déterminer et proposer des concepts/ outils qui seraient déclinés par les éditions/ services/ moyens.	1
Adjoint au Directeur artistique de l'Information Nationale	Evolution du rattachement hiérarchique *	Transfert du poste d'adjoint à la Direction Artistique vers la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité. Sa mission resterait d'assister le Directeur artistique de l'Information Nationale	1
Infographie/ PPI : Chef de service et adjoint au Chef de service	Charge de travail et emplois	Leur périmètre d'activité serait élargi. Le service regroupant les services actuels Infographie France 2, PPI France 2 et Infographie France 3. Le chef de l'infographie et son adjoint devraient encadrer l'ensemble des collaborateurs issus des services actuels Infographie et PPI Ils devraient assurer la production et la post-production d'Infographies pour l'ensemble des éditions et des antennes. Ils devraient de plus favoriser le partage et la diffusion des bonnes pratiques entre les collaborateurs des deux antennes. Enfin, ils continueraient à travailler en liens étroits avec la Direction Artistique désormais rattachée à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité	2
	Relations et mode de fonctionnement	Le service Infographie/ PPI serait rattaché à la Direction des Moyens Nouveaux interlocuteurs suite au rattachement et au regroupement proposés	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le chef de service et son adjoint devraient avoir une bonne connaissance de l'ensemble des outils actuellement utilisés par l'infographie/PPI	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Le chef de service et son adjoint devraient avoir une bonne connaissance des activités de l'infographie et de la PPI	
	Mode de Management	Mise en place dans le cadre du nouveau rattachement, de mode d'échanges, de reporting et de suivi adapté Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre proposé	
Infographie/ PPI : Collaborateurs des services Infographie et PPI	Evolution du rattachement hiérarchique *	Le service Infographie/ PPI serait rattaché à la Direction des Moyens	18
Gestion de projet	Evolution du rattachement hiérarchique *	Le collaborateur serait directement rattaché à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité au sein de l'unité Organisation et projets	1
Chargé(e) de mission Info 2015	Evolution du rattachement hiérarchique *	Le collaborateur serait directement rattaché à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité au sein de l'unité Développement éditorial	1
Valorisation	Evolution du rattachement hiérarchique *	Les collaborateurs seraient directement rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité au sein de l'unité Développement éditorial	2

Voyages Officiels : Collaborateurs du service Voyages officiels	Evolution du rattachement hiérarchique *	Le service Voyages officiels serait hiérarchiquement rattaché à la Direction de la Rédaction	3
Médiathèque : Collaborateurs du service Médiathèque	Evolution du rattachement hiérarchique *	Le service Médiathèque serait directement rattaché à la Direction des Moyens	42
Echanges internationaux : Collaborateurs du service Echanges internationaux	Evolution du rattachement hiérarchique *	Le service Echanges internationaux serait directement rattaché à la Direction de la Rédaction	11
Météo : Collaborateurs Météo	Evolution du rattachement hiérarchique *	Le service Météo France 2/France 3 serait directement rattaché à la Direction de la Rédaction	6
Secrétariat général France 2 : Collaborateurs du secrétariat général France 2 (hors assistant(e)s de direction)	Cf 5.3.7.1		60
Secrétariat général France 3 : Collaborateurs du secrétariat général France 3	Cf 5.3.7.1		15

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail**, **santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail actuels. Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.3. Conséquences pour les collaborateurs de l'organisation proposée pour la Direction de la Rédaction

5.3.3.1. Conséquences pour les collaborateurs de l'organisation proposée des éditions

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Directeurs Editoriaux Opérationnels (Matin/Mi-journée, Soir, WE, Numérique)	Création de poste	Postes décrits en 4.2.5.1	4
Rédacteurs en chef des éditions TV	Charge de travail et emplois	Les rédacteurs en chefs devraient concevoir et réaliser les éditions dont ils auraient la charge dans le respect des cahiers des charges. Ils participeraient également à l'évolution de ces cahiers des charges.	10
	Relations et mode de fonctionnement	Ils seraient directement rattachés à un DEO « référent » mais pourraient être opérationnellement managés par un autre DEO. Leurs modes de fonctionnement incluraient davantage de coopération avec les autres éditions de la même tranche horaire, mais également avec les éditions des autres tranches et les éditions numériques	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	

	sécurité		
	Performances et mode de reconnaissance	Des objectifs du projet Info 2015 pourraient s'inscrire parmi les différents critères d'évaluation de performance et notamment appréciés dans le cadre de l'entretien annuel	
	Compétences requises	Les rédacteurs en chef devraient élargir leur compétence au numérique, avec notamment pour objectif de développer des traitements éditoriaux innovants, différenciants, et de favoriser des traitements en commun avec les éditions numériques	
	Mode de Management	Les rédacteurs en chef seraient directement rattachés à un DEO « référent » mais pourraient être opérationnellement managés par d'autres DEO, DEO temporairement responsables de la tranche Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu du nouveau rattachement proposé	
Collaborateurs des éditions TV (hors collaborateurs actuellement Responsables d'édition France 3)	Charge de travail et emplois	Les collaborateurs devraient réaliser les éditions dans le respect des cahiers des charges.	53
	Relations et mode de fonctionnement	Ils devraient davantage travailler en collaboration avec les équipes des éditions numériques notamment dans le but de développer des traitements éditoriaux innovants/ différenciant (ex. 2 nd écran, renvoi sur les sites internet de France Télévisions, etc.)	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Les collaborateurs devraient élargir leur compétence au numérique, pour notamment participer à des traitements éditoriaux innovants, différenciant, incluant du numérique et des traitements en commun avec les éditions numériques	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	
Rédacteurs en chef des éditions numériques (hors rédacteur en chef de Culturebox)	Charge de travail et emplois	Les rédacteurs en chefs devraient concevoir et réaliser leurs éditions dans le respect des cahiers des charges. Ils participeraient également à l'évolution de ces cahiers des charges.	3
	Relations et mode de fonctionnement	Ils seraient directement rattachés au DEO « référent » numérique mais pourraient être opérationnellement managés par d'autres DEO. Leurs modes de fonctionnement incluraient davantage de coopération avec les éditions TV. Depuis la conférence de prévisions jusqu'aux conférences de rédaction, et ce par la multiplication d'opérations en commun avec les éditions TV.	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Les rédacteurs en chef devraient élargir leur connaissance du fonctionnement des éditions TV, avec notamment pour objectif de développer des traitements éditoriaux en commun avec les éditions TV	
	Mode de Management	Les rédacteurs en chef seraient directement rattachés au DEO « référent » numérique mais pourraient être opérationnellement managés par d'autres DEO, DEO temporairement responsables de la tranche Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu du nouveau rattachement proposé	

Collaborateurs des éditions numériques (hors collaborateurs de Culturebox et actuellement Réseaux Sociaux)	Charge de travail et emplois	Les collaborateurs devraient réaliser les éditions dans le respect des cahiers des charges	48
	Relations et mode de fonctionnement	Ils devraient davantage travailler en coopération avec les collaborateurs des éditions TV	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Les collaborateurs devraient élargir leur connaissance du fonctionnement des éditions TV, notamment pour participer à des traitements éditoriaux en commun avec les éditions TV	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	
Assistanat aux éditions numériques	Evolution du rattachement hiérarchique*	Rattachement au DEO « référent » numérique	2

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail. Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.3.2. *Conséquences pour les collaborateurs de la cellule Prévisions, Opérations Spéciales & Investigation*

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Responsable des Prévisions	Charge de travail et emplois	En plus de préparer et d'animer les conférences de Prévisions, le responsable des prévisions devrait s'assurer du bon suivi des Opérations Spéciales, sélectionner les sujets d'investigation en lien avec le directeur de la rédaction puis de s'assurer de la bonne coordination/ réalisation de ces sujets Le responsable des prévisions devrait assurer l'encadrement des postes « Prévisions, Investigation » et « Prévisions, Opérations Spéciales »	1
	Relations et mode de fonctionnement	Dans une organisation ou les décisions devraient se prendre de façon plus concertée, l'importance des Prévisions dans le processus de décision se verrait accrue Ce poste serait en lien direct avec la Direction de la Rédaction. Avec l'organisation proposée des éditions, il devrait se coordonner avec les DEO et la Direction des Magazines. Afin notamment de générer davantage de complémentarités éditoriales entre les éditions et de développer les coopérations avec les éditions numériques et les magazines Le travail devrait se faire en collaboration avec les collaborateurs des postes « Prévisions, Investigation » et « Prévisions, Opérations Spéciales »	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	

	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Devrait si besoin monter en compétence sur le fonctionnement/ le savoir-faire des Prévisions, Opérations spéciales et sujets d'investigation	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	
Collaborateur des Prévisions, Opérations Spéciales	Charge de travail et emplois	Participerait opérationnellement au suivi des Prévisions en plus d'assurer opérationnellement les opérations spéciales	1
	Relations et mode de fonctionnement	Dans une organisation ou les décisions devraient se prendre de façon plus concertée, l'importance des Prévisions dans le processus de décision se verrait accrue. Ce poste serait en lien direct avec le responsable Prévisions. De même, le travail devrait se faire en collaboration avec le collaborateur « Prévisions, Investigation »	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Devrait si besoin monter en compétence sur le fonctionnement/ le savoir-faire des Prévisions et Opérations spéciales	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	
Collaborateur des Prévisions, Investigation	Charge de travail et emplois	Participerait opérationnellement au suivi des Prévisions en plus d'assurer le bon suivi (respect des délais et de la qualité, animation de l'équipe travaillant au sujet) des sujets d'investigation retenus	1
	Relations et mode de fonctionnement	Dans une organisation ou les décisions devraient se prendre de façon plus concertée, l'importance des Prévisions dans le processus de décision se verrait accrue. Ce poste serait en lien direct avec le responsable Prévision. De même, le travail devrait se faire en collaboration avec le collaborateur « Prévisions, Opérations Spéciales »	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Devrait si besoin monter en compétence sur le fonctionnement/ le savoir-faire des Prévisions et sujets d'investigation	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	

5.3.3.3. Conséquences pour les collaborateurs de l'organisation proposée de Culturebox

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Rédacteur en chef de Culturebox et Adjoints au Rédacteur en chef de Culturebox	Charge de travail et emplois	Le rédacteur en chef de Culturebox et ses adjoints verraient le périmètre de leurs missions et responsabilités augmenter. Elargissement de périmètre proposé : ils intégreraient l'activité Culture et certains rédacteurs des services Société, Culture Sports de France 2 et Société, Culture de France 3. Ils devraient ainsi couvrir les sujets Culture pour l'ensemble des éditions. Enfin, l'édition devrait être conçue et réalisée dans le respect du cahier des charges de Culturebox. Cahier des charges qu'ils pourraient faire évoluer en lien avec le DEO numérique « référent ».	3
	Relations et mode de fonctionnement	Le rédacteur en chef serait rattaché au DEO « référent » numérique mais pourrait être opérationnellement managé par d'autres DEO. Culturebox étant à la fois une édition et un service, les modes de fonctionnement incluraient davantage de coopération avec les éditions TV. Depuis la conférence de prévisions jusqu'aux conférences de rédaction. Nouveaux interlocuteurs suite à l'élargissement de périmètre de Culturebox proposé	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Ils devraient avoir une bonne connaissance des outils TV et numériques	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Le Rédacteur en chef devrait maîtriser les savoir-faire et les spécificités des éditions TV	
	Mode de Management	Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre et du nouveau rattachement proposé Le rédacteur en chef serait sous la responsabilité hiérarchique du DEO numérique « référent » mais pourrait être opérationnellement managé par un autre DEO, DEO responsable temporairement de la tranche	
Collaborateurs actuels de Culturebox	Charge de travail et emplois	Les collaborateurs pourraient, en accord avec le rédacteur en chef du service, développer une activité de rédacteurs TV en bénéficiant d'une formation adaptée. D'une manière générale, les rédacteurs Culturebox comme ceux de Francetv Info ou Géopolis devraient développer davantage de coopération avec les rédacteurs des services TV et les collaborateurs des éditions TV	7
	Relations et mode de fonctionnement	Nouveaux interlocuteurs suite à l'élargissement de périmètre de Culturebox proposé	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Connaissance des outils TV et numérique	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	

	Compétences requises	Acquisition ou renforcement des connaissances sur la spécialité tv	
	Mode de Management	Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre proposé	
Rédacteurs Culture TV qui rejoindraient Culturebox	Charge de travail et emplois	les rédacteurs se consacraient à la thématique culture. Ils continueraient leur activité de reportage TV en fonction des besoins des éditions. Ils intégreraient aussi une activité de journaliste numérique pour alimenter l'édition Culture Box avec la mise en ligne d'articles écrits et de vidéos	9
	Relations et mode de fonctionnement	Nouveaux interlocuteurs suite au rattachement proposé à Culturebox	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Connaissance des outils TV et numérique	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	A terme, les journalistes devraient être en capacité de maîtriser l'écriture numérique, la photo et l'intégration d'éléments vidéo, notamment sur les réseaux sociaux	
	Mode de Management	Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu du nouveau rattachement proposé	

5.3.3.4. Conséquences pour les collaborateurs de l'organisation proposée des Réseaux Sociaux

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Collaborateurs Réseaux sociaux	Evolution du rattachement hiérarchique*	Rattachement à Francetv Info	4

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail. Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.3.5. Conséquences pour les collaborateurs du Service Economie et social

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
<p>Chef de service Economie et social et adjoints au chef de service Economie et social</p>	<p>Charge de travail et emplois</p>	<p>Le chef de service et les adjoints verraient le périmètre du service étendu. En effet, le service regrouperait les services actuels Economie et social France 2 et France 3. Ils devraient ainsi assurer le traitement des sujets Economiques/ Sociaux pour l'ensemble des éditions. Ils devraient encadrer l'ensemble des collaborateurs issus des actuels services Economie et social des rédactions France 2 et France 3 et favoriser la mixité des ex équipes France 2 et France 3. Enfin, ils devraient favoriser et développer la coopération des rédacteurs avec la rédaction numérique.</p>	<p>6</p>
	<p>Relations et mode de fonctionnement</p>	<p>Nouveaux interlocuteurs suite au regroupement proposé</p>	
	<p>Système d'information (SI) et poste de travail</p>	<p>Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils</p>	
	<p>Environnement de travail, santé et sécurité</p>	<p>Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail</p>	
	<p>Performances et mode de reconnaissance</p>	<p>L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels</p>	
	<p>Compétences requises</p>	<p>Le chef de service Economie et social et ses adjoints devraient maîtriser les savoir-faire et les spécificités numériques Ils devraient aussi avoir une connaissance du fonctionnement et modes de traitement (cf. 4.1.2 Les Cahiers des charges éditoriaux) des éditions France 2 et France 3</p>	
	<p>Mode de Management</p>	<p>L'importance de la planification et du management des équipes devrait augmenter Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre proposé En effet, le chef de service et ses adjoints devraient favoriser la mixité et la création d'une cohésion des équipes composées d'actuels collaborateurs France 2 et France 3 (collaborateurs amenés à travailler pour toutes les antennes)</p>	
<p>Collaborateurs du service Economie et social</p>	<p>Charge de travail et emplois</p>	<p>Les collaborateurs pourraient être amenés à travailler pour l'ensemble des éditions (JT et Magazines) France 2, France 3 et numériques Pour les rédacteurs intéressés, un élargissement de leur périmètre d'activité pourrait être proposé. A titre d'exemple, un rédacteur pourrait participer à la réalisation d'articles intégrant de l'écrit et des vidéos</p>	<p>26</p>
	<p>Relations et mode de fonctionnement</p>	<p>Nouveaux interlocuteurs suite au regroupement proposé</p>	
	<p>Système d'information (SI) et poste de travail</p>	<p>Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils</p>	
	<p>Environnement de travail, santé et sécurité</p>	<p>Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail</p>	
	<p>Performances et mode de reconnaissance</p>	<p>L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels</p>	
	<p>Compétences requises</p>	<p>Ils devraient aussi avoir une connaissance du fonctionnement et modes de traitement (cf. 4.1.2 Les Cahiers des charges</p>	

		éditoriaux) des éditions France 2, France 3 et numériques	
	Mode de Management	Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu du nouveau rattachement proposé	

5.3.3.6. *Conséquences pour les collaborateurs du Service « responsables d'édition France 3 »*

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Collaborateurs du service Responsable d'édition France 3	Evolution du rattachement hiérarchique*	Les collaborateurs du service Responsable d'édition France 3 seraient rattachés aux éditions pour lesquelles ils travaillent actuellement Ils contribueraient à l'édition pour laquelle ils travaillent dans le respect du cahier des charges de l'édition et participeraient au développement numérique de l'édition Ils devraient travailler en collaboration étroite avec les équipes des éditions numériques dans le but de développer des traitements éditoriaux innovants/ différenciant (ex. 2 nd écran, renvoi sur les sites internet de France Télévisions ...)	6

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail.
Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.3.7. *Conséquences pour les collaborateurs des autres Services*

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Chef de service et adjoint au chef de service : - Société, Culture, Sports - Politique - Enquêtes et reportages - Régions et IV3 - Prise de vue	Charge de travail et emplois	Les périmètres de ces services seraient élargis. Le chef de service et son adjoint devraient encadrer à la fois des collaborateurs de rédactions France 2 et France 3. Ils devraient assurer l'activité des services dont ils ont la responsabilité, c'est à dire coordonner la réalisation de sujets pour l'ensemble des éditions et des antennes. Ils devraient de plus assurer la coordination éditoriale et favoriser le partage et la diffusion des bonnes pratiques entre les collaborateurs des rédactions France 2 et France 3 dont ils ont la charge.	10
	Relations et mode de fonctionnement	Nouveaux interlocuteurs suite au regroupement proposé	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le chef de service et son adjoint devraient avoir une bonne connaissance du fonctionnement et des outils actuellement utilisés par les services France 2 et France 3.	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Ils devraient aussi avoir une connaissance du fonctionnement et modes de traitement (cf. 4.1.2 Les Cahiers des charges	

		éditoriaux) des éditions France 2 et France 3	
	Mode de Management	Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre proposé	
Collaborateurs des services dont adjoints actuels : - Société, Culture, Sports - Politique - Enquêtes et reportages - Régions et IV3 - Prise de vue	Evolution du rattachement hiérarchique*	Les collaborateurs seraient rattachés à un chef de service commun aux deux rédactions France 2 et France 3 (sauf société, culture, sports : 1 rédaction France 2 et 2 rédactions France 3)	323

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail.
Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.3.8. Conséquences pour les autres collaborateurs de la Direction de la Rédaction

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Collaborateur Point route	Evolution du rattachement hiérarchique*	Le collaborateur serait rattaché à la Direction de la Rédaction	1
Collaborateurs de la Rédaction Européenne	Evolution du rattachement hiérarchique*	Les collaborateurs seraient rattachés à la Direction de la Rédaction	6
Voyages Officiels : Collaborateurs du service Voyages officiels	Cf 5.3.2.		3
Echanges internationaux : Collaborateurs du service Echanges internationaux	Cf 5.3.2.		11
Météo : Collaborateurs du service Météo France 2 / France 3	Cf 5.3.2.		6
Directeur adjoint Information régionale, coordination éditoriale	Evolution du rattachement hiérarchique*	Rattachement à la Direction de la Rédaction	1
Collaborateurs Information régionale, coordination éditoriale	Changement de rattachement*	Changement de rattachement hiérarchique	7

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail.
Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.4. Conséquences pour les collaborateurs de la Direction des Magazines

Postes dans l'organisation proposée	conséquences anticipées et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Rédacteurs en chef des magazines	Charge de travail et emplois	Les rédacteurs en chefs devraient concevoir et réaliser leurs magazines dans le respect des cahiers des charges. Ils participeraient également à l'évolution de ces cahiers des charges.	10
	Relations et mode de fonctionnement	Nouveaux interlocuteurs suite au regroupement proposé	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Pas de changement	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	
Collaborateur au magazine Pièce à Conviction (actuellement Chargé de Mission à la Direction des Magazines)	Evolution du rattachement hiérarchique*	Rattachement d'un poste de chargé de mission au magazine Pièce à Conviction	1
Collaborateur Chargé de mission	Evolution du rattachement hiérarchique*	Rattachement à la Direction des Magazines	1
Collaborateurs des Magazines (Envoyé Spécial, Pièce à conviction, Un Œil sur la Planète, 12h/13h Dimanche, L'angle éco, Avenue de l'Europe, Des Paroles et des Actes, Mots Croisés, Compléments d'Enquête, 13h15 (Sam. et Dim.))	Evolution du rattachement hiérarchique*	Rattachement à la Direction des Magazines	39

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail. Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.5. Conséquences pour les collaborateurs de la Direction des Moyens

5.3.5.1. Conséquences pour les collaborateurs de la coordination des reportages

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrées dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Responsable de la Coordination des reportages	Charge de travail et emplois	Le service regrouperait les services actuels Coordination des reportages France 2, et coordination des reportages France 3 et élargirait également son activité au numérique. Le responsable de la coordination des reportages devrait encadrer l'ensemble des collaborateurs actuellement rattachées à ces structures. Il devrait également favoriser le partage et la diffusion de bonnes pratiques entre les collaborateurs France 2 et France 3, proposer des évolutions de process, notamment concernant le process de départ en reportages. Enfin, il devrait favoriser la mixité des ex équipes France 2 et France 3 dans la constitution des équipes de départs en reportages.	1
	Relations et mode de fonctionnement	Nouveaux interlocuteurs suite au regroupement proposé. Le responsable de la coordination des reportages serait directement rattaché à la Direction des Moyens.	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le responsable devrait maîtriser les outils actuellement utilisés par les coordinations des reportages France 2 et France 3.	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail.	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels.	
	Compétences requises	Le responsable devrait avoir une bonne connaissance du fonctionnement des process France 2 et France 3, notamment des process actuels de planification des équipes de reportage. Et ce notamment afin de favoriser la mixité des équipes de départs en reportages.	
	Mode de Management	Mise en place de modes de pilotage et d'animation adaptés à l'organisation proposée.	
Collaborateurs Coordination des reportages	Charge de travail et emplois	Pas de changement.	9
	Relations et mode de fonctionnement	Nouveaux interlocuteurs suite au regroupement proposé. Les collaborateurs seraient directement rattachés au responsable de la coordination des reportages, lui-même rattaché à la Direction des Moyens.	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils.	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail.	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels.	
	Compétences requises	Ils devraient avoir une bonne connaissance du fonctionnement des process France 2 et France 3, notamment des process actuels de planification des équipes de reportage. Et ce notamment afin de favoriser la mixité des équipes de départs en	

		reportages.	
	Mode de Management	Mise en place de modes de pilotage et d'animation adaptés à l'organisation proposée	

5.3.5.2. Conséquences pour les collaborateurs de l'infographie/ PPI

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrées dans le plan d'accompagnement proposé	Nbre de collab.
Infographie/ PPI : Chef de service et adjoint au chef de service	Cf 5.3.2	2
Infographie/ PPI : Collaborateurs des services Infographie et PPI	Cf 5.3.2	18

5.3.5.3. Conséquences pour les autres collaborateurs de la Direction des Moyens

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrées dans le plan d'accompagnement proposé	Nbre de collab.
Mise à l'antenne et transmission	Aucun changement	65
Fabrication des reportages	Aucun changement	175
Médiathèque	Cf 5.3.2.	42
Assistanat à la Direction des Moyens	Aucun changement	1

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail.
Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.6. Conséquences pour les collaborateurs de la Direction de la Stratégie, du Développement et de la diversité

5.3.6.1. Conséquences pour les collaborateurs du Développement

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrées dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Développement éditorial	Charge de travail et emplois	Les collaborateurs rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité conserveraient leurs activités actuelles (activités actuellement rattachées aux postes de Chargé de mission Info 2015 & Valorisation). Outre ces activités les collaborateurs pourraient être amenés à participer à la création de nouvelles offres et nouveaux contenus/ écritures pour l'information nationale	3
	Relations et mode de fonctionnement	Les postes seraient rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité.	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Certains collaborateurs seraient amenés à avoir une bonne connaissance (travail de veille concurrentielle) des nouvelles écritures/ nouveaux contenus de l'information	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	
Organisation et Projets	Charge de travail et emplois	Les collaborateurs rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité conserveraient tout ou partie de leurs activités actuelles (ensemble des activités actuellement rattachées au poste de Gestion de projets et certaines activités actuellement rattachées au poste de Coordination administrative auprès des rédactions et magazines). Outre ces activités les collaborateurs pourraient réaliser des missions sur l'organisation et le fonctionnement de l'Information Nationale	2
	Relations et mode de fonctionnement	Les postes seraient rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité.	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Certains collaborateurs seraient amenés à avoir une bonne connaissance (travail de veille concurrentielle) des organisations des entreprises de médias	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	
Diversité	Charge de travail et emplois	Pas de changement	2
	Relations et	Dans l'organisation proposée, les collaborateurs de la Diversité	

	mode de fonctionnement	seraient rattachés à la Direction de la Stratégie, du Développement et de la Diversité (en lieu et place du rattachement actuel à la Direction de l'Information)	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Pas de changement	
	Mode de Management	Mise en place dans le cadre du nouveau rattachement, de mode d'échanges, de reporting et de suivi adapté	
Direction Artistique	Cf 5.3.2.		2

5.3.7. Conséquences pour les collaborateurs du Secrétariat général

Postes dans l'organisation proposée	Impacts anticipés et intégrés dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Secrétaires généraux adjoints au Secrétariat Général	Charge de travail et emplois	Les périmètres des secrétariats généraux évolueraient peu. Seules les gestions communes viendraient rejoindre les secrétariats généraux adjoints. La gestion commune F2 serait rattachée au secrétariat général adjoint F2 et la gestion commune F3 serait rattachée au secrétariat général adjoint F3. Les secrétaires généraux adjoints F2 et F3 devraient favoriser le partage et la diffusion des bonnes pratiques entre les collaborateurs de leurs deux secrétariats généraux adjoints.	2
	Relations et mode de fonctionnement	Nouveaux interlocuteurs suite au regroupement proposé Rattachement au Secrétariat général et du rattachement des gestions communes	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Le projet Info 2015 n'intégrerait pas la mise en œuvre de nouveaux outils	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Pas de changement	
	Mode de Management	Les modes de pilotage et d'animation pourraient évoluer compte-tenu de l'élargissement du périmètre proposé Mise en place dans le cadre du nouveau rattachement, de mode d'échanges, de reporting et de suivi adapté	
Collaborateurs des Secrétariats Généraux adjoints (hors assistant(e)s de direction)	Evolution du rattachement hiérarchique*	Les collaborateurs actuels des secrétariats généraux seraient rattachés à un Secrétaire Général commun	73
Gestion commune F2	Evolution du rattachement	Rattachement au Secrétariat général	8

	hiérarchique*		
Gestion commune F3	Evolution du rattachement hiérarchique*	Rattachement au Secrétariat général	1
Gestion de la Production	Evolution du rattachement hiérarchique*	Rattachement au Secrétariat général	14

* Les évolutions du rattachement hiérarchique sont sans conséquence sur la **Charge de travail et emplois**, le **Système d'information (SI) et poste de travail**, l'**environnement de travail, santé et sécurité** et les **Compétences requises**. Les collaborateurs conserveraient leur actuel décompte du temps de travail.
Seuls les **Relations et mode de fonctionnement** et le **Mode de Management** peuvent être concernés pour s'adapter à la nouvelle ligne hiérarchique à laquelle appartiendrait la structure.

5.3.8. Conséquences pour les Assistant(e)s de Direction

Postes dans l'organisation proposée	Conséquences anticipées et intégrées dans le plan d'accompagnement proposé		Nbre de collab.
Assistant(e)s de direction de la Direction de l'Information et Assistant(e)s de direction de la Direction de la Rédaction	Charge de travail et emplois	Les assistant(e)s continueraient à réaliser leurs activités actuelles mais pour le compte de plusieurs directeurs. Ainsi, deux assistant(e)s de direction travailleraient pour les directions de l'Information, des Magazines et de la Stratégie, du Développement et de la Diversité. Trois autres assistant(e)s de direction travailleraient pour la Direction de la Rédaction ; les quatre DEO (Matin/Mi-journée, Soir, Week-end, Numérique) et la Direction des Moyens	5
	Relations et mode de fonctionnement	Rattachement à la Direction de la Rédaction ou à la Direction de l'Information (cf. ci-dessus) Nouveaux interlocuteurs suite au rattachement et au regroupement proposés Les assistant(e)s de direction fonctionneraient en trinôme et travailleraient avec plusieurs directeurs. Il faudrait donc développer de bonnes méthodes de partage d'information	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Les assistant(e)s pourraient être amenées à maîtriser les outils actuels des assistant(e)s de direction France 2 et France 3	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	
	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Pas de changement	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	
Assistant(e)s de direction du Secrétariat Général	Charge de travail et emplois	Les assistant(e)s continueraient à réaliser les activités actuelles mais pour le compte d'un Secrétaire Général commun ayant sous sa responsabilité des secrétariats généraux France 2 et France 3 ainsi qu'une gestion commune regroupée	2
	Relations et mode de fonctionnement	Rattachement au Secrétaire Général commun Nouveaux interlocuteurs suite au rattachement et périmètre de responsabilité du Secrétaire Général commun	
	Système d'information (SI) et poste de travail	Les assistant(e)s pourraient être amenées à maîtriser les outils actuels des assistant(e)s de direction France 2 et France 3	
	Environnement de travail, santé et sécurité	Dans le cadre de cette consultation, il n'est pas envisagé de changement pour l'environnement de travail	

	Performances et mode de reconnaissance	L'évaluation des performances continuerait de se faire dans le cadre des entretiens annuels	
	Compétences requises	Pas de changement	
	Mode de Management	Mode d'échanges, de reporting et de suivi possiblement à adapter dans le cadre de l'organisation proposée	

Sur le plan des risques physiques et psychosociaux (RPS), une analyse des activités futures serait menée qui permettrait d'identifier ces risques afin de les consigner dans le document unique DUERP et d'élaborer le plan de prévention et d'amélioration associé PAPRI Pact.

Dans ce plan PAPRI Pact, la santé au travail doit être particulièrement prise en compte du fait de l'importance du changement et de l'accompagnement nécessaire des salariés dans cette période.

6. Le plan d'accompagnement dans la mise en œuvre d'Info 2015

6.1. Le plan d'accompagnement général

6.1.1. Les besoins identifiés

Le plan d'accompagnement du projet s'attache à faciliter le partage des nouveaux objectifs éditoriaux et la mise en œuvre de l'organisation proposée pour y répondre. Il prend en compte les impacts collectifs et individuels identifiés dans le cadre du projet proposé et s'appuierait sur les besoins d'accompagnement qui en découlent.

Nature d'impact	BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT
Organisation du travail et emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser sur les enjeux et objectifs éditoriaux sur lesquels seraient fondés l'organisation cible • Faire connaître l'organisation cible, les périmètres, rôles et missions de chaque entité • Accompagner individuellement les encadrants et les collaborateurs dont les missions et activités seraient modifiées • Accompagner collectivement les regroupements et les changements de rattachement • Anticiper les mobilités et reconversions générées par le changement d'organisation • Assurer l'intégration de chacun au sein des équipes redimensionnées • Faire évoluer les activités, les missions des collaborateurs dont la situation serait modifiée dans l'organisation • Encourager les coopérations et l'optimisation des ressources
Relations et mode de fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser et faire connaître les nouveaux circuits de décision et d'arbitrage • Préciser et faire connaître les nouveaux modes de fonctionnement et les process qui évolueraient, faciliter leur appropriation • Favoriser la communication et la cohésion au sein des équipes • Formaliser et amplifier les nouveaux modes de coopération avec les autres entités
Système d'information (SI) et poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les collaborateurs pour l'acquisition des outils nécessaires à leurs nouvelles activités (pas de nouveaux outils prévus dans le cadre du projet)
Environnement de travail, santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Partager avec les collaborateurs sur la nouvelle organisation de la future rédaction • Identifier les facteurs clés de la qualité de vie au travail • Prévenir les risques professionnels liés aux changements envisagés
Performance et mode de reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les efforts de formalisation (compte-rendu conférence critique, retours d'expérience, etc.)

Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter et développer les compétences requises pour assurer ses activités • Elargir et conforter les compétences numériques appliquées au domaine de l'information • Maîtriser les outils nécessaires à l'accomplissement de leurs missions • Former aux nouveaux modes de fonctionnement et de coopération
Mode de Management	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer le plus en amont possible sur la nouvelle ligne managériale • Préciser les objectifs de chaque manager et les accompagner dans la prise en charge de leurs nouveaux champs de responsabilités, les soutenir et leur apporter les expertises et outils nécessaires • Renforcer les compétences managériales de l'ensemble des managers (pratiques, posture, comportement) • Faciliter la communication des managers avec leurs équipes • Accompagner la gestion humaine des équipes et ses multiples aspects : planification, répartition de la charge de travail, évolution des compétences... • Connaître et intégrer la répartition des rôles entre encadrants et Secrétariat général en termes de planification et de gestion opérationnelle de ressources

6.1.2. Les populations identifiées avec des objectifs d'accompagnement propres

5 populations ont été identifiées nécessitant un accompagnement spécifique sur l'ensemble du

Population cible	Objectifs de l'accompagnement
Tous les collaborateurs de l'information nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les enjeux et les attendus du projet et de la nouvelle organisation • S'appropriier et partager les valeurs de la charte de l'information • Partager les cahiers des charges des éditions • Informer de l'avancement du projet • Impliquer et rendre acteur du changement
Tous les managers de l'information nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Idem « tous collaborateurs de l'information nationale » et : • Donner les clés pour répondre à toutes les questions de leurs collaborateurs • Donner les outils pour accompagner leurs collaborateurs dès l'annonce du projet • Remonter les informations à la direction et l'équipe projet et être réactif pour apporter des réponses voire des solutions
Collaborateurs concernés par la phase de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Idem « tous les collaborateurs de l'information nationale » et : • Créer du lien/ apprendre à se connaître • Connaître les missions et les objectifs de leur entité cible • Partager les nouveaux modes de fonctionnement et ceux amenés à perdurer • Développer ses compétences, se former et les mettre en pratique
Managers concernés par la phase de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Idem « tous les managers de l'information nationale » et : • S'approprier le périmètre, les rôles et missions du poste et les circuits de décision • Communiquer auprès des équipes, créer une cohésion et de la coopération • Les impliquer dans l'écriture des modes de fonctionnement au quotidien • Favoriser la mixité des équipes issues des trois rédactions, la répartition équitable des tâches • Accompagner la gestion humaine des équipes
Direction	<ul style="list-style-type: none"> • Idem « managers de la phase N » et : • Aider à la définition des objectifs et des feuilles de route des N-1 • Adapter les modes de management adéquat de soutien et d'accompagnement du projet • Etre en capacité de favoriser la mixité des équipes issues des trois rédactions et inscrire cet objectif dans les entretiens annuels de leurs n-1

6.1.3. Les acteurs de l'accompagnement

Les encadrants de la Direction de l'Information Nationale seraient à la fois des acteurs essentiels de la mise en œuvre du projet mais aussi, parce qu'ils feraient partie de l'environnement direct des collaborateurs, des relais de proximité importants dans le cadre des changements envisagés.

Les acteurs des ressources humaines du périmètre de la Direction de l'Information Nationale joueraient également un rôle capital dans la conception et la mise en œuvre du plan d'accompagnement. D'autres directions supports seraient également amenées à intervenir de façon importante : l'organisation et l'accompagnement des projets, la santé et la qualité de vie au travail, la

communication interne, la formation et l'Université France Télévisions, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la fabrication et les technologies, la gestion et les finances.

Les phases de déploiement seraient animées et pilotées par une équipe en charge de l'accompagnement de ces activités, équipe qui pourrait être renforcée par des pilotes d'accompagnement mettant en œuvre les actions d'accompagnement dédiées à chaque entité.

Dans ce cadre, l'accompagnement projet prévoit :

- Un accompagnement des managers par leur n+1 et l'équipe projet dans le partage des informations : participation aux instances projet et aux groupes de travail ad-hoc
- Un accompagnement des managers dans l'appropriation de leur nouveau périmètre, dans l'identification de problématiques individuelles et collectives avec la RH et la Direction de la Santé et Qualité de Vie au Travail (DDSQVT)
- Des réunions dédiées ou de service pour expliquer à tous l'intérêt et le déroulement des différentes phases du projet
- L'implication systématique et une coordination des ressources humaines supports et ressources humaines de proximité : participation aux instances projet, points d'échanges hebdomadaires avec le pilote d'accompagnement projet, communication hebdomadaire des rapports flash d'accompagnement
- La poursuite de la démarche de l'évaluation des risques professionnels
- La proposition et mise en œuvre d'un dispositif pédagogique adapté par les acteurs formation concernés et l'Université France Télévisions
- Une communication continue sur le projet avec une diffusion collective des informations sur les différents supports internes mais également des actions ciblées par type de population ou par entité. Le plan des actions de communication sera partagé par l'ensemble des acteurs de l'accompagnement. Les actions ciblées seront construites en concertation avec la RH, la DDSQVT et la Direction de l'Organisation et de l'Accompagnement des Projets (DOAP)
- Le suivi du bon déroulement de ces phases et de leur cadencement assuré par la direction de projet et son équipe dédiée.

Tous ces axes sont développés plus précisément dans les plans d'accompagnement des managers et des collaborateurs sur la phase 1 aux paragraphes 6.2.1 et 6.2.2

6.2. Le plan d'accompagnement des managers et des collaborateurs concernés en phase 1

Pour la phase 1, les impacts ont été identifiés pour chacune des entités en fonction du type de changement qui la concernerait : création, regroupement avec une autre entité, élargissement des activités, changement de rattachement, redéploiement, modification du périmètre, évolution du mode d'encadrement.

6.2.1. Le plan d'accompagnement des managers Phase 1

Le rôle essentiel des encadrants dans la réussite du projet et dans l'accompagnement au changement des équipes supposerait la conception d'un plan d'accompagnement adapté à leurs besoins en termes de communication et d'échanges, de développement des compétences et de formation, de coordination avec les fonctions ressources humaines. Des premières mesures seraient envisagées.

Phasage	Objectifs	Actions <i>(accompagnement managérial et RH, communication, prévention, santé, qualité de vie au travail et formation)</i>
Temps 1 Partage du projet <i>(pendant l'information - consultation)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Partager avec les managers de l'information nationale et en particulier les managers de la Phase 1 les préconisations du projet • Informer en continu des avancées du projet et du déroulement de l'information/consultation • Partager les modes de fonctionnement existants des rédactions et entités entre-elles • Partager les conditions de réussite du changement de mode d'organisation proposé • Identifier les besoins en connaissances numériques (éditions et outils) • Préparer le temps 2 	Managers phase 1 <ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'échanges entre les managers de la Phase 1, les responsables du projet et la Direction de l'Information • Réunions d'échanges entre les encadrants des 3 rédactions, les responsables du projet et la Direction de l'Information • Réunions d'échanges entre les encadrants des éditions, des services et des prévisions pour partager les cahiers des charges et affiner les modes de prévisions • Réunions préparatoires de communication pour faciliter le travail d'information des équipes et répondre aux questions des collaborateurs • Préparation des réunions en lien avec la DDSQVT pour la prise en compte des inquiétudes et l'identification des opportunités et des difficultés • Dispositifs de partage sur les modes de fonctionnement TV et numérique : ateliers, étude ergonomique de secteurs ciblés par la DDSQVT, journées d'immersion parrainée au sein de chacune des rédactions... • Travail préparatoire de formalisation des modes de fonctionnement des entités et des modes de relations avec les autres entités • Entretien des managers par leur N+1 et le DRH • Préparation par les managers et le RRH des entretiens individuels des collaborateurs des services dont le regroupement est proposé. • Poursuite de la montée en compétences et de l'élargissement des connaissances de la ligne managériale •

Phasage	Objectifs	Actions <i>(accompagnement managérial et RH, communication, prévention, santé, qualité de vie au travail et formation)</i>
Temps 2 Réalisation des actions amont à la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Faire travailler les équipes sur le fonctionnement quotidien de leur future entité • Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet • Favoriser l'engagement des encadrants sur une démarche d'amélioration continue après la mise en œuvre du projet • Travailler sur l'optimisation des ressources • Poursuivre la communication sur les avancées du projet • Consolider les connaissances numériques (éditions et outils) • Préparer le temps 3 	<p>Managers phase 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de déclinaison opérationnelle des feuilles de route projet • Définition des modalités d'intégration et d'accueil des collaborateurs dans leur nouvelle entité • Réalisation des entretiens individuels avec le RRH • Réunions au sein des entités pour préciser et formaliser leurs modes de fonctionnement et de relations • Points de rencontre réguliers (mensuels) entre chefs de service pour partager les retours d'expérience et échanger les bonnes pratiques managériales. • Formations sur mesure centrées sur l'accompagnement du projet mixant des actions individuelles et collectives • Formations spécifiques sur le numérique : enjeux, contexte, process et outils • Accompagnement individuel et collectif des managers par la DRH <p>Direction de l'Information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les objectifs et les feuilles de route projet des N-1 pour préparer la mise en œuvre de la phase 1 • Travail d'identification d'indicateurs d'amélioration continue
Temps 3 Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les managers dans la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement et des actions identifiées • Soutenir les managers dans la gestion humaine de leurs nouvelles équipes • Assurer un suivi des actions mises en œuvre et concevoir/mettre en œuvre des mesures d'amélioration • Faire un bilan de cette phase 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et intégration des collaborateurs dans leurs nouvelles entités • Poursuite des points de rencontre réguliers (mensuels) entre chefs de service pour partager les retours d'expérience et échanger les bonnes pratiques managériales. • Mise en place de réunions de service dans le cadre des regroupements • Réunions régulières au sein des équipes pour faire le point de la mise en œuvre du projet, identifier les améliorations et préparer leur mise en œuvre. • Réalisation des actions de prévention des risques professionnels • Réalisation d'entretiens de bilan et consolidation des retours d'expérience pour faire un bilan général de la phase 1 • Poursuite des formations individuelles et collectives • Poursuite de l'accompagnement individuel et collectif des managers par la DRH

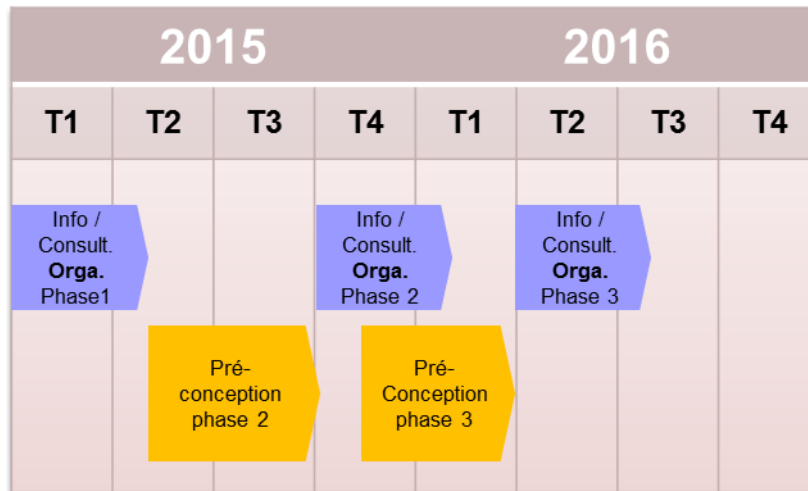
6.2.2. Le plan d'accompagnement des collaborateurs Phase 1

Pour faciliter l'appropriation du projet, la projection de chacun dans la future organisation et l'intégration dans les nouvelles entités, des premières mesures d'accompagnement ont été définies pour répondre aux besoins des collaborateurs concernés par cette phase de mise en œuvre. Ces mesures ont été partagées avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement.

Phasage	Objectifs	Actions <i>(accompagnement managérial et RH, communication, prévention, santé qualité de vie au travail et formation)</i>
Temps 1 Partage du projet <i>(pendant l'information - consultation)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les collaborateurs de l'information nationale et en particulier ceux concernés par la Phase 1 des préconisations du projet • Favoriser l'appropriation des fondements éditoriaux du projet : cahiers des charges et charte de l'information • Informer en continu des avancées du projet et du déroulement de l'information/consultation • Améliorer la connaissance sur les autres rédactions • Préparer le temps 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Messages de la Direction de l'Information • Mise à disposition d'éléments de compréhension du projet sur le site intranet • Rencontres des équipes par la direction du projet et en priorité celles concernées par un regroupement • Poursuite du dispositif de communication permettant de faciliter la compréhension du projet pour les équipes • Poursuite de la sensibilisation aux enjeux, process et développements du numérique • Ateliers thématiques TV/numérique • Etude ergonomique de secteurs ciblés par la DDSQVT

Phasage	Objectifs	Actions <i>(accompagnement managérial et RH, communication, prévention, santé qualité de vie au travail et formation)</i>
Temps 2 Réalisation des actions amont à la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Faire se rencontrer les équipes de phase 1, découvrir et comprendre les modes de fonctionnement des autres • Faire contribuer les équipes pour préciser les modes de fonctionnement quotidien de leur future entité • Poursuivre la communication sur les avancées du projet • Acquérir et/ou développer les compétences nécessaires • Préparer le temps 3 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels avec le manager et le RRH • Rencontres inter services dans le cadre des regroupements proposés, premiers échanges entre les collaborateurs, remontée des problèmes et inquiétudes aux encadrants • Formations sur les fondamentaux du numérique et le web social. Dispositif mixte pressenti entre formations classiques et ateliers pratiques en mode projet. • Formations aux techniques d'écriture web et aux outils numériques dans le cadre d'une évolution des missions (journalistes TV rejoignant Culturebox) • Formations aux techniques du reportage audiovisuel (journalistes web de Culturebox souhaitant élargir ou renforcer leurs compétences au reportage) • Ateliers de contribution à la définition d'indicateurs de qualité et d'amélioration continue • Accompagnement collectif et individuel des collaborateurs par le RRH
Temps 3 Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement • Favoriser la création d'une cohésion de groupe au sein des nouvelles équipes • Assurer un suivi des actions mises en œuvre et concevoir/mettre en œuvre les mesures d'amélioration • Accompagner la pratique des nouvelles activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de service dans le cadre des regroupements et partage des feuilles de route • Ateliers de retours d'expérience et identification des premières idées d'amélioration des modes de fonctionnement et de relations avec les autres entités et remontées des préconisations auprès de l'encadrement et de la direction • Réalisation d'entretiens de bilan. <i>A préciser</i> • Mise en place d'un système d'échange d'expertises entre les collaborateurs Tv/numérique au sein de Culturebox • Poursuite des formations • Poursuite de l'accompagnement collectif et individuel des collaborateurs par le RRH

7. Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre Info 2015



Ce calendrier prévisionnel n'a qu'une valeur indicative et sera revu en fonction de l'actuelle consultation.

L'objectif de ce dossier est de présenter l'**organisation générale du projet Info 2015** pour information et l'**organisation détaillée en Phase 1, les conséquences pour les collaborateurs concernés et le plan d'accompagnement adapté du projet Info 2015 pour information-consultation.**

Pour chaque phase ultérieure projetée, des dossiers seraient formalisés et de nouvelles procédures d'info-consultations seraient positionnées.

8. Annexes

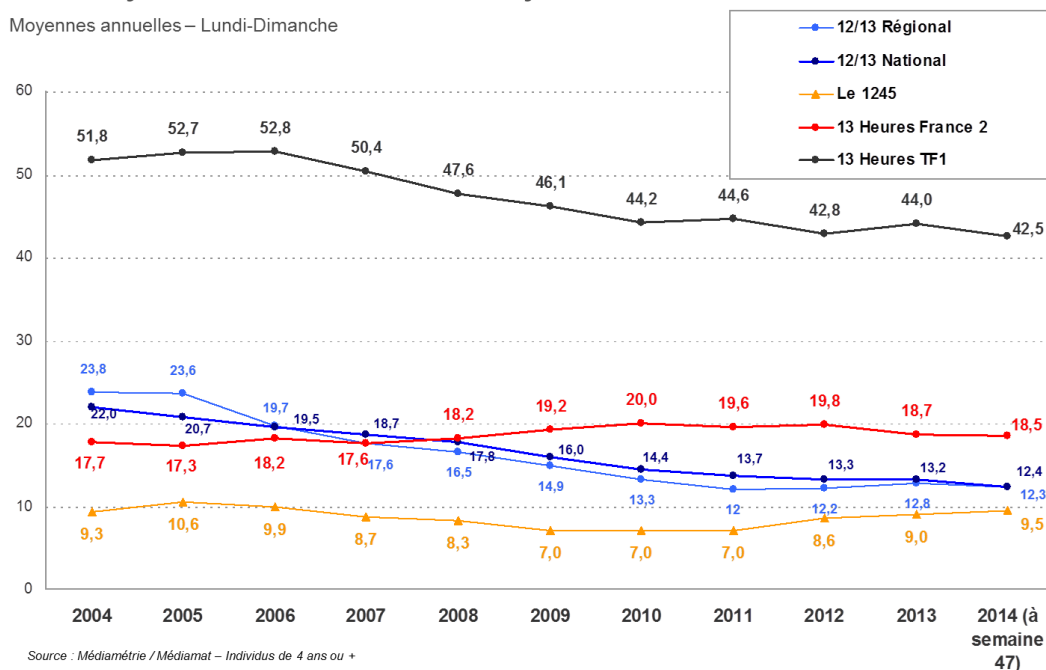
8.1. Part d'audience des journaux télévisés

Parts d'audience des JT de mi-journée et de soirée de 2004 à aujourd'hui

Source : Médiamétrie / Médiamat

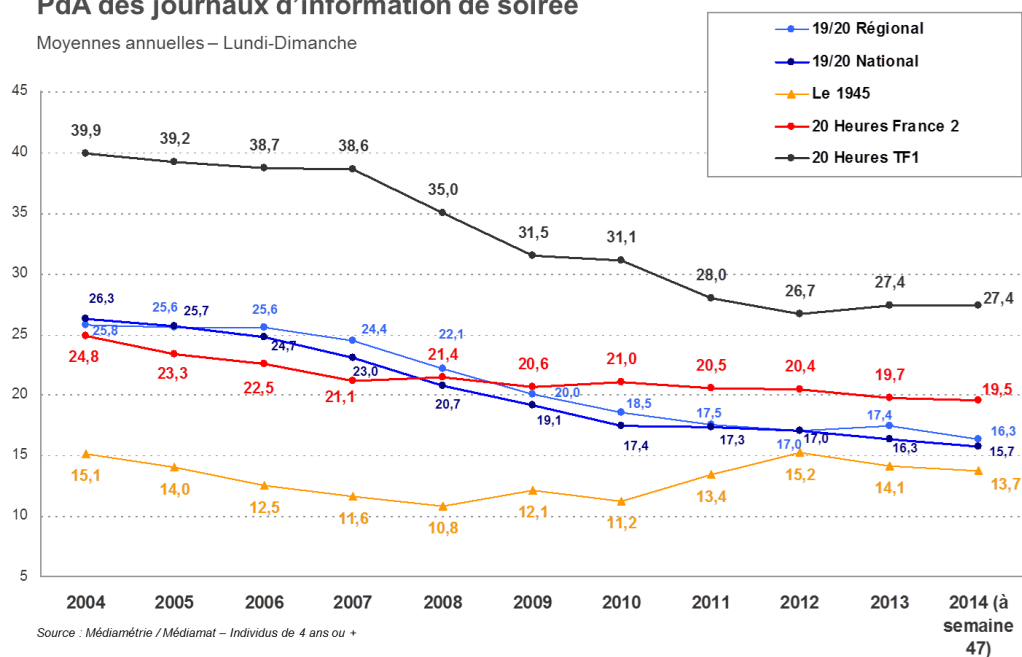
PdA des journaux d'information de mi-journée

Moyennes annuelles – Lundi-Dimanche



PdA des journaux d'information de soirée

Moyennes annuelles – Lundi-Dimanche



8.2. Dépêche AFP : Vice Media

Vice Media lance un studio et une chaîne de télévision au Canada

MONTRÉAL, 30 oct 2014 (AFP)

Le groupe américain Vice Media a annoncé jeudi le lancement en 2015 au Canada de sa première chaîne de télévision, à destination des 18-34 ans, en partenariat avec l'un des acteurs principaux des télécoms, Rogers communications.

Fondé il y a 20 ans à Montréal, avant de déménager à New York, Vice « revient dans sa patrie d'origine pour construire à partir de rien un nouveau média ultra-moderne complètement intégré horizontalement et verticalement », a déclaré son fondateur et PDG Shane Smith.

Vice Canada, une co-entreprise au capital de 100 millions de dollars entre Rogers et Vice Media, constitue « l'expérience la plus ambitieuse jamais entreprise » par l'ancien magazine punk, désormais valorisé 2,5 milliards de dollars, a dit M. Smith en conférence de presse.

Après être passé de l'imprimé à internet, Vice va disposer de sa première chaîne de télévision à part entière, Vice TV Network, une chaîne consacrée à l'actualité canadienne qui sera distribuée sur le réseau câblé de Rogers, en plus d'être accessible sur mobiles et internet.

Cette « sainte trinité, mobile, internet et télévision » constitue « le futur des médias » et cette expérience « va être scrutée ailleurs », a assuré M. Smith.

Un studio de production multimédia « dans les règles de l'art » sera également lancé à Toronto au début de l'année prochaine. Il permettra de réaliser des reportages, des documentaires, de la fiction, ou encore des émissions de cuisine, sport ou technologie.

Une application dédiée pour les mobiles, Vice Plus, sera en outre lancée depuis le Canada.

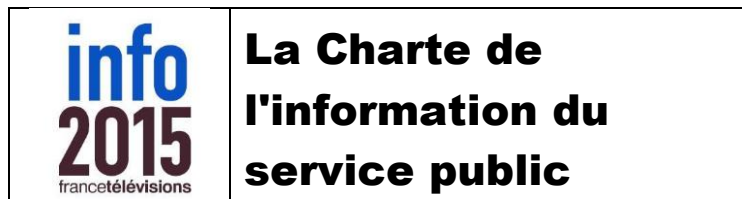
Enfant terrible des médias numériques choyé de la génération « millénium », Vice Media a lancé la semaine dernière la version en français de son site d'information Vice News , qui dispose également désormais d'une émission quotidienne sur France 4.

Magazine vidéo, internet et papier, très présent sur les « terrains chauds », Vice s'est fait connaître d'un large public grâce à deux événements: en 2013, il a été à l'origine du voyage de l'ancien « bad boy » du basket-ball américain Dennis Rodman en Corée du Nord pour y rencontrer le dictateur Kim Jong-Un. Cet été, Vice News s'est également illustré par un reportage inédit auprès des combattants de l'organisation Etat islamique en Syrie.

Le groupe Vice Media revendique 4.000 collaborateurs dans 36 bureaux à travers le monde.

sab/mbr/sam

8.3. Projet de Charte de l'information



L'information de France Télévisions est au service du public, quels que soient ses supports de diffusion.

Elle est service public :

- *Parce qu'elle participe, comme un des éléments majeurs, à la construction de la citoyenneté de chacun d'entre nous, quel que soit son âge et sa position sociale, en lui donnant à mieux comprendre le monde dans lequel il évolue et en lui indiquant les clés pour en être acteur.*
- *Parce qu'elle participe aussi au renforcement du lien social en contribuant à la construction d'une histoire partagée ouverte sur la richesse et le respect de la diversité des origines, des identités, des croyances, des opinions et des cultures qui la composent.*

Un contrat de confiance vient sceller cet engagement. En tant que préambule à la charte de nos antennes, il rassemble les valeurs de l'information de service public.

1. *L'information de France Télévisions est certifiée. L'exercice d'un journalisme rigoureux, honnête, et respectueux de la dignité humaine tel que défini par les chartes d'éthique professionnelle conditionne cette labellisation, fondamentale pour la fiabilité de notre offre éditoriale.*
2. *L'information de France Télévisions est indépendante des pouvoirs d'influence économique, politique ou spirituel. L'impartialité, l'équilibre des points de vue et le souci permanent de bannir les conflits d'intérêts garantissent la mise en œuvre de cette indépendance.*
3. *L'information de France Télévisions est hiérarchisée et approfondie. Par ses choix et l'agencement de ses éditions l'offre du service public se veut utile pour le citoyen.*
4. *L'information de France Télévisions est pluraliste. La prise en compte de la diversité sous toutes ses formes est un impératif du service public qui reflète toutes les composantes du pays, qu'elles soient démographiques, sociales ou politiques.*
5. *L'information de France Télévisions est accessible à toutes et tous. Donner les clés, remettre en perspective, sont les pratiques d'une pédagogie nécessaire dans la complexité de l'actualité. La rigueur dans l'emploi de la langue française est un devoir des journalistes du service public.*
6. *L'information de France Télévisions s'explique et rend des comptes au public. Les médiateurs entretiennent ce lien constant entre nos éditions et leurs téléspectateurs ou internautes. Un rapport annuel de la Direction de l'Information fait le point sur l'activité éditoriale ainsi que le respect de notre contrat de confiance. Sa mise en ligne permet de le mettre à disposition de la collectivité. De même, des rendez-vous sur tous les supports de notre groupe permettent aussi d'exposer les conditions de réalisation de notre offre éditoriale ainsi que les débats qu'elle peut susciter.*